

Charlesbourg: projet
de \$5.5 millions
— page 2

Plus d'embarcations
au lac St-Charles
— page 3

Le lac Clément est de
plus en plus pollué
— page 3

Léo Tremblay a passé
la nuit en prison
— page 2

Paul VI à Manille
et en Australie
— page 16

Choquette fait appel
aux Québécois
— page 8

Les spécialistes acceptent la médiation Montpetit

MONTREAL (PC) — Tout en désapprouvant les termes du mandat du médiateur chargé de régler son conflit avec le gouvernement du Québec, la Fédération des médecins spécialistes a approuvé lundi la nomination d'un médiateur.

Au cours d'une conférence de presse, le Dr Raymond Robillard, président de la Fédération, a expliqué que le juge André Montpetit, de la Cour supérieure du Québec, possédait toutes les qualités de médiateur requises pour mener de fructueuses négociations.

Toutefois, a ajouté le Dr Ro-

billard, les spécialistes s'inquiètent vivement du fait que toute la question du désengagement soit exclue du mandat du médiateur. Si les négociations s'éloignent du noyau du problème, la tâche du médiateur serait sérieusement compromise.

Vendredi, le ministre de la Santé, M. Claude Castonguay, déclarait qu'aux yeux du gouvernement, les négociations avec les spécialistes avaient atteint un cul-de-sac. Le juge Montpetit avait alors été approché comme médiateur et les pourparlers pouvaient commencer aussitôt que possible.

La conciliation ne devrait pas prendre plus de 10 jours, a précisé le ministre de la Santé.

MODIFICATION

La Fédération a donc demandé au juge Montpetit d'obtenir une modification de son mandat qui pourrait alors couvrir tous les sujets de litige entre le ministère de la Santé et les spécialistes.

Les spécialistes contestent l'absence de clause de désengagement dans le régime d'assurance-maladie et veulent que le collège des médecins et chirurgiens conserve le suprême verdict dans les questions d'ordre médical.

De leur côté, les omnipraticiens ont consenti à adhérer au régime et seuls les spécialistes retardent l'application du régime, qui a été adopté, en juillet par l'Assemblée nationale.

Considérant la situation, ont déclaré les spécialistes, la décision de nommer un médiateur est sage. Le ministre de la Santé est manifestement incapable de régler seul cette affaire.

Le Dr Robillard annonçait la semaine dernière que les spécialistes fermeraient leurs bureaux et ne travailleraient qu'aux cas urgents si la province ne réglait pas la question en 15 jours.

Le premier ministre Robert Bourassa a rétorqué que le gouvernement ne se laisserait pas intimider et que les questions de désengagement et de l'autorité du Collège des médecins n'étaient pas sujettes aux négociations.

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

QUÉBEC — 62e ANNÉE — Numéro 19,182

Prix : DIX CENTS — Mardi, 15 septembre 1970

Au Québec, en Ontario et aux États-Unis

Grève de l'automobile chez GM

DETROIT (AFP) — Les négociations de dernière heure entre le Syndicat de l'automobile et la General Motors ayant échoué, le syndicat a annoncé que la grève devenait effective à partir de minuit, hier soir.

Après l'échec des négociations de dernière minute qui avaient réuni tard dans la soirée de lundi les dirigeants du Syndicat des travailleurs de l'automobile et les représentants de la compagnie General Motors, la grève devient effective pour 350,000 ouvriers de la GM, aux États-Unis et au Canada.

Dans l'après-midi de lundi d'ailleurs, près de 30,000 ouvriers avaient déjà arrêté le travail dans trois usines canadiennes et cinq usines américaines de la compagnie.

Le mouvement n'affectera pas les trois autres constructeurs américains: Ford, Chrysler et American Motors.

Cette grève qui pourrait fort bien devenir une guerre totale contre General Motors Canada Ltd., selon le directeur des Travailliers unis de l'automobile, M. Dennis McDermott, commencée officiellement à 1h.01 (HAE), ce matin, dans les sept usines de l'Ontario et du Québec.

A l'approche de cette échéance touchant environ 27,000 syndiqués, M. McDermott a déclaré, lundi, au cours d'une conférence de presse donnée à Toronto, qu'il est impossible de trouver une base d'entente et que GM s'engage dans une bataille qui promet d'être longue et dure.

Le déclenchement de la grève s'est fait au même moment, chez les quelque 344,000 membres syndiqués américains (TUA) qui, pour la première fois, se lancent en même temps que leurs confrères canadiens dans une bataille contre l'un des grands de l'industrie automobile nord-américaine.

Au Canada, les effectifs des TUA à l'emploi de la General Motors se répartissent comme suit: 14,000 à Oshawa; 6,500 à St. Catharines; 2,600 à Windsor; 1,350 à la division Frigidaire de Toronto et 2,400 aux ateliers de Ste-Thérèse, en banlieue de Montréal, seule usine GM en grève qui ne soit pas située en Ontario.

LITIGE

En plus des demandes salariales, les deux principaux points litigieux sont les exigences syndicales pour obtenir un ajustement automatique illimité des salaires, selon les fluctuations du coût de la vie, et la possibilité de retraite après 30 années de services sans égard à l'âge des ouvriers.

D'autre part, M. McDermott s'est élevé sévèrement, lundi, contre les grèves non autorisées qui ont été déclenchées, plus tôt dans la journée, aux ateliers GM de Windsor, Oshawa et Ste-Thérèse. S'adressant aux journalistes, il a qualifié ces initiatives de "gestes irresponsables d'une poignée d'individus, dans chaque usine".

Les instigateurs de ces débrayages illégaux seront sujets à des mesures disciplinaires, a-t-il déclaré, sans préciser la nature de ces mesures. Il a toutefois affirmé que ces grévistes d'avant la première heure ne toucheront pas de secours de grève pour les heures qu'ont duré ces débrayages.

Le chef syndical a tout de même tenu à souligner que dans un cas des usines d'Oshawa, les grèves sauvages ont été principalement motivées par l'attitude des contremaîtres. "Mais les hommes n'avaient absolument pas de raison d'agir ainsi", a-t-il lancé.

Quelque 4,500 ouvriers de l'équipe de jour ont été touchés par ce débrayage illégal, aux usines d'Oshawa, un autre groupe de 700, à Windsor, et environ 1,500 à Ste-Thérèse. Ces derniers n'ont pu pénétrer dans les ateliers, à cause de la présence de 200 grévistes qui bloquaient les entrées.

Quant au débrayage de Ste-Thérèse, il était complètement insensé, a déclaré M. McDermott, puisque les membres des TUA avaient plus tôt voté la grève à une majorité écrasante.

OFFRES

Les dernières offres patronales, a-t-il confié, comprennent des augmentations de salaires de 10 à 19 cents, pour la première année de la convention collective, et de 7½ cents pour les deux autres années.

A la fin de la première année, ces augmentations porteraient l'échelle des salaires horaires entre \$3.54 et \$6.06.

De son côté, le syndicat s'est abstenu, jusqu'à maintenant, de faire connaître ses exigences salariales qu'il a qualifiées de demandes substantielles.



● OTTAWA. — Le premier ministre Pierre Trudeau, le premier ministre du Québec, Robert Bourassa et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Louis Robichaud, à l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale sur la constitution.

La conférence constitutionnelle

Trudeau: "Rien n'est arrivé" Bourassa: "Je suis satisfait"

(par DONAT VALOIS)

OTTAWA (P.C.) — Les chefs de gouvernement canadiens qui ont pu être rejoints à l'issue de la première journée des discussions constitutionnelles qui ont lieu, cette semaine, à Ottawa ont dressé des bilans différents des résultats de leurs entretiens d'hier.

"Rien n'est arrivé", a répondu le premier ministre Trudeau aux journalistes qui l'interrogeait à la sortie de la salle de conférence où ont lieu ces délibérations dans le cadre de la 2e séance de travail de la conférence constitutionnelle.

Un peu plus tôt, M. Ross Thatcher, premier ministre de la Saskatchewan, résumait ainsi les discussions de la journée: "Vous avez tourné en rond".

De leur côté, le premier ministre Bourassa, qui participe pour la première fois à une telle rencontre, ainsi que son collègue de la Nouvelle-Écosse, M. G.I. Smith, se sont dits satisfaits des entretiens et optimistes quant à l'issue de la discussion constitutionnelle dans son ensemble. Quant à MM. Robarts et Schreyer, ils ont semblé plus ou moins satisfaits de cette première journée.

SUJETS

Les deux sujets qui ont été abordés, hier, par les premiers ministres canadiens sont la révision constitutionnelle et les problèmes de l'environnement. Il semble que ce soit le premier sujet qui a suscité le plus de discussions et le plus d'incompréhension.

Des informateurs à la conférence constitutionnelle ont laissé entendre que l'on n'avait pu dégager un consensus sur les moyens d'accélérer la révision constitutionnelle qui est en cours depuis 2 ans et demi. Si tous les chefs de gouvernement, notamment ceux d'Ottawa, de l'Ontario et du Québec, sont désireux d'accélérer les travaux il reste que certains diffèrent sur les moyens à prendre pour atteindre cette fin.

Le premier ministre Robarts a proposé, par exemple, l'adoption, dans un avenir immédiat, d'une formule d'amendement.

ETAPE

Selon lui, une fois pareille formule acceptée, il serait possible de modifier la constitution dans les domaines où il existe des problèmes urgents. M. Robarts croit que cette révision peut demander encore plusieurs années et qu'elle ne doit pas être attendue pour la solution de certaines situations.

Quant à M. Thatcher, il croit que les gouvernements canadiens devraient adopter un mécanisme de délégation de pouvoir et que la constitution devrait être rapatriée le plus tôt possible, afin que l'on puisse la modifier sans passer par le Parlement de Londres. "Si Ottawa et Québec veulent se réunir plus souvent pour en arriver à une entente satisfaisante, nous n'y voyons pas d'objection", dit-il. Toutefois, il ajoute que son gouvernement aimerait bien être consulté avant que des modifications décisives soient apportées à la Constitution du pays.

BOURASSA

Pour sa part, le premier ministre Bourassa endorse certaines des vues de son collègue de la Saskat-

maxi-goût / mini-prix \$8.15



Maxi-Dry Ice de Melchers
LES DISTILLERIES MELCHERS LTD., BERTHEVILLE, Q.U.E.

Le feu vert à l'autogare d'Artillerie

par EDDIE LABRIE

L'aménagement du parc de stationnement d'Artillerie, près de la Porte Saint-Jean, débutera d'ici un mois.

C'est ce qu'a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne.

Ce projet, qui date de 1966, est évalué à \$525,000. Au début, on croyait pouvoir le réaliser au coût de \$400,000.

La ville de Québec a obtenu un prêt au montant de la dépense globale... et ce en vertu de l'entente fédérale - provinciale concernant les zones spéciales.

Le prêt est remboursable sur une période de 40 à 50 ans, a noté M. Lamontagne.

Le parc d'Artillerie contiendra quelque 200 voitures... et aura deux étages. Les plans et devis sont complétés.

Le projet comprend également un restaurant et un café-terrasse. Par ailleurs, une somme de \$25,000 est prévue pour un travail de démolition.

D'autre part, le maire Lamontagne a fait savoir que la reconstruction du pont Marie-de-l'Incarnation coûtera \$825,000 au lieu de \$650,000.

Une subvention fédérale-provinciale a été accordée pour la réalisation de cet autre projet, dont les travaux sont en cours depuis quelque temps déjà. Les \$825,000 devraient être utilisés pendant l'année financière 1970-1971.



Risque de gel. Se couvrant aujourd'hui. Maximum environ 50. Aperçu pour mercredi: averse. Plus chaud.

— Détails en page 15



● Les Flyers de Philadelphie sont la seule équipe de la ligue Nationale de hockey à aligner deux athlètes de la région de Québec. Simon Nolet et André Lacroix seront donc le centre d'attraction des amateurs locaux qui assisteront aux pratiques et aux joutes hors-concours du club de Vic Stasiuk. (Photo L'Action, Marcel Laforce)

autres nouvelles sur la conférence en page 9

Construction de 600 logements à Charlesbourg au coût de \$5 millions

par EDDIE LABRIE

Quelque 600 nouveaux logements seront construits à Charlesbourg au coût de plus de \$5 millions.

C'est ce qu'a révélé, hier soir, dans une entrevue téléphonique, le maire de l'endroit M. Henri Casault.

Le conseil a autorisé l'ingénieur de la municipalité à faire une demande de soumissions en vue de la réalisation de plusieurs conciergeries.

Selon M. Casault, les projets domiciliaires nécessiteront une longue période de travaux.

Les premiers logements seront entrepris d'ici la fin de l'année en cours.

La majeure partie des projets ira dans le bas de la ville, c'est-à-dire à l'ouest de la paroisse Saint-Rodrigue.

AUTRES PROJETS

D'autres projets seront annoncés dans quelque temps. On sait que Charlesbourg, qui compte plus de 30,000 habitants, met depuis quelques années l'accent sur la construction domiciliaire... et ça semble réussir.

M. Casault a refusé de parler avec précision des prochains projets que son conseil entend réaliser.

En dépit d'une requête de son procureur

Léo Tremblay se voit forcé de passer la nuit en prison

par EDDIE LABRIE

Léo Tremblay, 51 ans, de Charlesbourg, accusé du vol et du recel de 23 des 28 tableaux de la collection Duplessis, a passé la nuit en prison, en dépit d'une requête de Me Guy Bertrand demandant que son client aille coucher chez lui.

Le juge Gérard Lacroix a expliqué qu'il ne pouvait accéder pour le moment à la demande du procureur de la défense, mais qu'il allait faire examiner l'accusé par un cardiologue... et qu'il prendrait une décision ensuite.

Me Bertrand avait argumenté que Léo Tremblay souffrait de troubles cardiaques et qu'il pourrait difficilement supporter l'incarcération. Aussi, Me Bertrand a-t-il insisté pour que Tremblay regagne sa résidence chaque soir... quitte à se représenter à la Cour à l'heure convenue.

LES DOUZE JURÉS

Le choix des douze jurés qui décideront du sort de l'accusé s'est effectué hier... et on a mis pas moins de quatre heures à y arriver.

Les jurés pourront, s'ils le désirent, retourner à leur domicile après chaque séance des sessions.

VALEUR DE \$2 MILLIONS

Rappelons que le vol des tableaux Duplessis et des pièces de monnaie est évalué à \$2 millions. Il a été perpétré au Musée provincial dans la nuit du 2 au 3 mai 1965.

Deux autres individus sont impliqués dans cette affaire. Il s'agit de Raymond Sutton, de Montréal, et de Maurice Labadie, de Québec.

Me Maurice Lagacé occupe pour la Couronne. Il fera aujourd'hui un exposé sommaire de la preuve qu'il entend présenter devant le jury.

Sans motivations pour des politiques nouvelles l'Afrique risque de subir un autre colonialisme

— Paul-Marie de la Gorce

QUÉBEC (PC) — Sans une véritable coopération... l'Afrique risque de subir un autre colonialisme, a déclaré dimanche M. Paul-Marie de la Gorce, du Centre d'étude de politique étrangère de Paris.

M. de la Gorce, qui s'adressait aux quelque 300 participants au 2e congrès de relations internationales de Québec, consacré à l'Afrique Noire, a ajouté que, d'une certaine manière, le bilan positif de la coopération est lié à un certain destin de l'Afrique Noire.

"Le refus de la coopération nous ramènerait au passé colonial", a dit le conférencier, expliquant que sans coopération, l'Europe occidentale et les autres pays industrialisés achèteraient à l'Afrique ce dont ils ont besoin, c'est-à-dire ses matières premières... "C'est-à-dire une économie coloniale".

Selon lui, cette coopération est possible grâce à des motivations politiques nouvelles tenant compte de deux conditions, soit le respect des voies de développement choisies par les peuples africains et la nécessité de favoriser cette coopération entre des pays de régimes politiques différents afin d'empêcher toute influence unilatérale.

INDIFFÉRENCE — M. de la Gorce craint toutefois une certaine indifférence pour la question africaine, notamment en France, où l'intérêt tendrait à diminuer. Il a noté que de 1958 à 1968, les exportations de la Communauté économique européenne ont passé de \$22 milliards à \$56 milliards, alors que le total des exportations aux pays sous-développés est passé de \$6 milliards à \$8 milliards pendant la même période.

Quant aux pays touchés d'Afrique Noire, de \$700 millions qu'elles étaient en 1958, les exportations ne totalisaient que \$900 millions en 1968.

Un autre conférencier, M. Bakary Traoré, professeur en droit de l'Université de Dakar, a déclaré que l'influence des Nations étrangères en Afrique était assez faible du fait que les tentatives de pénétration au début avaient été marquées par une grande inhabileté, comme le fait d'envoyer des chasses-neige russe en Afrique.

Selon le professeur Traoré, les contacts de l'Union soviétique tendent à progresser avec les gouvernements en place alors que l'influence chinoise paraît se faire dans la population, d'une façon plus profonde.

Adolescents cueillis comme des fruits mûrs par la police (L.G.) Deux adolescents qui avaient volé une voiture à Québec, ont été cueillis comme des fruits mûrs, quelques minutes plus tard, hier soir, alors qu'ils se balladaient dans les rues de la cité de Giffard.

Leur fugue n'a été que de courte durée, et ils se sont retrouvés derrière les barreaux, sous bonne garde, en attendant que leurs parents viennent renouveler, non pas leurs promesses de baptême, mais bien les responsabilités qu'ils ont envers leurs aînés, vis-à-vis la société.

Robe enveloppante (L.G.) Une robe pratique à toutes heures du jour. Style enveloppant que vous serez apprécier. Demandez le patron 9203; tailles: 8, 10, 12, 14, 16.

Envoi \$75 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Envoyez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$75 (Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

20471 1-9 (mar. j.s. au 20-10) 25C.

Courrier de deuxième classe enregistré No — 0748

Le système routier à Québec

L'U.N. accuse le gouvernement de faire de "l'économie folichonne"

par URIEL POITRAS

QUÉBEC — Le journal Le Temps nouveau, de l'Union nationale, s'élève contre une déclaration du gouvernement Bourassa à l'effet que, d'ici quelques années on creusera à nouveau l'autoroute Dufferin actuellement en construction dans le centre-ville de Québec, afin qu'elle passe sous la rue St-Jean et sous la côte d'Abraham.

Le journal, dans son édition d'août, qualifie cette déclaration d'abracadabrante et trouve cette "mesure d'économie" assez folichonne: "C'est de l'incompétence. Sous prétexte de sauver quelques millions aujourd'hui, qui en vaudront certainement plus dans quelques années à cause de l'augmentation du coût des matériaux et de la main-d'œuvre, on construit de façon incomplète, un système routier qui aurait été la réponse aux embouteillages quotidiens qui connaît la ville de Québec aux heures de pointe. C'est une autre demi-solution comme dans le conflit de la construction, comme à Cabano, comme en Gaspésie, comme dans tout ce que touche le gouvernement Bourassa. Contribuables du Québec, vous êtes encore en train de vous faire passer un autre sapin du genre "Brink's".

LE MAIRE LAMONTAGNE

L'opinion du maire Gilles Lamontagne au sujet de la construction de la route Dufferin en deux étapes, ne rejoint pas celle de l'Union nationale.

Rejoint par téléphone hier soir, le maire Lamontagne a déclaré que ça pourrait coûter actuellement une petite fortune de passer au-dessus ou en dessous de la rue St-Jean et de la côte d'Abraham. Il pourrait ainsi en résulter que d'autres projets de développement de la ville de Québec soient mis en veilleuse, a-t-il affirmé.

Il croit de toute façon que la solution actuelle répondra aux besoins présents de la circulation et qu'on ne revisera pas les plans de cette autoroute avant un bon nombre d'années.

L'argumentation de l'organe officiel de propagande de l'Union nationale est tout autre. "Toute la machinerie est actuellement en place; toutes les maisons ou édifices ont été démolis; la route est presque entièrement tracée; on dynamite et on creuse depuis plusieurs semaines près des édifices gouvernementaux, mais avec cette petite subtilité, on va arrêter de creuser, à un moment donné pour pouvoir asphalter tout ça, on posera deux systèmes très dispendieux de feux de circulation et on ouvrira la route au peuple. Dans quelques années, on la fermera à la circulation, on bâtira des voies d'évitement pour la durée de la construction, on recommencera à creuser et à dynamiter, on remplacera les feux de circulation par un tunnel ou une voie surélevée, on repavera le tout et on fera une deuxième ouverture officielle. Et on appelle ça de l'économie."

Adolescents cueillis comme des fruits mûrs par la police

(L.G.) Deux adolescents qui avaient volé une voiture à Québec, ont été cueillis comme des fruits mûrs, quelques minutes plus tard, hier soir, alors qu'ils se balladaient dans les rues de la cité de Giffard.

Leur fugue n'a été que de courte durée, et ils se sont retrouvés derrière les barreaux, sous bonne garde, en attendant que leurs parents viennent renouveler, non pas leurs promesses de baptême, mais bien les responsabilités qu'ils ont envers leurs aînés, vis-à-vis la société.

René Gendron: gagnant du gros lot de l'inter-loto

MONTREAL — René Gendron, un cultivateur de 24 ans, qui possède sa propre ferme laitière de 115 acres, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, a remporté le gros lot de \$125,000 de l'inter-loto du mois d'août. Sa femme ayant accouché d'un second enfant quelques jours auparavant, c'est avec sa sœur Claire, qu'il est venu aujourd'hui recevoir son chèque des mains du président de Loto-Québec, M. Maurice Casteau.

M. Gendron a déclaré qu'il entendait continuer la même vie, si ce n'est qu'une partie de sa nouvelle fortune lui servirait à acheter désormais du bétail de race pure.

Le second prix de \$50,000 de l'inter-loto d'août, est allé à M. Jean-Paul Coutu, 51 ans, un contremaître de Longueuil, et le prix de \$25,000 à M. Georges Laurin, de Montréal.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

abonnements - service :

ROBERT BRETON

34, Boul. de l'Entente

LAUZOON - LEVVIS

Tél. : 837-1922

Un septuagénaire est mortellement blessé

(L.G.) — Un septuagénaire du rang Saguenay, à Alma, au Lac Saint-Jean, a été mortellement blessé par une automobile, vers 17h20, hier soir, au moment où il déambulait dans la route secondaire conduisant à sa demeure.

La voiture impliquée dans l'accident est la propriété de M. Richard Dion, R.R. 2, Delisle, comté du Lac Saint-Jean, et elle était conduite par le jeune André Villeneuve, âgé de 16 ans, domicilié au 519, de la rue Sacre-Coeur, à Alma. La police rapporte que le jeune Villeneuve était détenteur d'un permis de conduire.

Un écolier heurté par une auto

(L.G.) — Un écolier de 8 ans, Richard Boulet, fils de Roger, domicilié au 2911, de la 51ème Rue est, à Charlesbourg, a été blessé, vers le milieu de l'après-midi d'hier, lorsqu'il a été heurté par une automobile, près de l'intersection de la 80ème Rue est.

Le garçonnet blessé a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils, de Québec.

70,000 bénéficiaires toucheront des prestations accrues en janvier 1971

QUÉBEC — Plus de 70,000 bénéficiaires du Régime de rentes du Québec toucheront des prestations accrues de 2 pour cent des le mois de janvier prochain, par suite de la hausse de l'indice des rentes découlant de l'augmentation du coût de la vie en 1970.

Le ministère du Revenu du Québec signale que l'indice des rentes qui est de 116.0 en 1970 sera porté à 118.3 en 1971. Cette augmentation reflète dans une certaine mesure la hausse de l'indice des prix à la consommation.

Selon la Régie des rentes, environ 46,000 bénéficiaires de la rente de retraite recevront une prestation plus élevée au début de l'an prochain. Près de 11,000 veuves verront leur rente respective augmenter à la même période, tandis que le nombre d'orphelins à profiter du même avantage s'élèvera à 13,000 environ en janvier 1971.

Le nombre des bénéficiaires du régime québécois atteindra les 100,000 à la fin de l'année 1971. Les 30,000 personnes qui deviendront bénéficiaires du RRQ en 1971 toucheront également une prestation accrue par suite de la hausse de l'indice des rentes.

RENTE MAXIMALE DE \$112.50

La hausse de l'indice des rentes entraînera une augmentation de la rente maximale de retraite qui sera payable pour la première fois en 1976. Celle-ci passera donc de \$110.42 par mois à \$112.50.

L'ajustement automatique qui découle de l'augmentation de l'indice fera que toutes les prestations en cours de paiement à la fin de la présente année, qu'elles soient destinées aux retraités, aux veuves, aux orphelins, aux invalides et aux enfants de ces derniers, augmenteront de 2 pour cent en janvier prochain.

Jacques Foy de l'U. Laval nommé au service diplomatique

OTTAWA (PC) — Le ministère des Affaires extérieures a annoncé lundi, la nomination de M. Jacques Foy, de l'Université Laval, et de M. John O. Parry, de l'Université de Toronto, à titre de visiteurs du service diplomatique pour la

prochaine année universitaire.

Ces visiteurs du service diplomatique agiront à titre d'agents de liaison entre le gouvernement et les personnes qui se livrent soit à l'enseignement ou à l'étude des questions internationales.

La rente de veuve et la rente de veuf invalide sont constituées d'un montant au taux uniforme qui passera de \$26.53 à \$27.06 par mois et d'un second montant, basé sur la rente de retraite du cotisant, qui sera aussi majorée. La rente d'orphelin et la rente d'enfant de cotisant invalide, qui sont présentement de \$26.53 chacune, s'élèveront à \$27.06 l'an prochain. Quant à la prestation de décès, elle pourra atteindre le maximum de \$540 en 1971, au lieu de \$530 en 1970.

GAINS ADMISSIBLES

Le ministère du Revenu mentionne que la hausse de l'indice des rentes entraîne un accroissement du maximum des gains admissibles aux fins du Régime. Ainsi, le nouveau plafond sera de \$5,400 en 1971, comparativement à celui de \$5,300 qui est en vigueur depuis le 1er janvier 1970.

CONTRIBUTION MAXIMALE

En 1970, la contribution annuelle maximale du salarié est de \$84.60. A compter du 1er janvier prochain, le maximum sera de \$86.40. Ce sera aussi le maximum de la quote-part annuelle de l'employeur pour chacun de ses employés.

En pratique, ces changements se traduiront par une légère hausse de contribution dans le cas des salariés ou des travailleurs à leur compte gagnant plus de \$5,300. Pour ceux dont le revenu de travail ou le salaire est de \$5,300 ou moins, il n'en résultera aucune augmentation de la contribution.

Les ministères du Revenu national et de la Santé nationale et du Bien-être social doivent émettre sous peu un communiqué sur le même sujet à l'adresse de ceux qui participent au Régime de pensions du Canada.

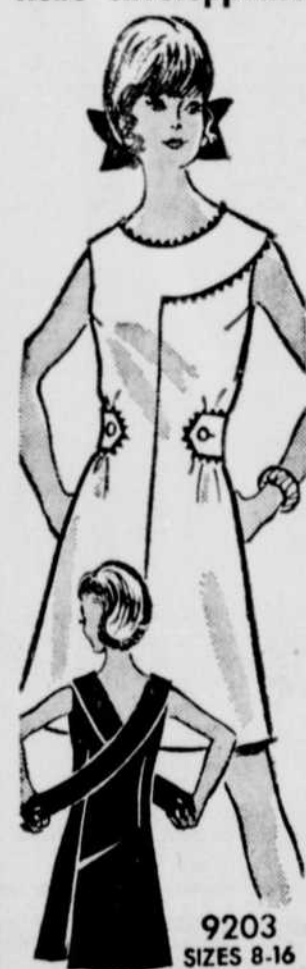
Avis divers

LEOPOLD TREMBLAY INC
MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES
Tél. : 839-9441
1123, rue Commerciale, ST-ROMUALD
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS

20471 1-9 (mar. j.s. au 20-10) 25C.

Courrier de deuxième classe enregistré No — 0748

Robe enveloppante



9203 SIZES 8-16

Une robe pratique à toutes heures du jour. Style enveloppant que vous serez apprécier. Demandez le patron 9203; tailles: 8, 10, 12, 14, 16.

Envoi \$75 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Envoyez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$75 (Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

MOT-CACHÉ

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité... trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et rayez-le dans la liste au-dessus de la grille.

- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".
- Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).

- Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc." Reproduction interdite par l'auteur.

Le mot-caché du problème No 419: RODRIGUE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	D	Y	K	C	I	V	O	M	O	C	L	E	H	C	I	M	C	L	E	O
2	Y	R	R	R	O	T	E	L	E	H	C	I	M	C	O	R	D	Y	H	Y
3	R	L	A	C	E	C	I	N	I	M	O	D	S	F	R	U	S	U	P	R
4	E	E	L	L	A	V	L	A	T	N	A	H	C	I	R	E	R	G	O	A
5	T	V	C	A	L	R	I	A	L	O	J	O	J	E	S	N	E	E	T	S
6	L	A	A	U	G	I	O	G	I	A	F	E	T	H	E	U	N	N	S	S
7	A	R	L	D	A	E	M	L	N	R	C	T	I	I	X	E	N	I	I	A
8	E	E	U	E	R	N	C	L	I	E	E	E	L	R	T	J	I	A	R	D
9	H	T	T	V	I	S	D	N	E	N	A	T	N	I	A	E	S	L	H	E
10	T	T	E	A	O	P	P	R	A	I	E	U	T	E	N	L	C	Y	C	R
11	A	E	P	L	M	U	B	N	E	R	R	P	L	E	S	E	A	U	L	D
12	M	N	S	A	L	O	R	E	J	R	F	U	E	T	E	R	N	G	A	N
13	A	I	S	D	T	L	U	E	C	A	O	N	M	B	F	D	G	R	I	A
14	R	G	E	E	E	H	N	S	R	A	I	C	U	U	N	I	A	R	M	
15	I	R	E	K	S	N	A	A	K	A	U	A	A	F	R	A	G	O	E	O
16	A	A	K	A	Y	A	G	C	V	O	Y	D	E	E	L	O	G	T	G	R
17	N	S	N	R	D	O	C	U	H	N	U	R	R	E	G	E	B	H	A	Y
18	O	E	O	O	N	N	O	H	A	O	R	R	B	O	R	A	A	I	G	N
19	U	C	M	D	A	L	I	D	A	E	U	M	I	R	O	N	S	E	N	O
20	K	A	R	E	D	O	N	E	R	E	T	T	E	N	I	G	D	R	E	T

Pour combattre la pollution

Québec décide d'interdire l'utilisation d'embarcations à moteur sur la St-Charles

par EDDIE LABRIE

A partir d'aujourd'hui, la ville de Québec interdit, sous peine d'amendes ou de prison, l'utilisation d'embarcations motorisées sur le lac Saint-Charles et la ri-

vière du même nom. C'est ce qu'a fait savoir, hier, dans une conférence de presse, le maire Gilles Lamontagne, précisant que cette mesure a été rendue nécessaire en raison de la pollution croissante de ces eaux... qui constituent la réserve d'eau brute de l'aqueduc municipal de la Vieille Capitale.

On sait que depuis cinq ans la pollution de l'eau dans le lac et la rivière Saint-Charles a augmenté de 40 pour cent et elle est en voie d'atteindre rapidement un niveau de danger pour la santé des Québécois.

De plus, M. Lamontagne a souligné que la moyenne de l'indice de pollution qui était de 1,360 coliformes en 1967, est passée à 1,520 en 1968 et à 1,910 en 1969.

"Ce qui est encore plus alarmant, a-t-il ajouté, au cours d'expertises à l'Usine de Traitement d'Eau de Château-d'Eau, des cas extrêmes d'indice de pollution ont varié de 5,000 à 19,100 coliformes en 1969, approchant ainsi le point de danger établi à 20,000 coliformes."

M. Lamontagne est d'avis que l'un des principaux facteurs de pollution est les embarcations à moteur dont les résidus de pétrole (huile non brûlée et gaz d'échappement) et résidus goudronneux apportent de plus en plus de difficultés à l'Usine de Traitement d'Eau, et en augmentent le coût d'opération.

Par ailleurs, des études ont démontré que 100 embarcations motorisées de 75 chevaux - vapeur fonctionnant dans des conditions normales, produisent 12 gallons de résidus à l'heure.

"Comme il y a 200 embarcations de ce genre sur le lac, a commenté le maire, il devient impérieux de mettre un frein à leur utilisation."

Selon M. Lamontagne, "il est beaucoup plus important de sauvegarder la santé et le bien-être des 200,000 personnes qui consomment l'eau provenant du lac Saint-Charles que d'assurer le plaisir des quelques centaines d'individus qui l'utilisent purement à des fins de récréation."

SURVEILLANCE DE LA POLICE

Des policiers de la ville de Québec, et au besoin, des agents de la Sûreté du Québec, seront affectés à la surveillance du lac et de la rivière Saint-Charles jusqu'à la prise d'eau de la capitale.

En 1971, le règlement s'appliquera dès la fonte des neiges et les propriétaires d'embarcations à moteur sur les bords du lac St-Charles seront avisés par courrier recommandé des dispositions des règlements.

Il y a lieu de signaler que le règlement 503 interdit non seulement l'usage de canots - automobiles, mais également le bain, le ski nautique et toute autre utilisation des eaux du lac apte à causer leur pollution.

Plusieurs villes du Canada et même des États-Unis ont adopté un règlement similaire.

Faits Divers

Triste bilan dans la tragédie du boul. Masson

(L.G.) — Le triste bilan de la tragédie de la circulation qui s'est produite, dans la nuit de dimanche à lundi, en face du 2183, boulevard Masson, dans le quartier Les Saules, à Québec, a fait un mort et 6 blessés, dont quelques-uns sont atteints gravement.

La victime est la jeune Nathalie Fillion, âgée de 3 ans et demi, qui a succombé à ses blessures, hier midi, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec.

Parmi les autres blessés, on relève les noms de Eric Fillion, 18 mois, frère de la victime, M. et Mme Michel Fillion, âgés respectivement de 30 et de 25 ans, du 176, de la rue Montagne à Neufchâtel; Serge Fournier, âgé de 21 ans, domicilié au 440, de la rue Ratté, à Ville Vanier; Mlle Lise Patry, âgée de 20 ans, du 22, de la rue Collin, à Loretteville; et Mlle Huguette Drapeau, également âgée de 20 ans, domiciliée au 1973, rue des Intendants, appartement 6, à Québec, et un nommé Gilles Bienvenu, de Val Saint-Michel.

LES CIRCONSTANCES:

Le couple Fillion et ses trois enfants, étaient allés passer leur dimanche chez des parents et amis de Dosquet, dans le comté de Lotbinière.

Pour rentrer chez lui, monsieur Fillion avait opté pour le boulevard Masson, où il circulait bien à sa droite. Soudainement, il a vu surgir devant lui une automobile qui circulait à vive allure et il a obliqué à son extrême droite, sur l'accotement, pour éviter la collision. Malheureusement, son véhicule fut heurté de plein fouet par l'autre venant en sens inverse, et ce fut la catastrophe.

Les agents de la Sûreté du Québec ont entrepris une sérieuse enquête sur cet accident pénible qui a envoyé une famille complète à l'hôpital et un de ses membres à la morgue.

Hier après-midi, le coroner suppléant, M. Paul E. Magnan, a ouvert son enquête sur les circonstances qui ont entouré la mort de la petite Nathalie Fillion, âgée de 3 ans et demi. Le cadavre de l'enfant a été positivement identifié par les grands-parents, puisque le père et la mère sont cloués sur leurs lits d'hôpital.

Au moment de l'ouverture de l'enquête par monsieur Magnan, les parents ignoraient encore le décès de leur fille, Nathalie.

L'enquête a été ensuite ajournée sine die pour permettre aux agents de police de compiler les résultats de leurs recherches.

AUTRE ENQUÊTE

Le coroner suppléant a également ouvert une enquête dans le cas de Mme Lorraine C. Gaines, âgée de 25 ans, domiciliée boulevard Benoit-XV, à Québec, mortellement blessée par une moto, dimanche soir, près de sa demeure. M. Magnan a aussi ordonné l'ajournement de cette enquête à une date ultérieure afin de permettre aux policiers de compléter leurs recherches.

Inutile d'ajouter que ces nombreuses victimes de la circulation, en moins de 48 heures, à Québec, ont occasionné un surcroît de travail aux membres de l'escouade du capitaine Paul Lemoine, du quartier-général de la Sûreté de Québec.

Quête spéciale à Ste-Clothilde

(L.G.) — Les paroissiens de Sainte-Clothilde, dans le comté de Beauce, ont demandé et obtenu de leur curé, l'autorisation de recueillir des fonds à même les deniers des ouailles, lors d'une quête spéciale, dimanche.

Ces agents, ainsi recueillis, serviront à entretenir, du moins provisoirement, certains tronçons de routes qui auraient été négligés, depuis un certain temps, par la Voie provinciale.

Plusieurs citoyens de ce secteur se privent de circuler sur ces routes secondaires, pour ne pas s'exposer à des accidents majeurs ou à des bris éventuels de leurs véhicules.

L'état dangereux de ces routes en est à un point tel que les parents songent sérieusement à retenir leurs enfants à la maison, parce qu'ils sont trop bousculés dans les autobus scolaires et que cela risque de compromettre leur santé.

Plusieurs contribuables riverains de ces routes y sont allés jusqu'à leur temps de leur argent et de leurs machineries de ferme pour réparer tant bien que mal leurs bouts de chemins respectifs, mais de là à continuer l'effort conjugué, il y a une limite, disent-ils.

Un dernier appel est lancé aux autorités compétentes en vue de mettre fin à cet état de choses. Cela ne peut durer plus longtemps ainsi, a déclaré un porte-parole du groupe des contribuables concernés.

Cette situation existe depuis le début de l'été, aux dires de quelques-uns, et toutes les démarches entreprises pour la corriger sont demeurées vaines.

La municipalité, la Fabrique et les paroissiens de Sainte-Clothilde ne peuvent supporter encore longtemps cet abandon des autorités responsables, en ce qui concerne les voies de communication routière.

Un individu est appréhendé

(L.G.) — Les détectives municipaux ont appréhendé un individu à la suite d'un vol avec violence dont fut victime, en fin de semaine, le propriétaire du Marché Sainte-Thérèse, dans le quartier Saint-Sauveur, M. Gérard Perreault.

M. Perreault, s'est fait enlever la somme d'environ \$1,000, par deux individus, dont l'un avait les traits dissimulés sous un bas de nylon, qui lui servait de cagoule et l'autre portant une arme quelconque que la victime n'a pu identifier.

M. Perreault a lutté un instant contre ses agresseurs, mais il a dû abandonner quand ceux-ci l'ont frappé, bousculé, et se sont enfuis avec le sac contenant les recettes du week-end.

D'autre part, la police rapporte qu'elle est sur le point d'arrêter un complice qui aurait participé à ce même crime.

Quatre jeunes sont interrogés

(L.G.) — Les agents de la Brigade criminelle de Québec ont interrogé hier quatre jeunes galopins du crime qui s'étaient fait pincer dans les kiosques des loisirs du Parc Victoria, alors qu'ils étaient en train de quitter les lieux avec plusieurs centaines de dollars de marchandises volées dans les locaux du Centre des loisirs et sports de la jeunesse.

Les jeunes délinquants ont eu le toupet de charger le fruit de leurs larcins à bord d'un camion propriété de la cité de Québec, dont ils s'étaient emparés quelques heures plus tôt dans l'intention d'y transporter leur butin.

Par ailleurs, les agents de patrouille ont procédé à l'arrestation d'au moins une demi-douzaine d'automobilistes qui conduisaient leurs véhicules alors que leurs facultés étaient amoindries par l'alcool.

Incendie à la St-Lawrence Manufacturing Co.

(L.G.) — Les pompiers de Giffard, sous la direction du sergent Gaston Tremont, ont combattu hier un incendie qui s'était déclaré dans les usines de la compagnie St-Lawrence Manufacturing Co. au 3030, boulevard Sainte-Anne, qui se spécialise dans la fabrication de patins.

Le feu s'est déclaré vers 17h15 dans une pièce qui abrite un four à haute température pour la trempe des métaux. Fort heureusement, cette pièce est munie de gicleurs-compresseurs, de sorte que les flammes n'avaient fait que peu de progrès avant l'arrivée des pompiers.

Le feu était sous contrôle vers 18h10 et les hommes de la Brigade des incendies de la ville de Giffard ont pu réintégrer leur caserne.

Les dommages par le feu, l'eau et la fumée sont évalués à environ \$2,000.

Heurtée à mort par une auto

(L.G.) — La petite Sylvie Lessard, âgée de 6 ans, fille de Marcel, demeurant à Tring Junction, dans le comté de Beauce, a été heurtée à mort vers 17h35, hier soir, par une automobile qui circulait sur la route à proximité de la résidence de ses parents.

Ce sont les agents de la Sûreté du Québec, postés à Saint-Joseph de Beauce qui ont dressé le procès-verbal de cette tragédie.

Tuée accidentellement par son fils

(L.G.) — Le poste de la Sûreté du Québec, de Cap-aux-Meules, aux Îles-de-la-Madeleine, rapportait hier soir, qu'une femme du nom de madame Antoine Poirier, avait été tuée par la décharge d'une arme à feu de calibre .12, tirée par son fils de quatre ans.

Pendant que la mère était occupée à la cuisine, l'enfant a accidentellement pressé la détente de l'arme, et le projectile a atteint madame Poirier, en pleine poitrine.

L'accident s'est produit dans la municipalité de Pointe-Basseville de la Madeleine.

"Nous allons tenter d'enrayer la pollution au Lac Clément"

— Lamontagne

Par Eddie LABRIE

"Nous allons mettre de l'ordre et tenter d'enrayer la pollution de plus en plus croissante des eaux du Lac Clément".

Tel est le commentaire émis, hier, par le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, relativement à une lettre du Conseil d'administration de l'Association des propriétaires du Lac Clément, demandant aux autorités de la Vieille Capitale de prendre avec la ville de Notre-Dame des Laurentides les mesures pour maintenir l'ordre sur la plage du Lac Clément et combattre la pollution des eaux de ce lac.

Le maire Lamontagne a souligné que le Lac Clément, un tributaire du Lac Saint-Charles, est un des lacs les plus pollués dans la région.

"Il faut faire quelque chose et rapidement", a-t-il dit. M. Lamontagne croit pouvoir obtenir des subsides des autorités supérieures pour lutter contre le problème de la pollution.

Notons que le lac en question est situé dans les limites du bassin d'approvisionnement des eaux de la ville de Québec et que depuis quelques années il existe sur les bords de ce lac une plage qui a été artificiellement aménagée... qui n'est pas officiellement exploitée mais dont tout le monde a accès facilement.

La lettre de l'association indique que cette plage est fréquentée quotidiennement durant l'été lorsque les conditions atmosphériques permettent la baignade; qu'il n'y a aucun service d'ordre, de même qu'aucun service sanitaire.

L'Association des propriétaires du Lac Clément groupe 31 membres sur une possibilité de trente-six.



● POLLUTION avancée du lac Clément, à Notre-Dame-des-Laurentides.

Québec-métro

Par EDDIE LABRIE

Six cents notaires à Québec

Environ 600 notaires de la province sont attendus à Québec les 9, 10, 11 et 12 octobre où se déroulera leur congrès sous le thème: "Le notariat de l'avenir". Notons que la Chambre des notaires groupe quelque 1,200 membres. Au cours de ce congrès biennal, on parlera des structures de l'Ordre des notaires, de la formation continue des notaires et des champs d'activités des notaires. On tiendra 20 ateliers simultanément samedi le 10 toute la journée et dimanche le 11 dans l'après-midi, en plus de l'assemblée générale dans l'avant-midi du lundi. Les principaux conférenciers seront: MM. Gérard Fillion, président de Marine Industries Ltée, Gilles Paquet, directeur du département d'économie à l'Université Carleton d'Ottawa; Alfred Rouleau, président de l'Assurance-vie Desjardins et de La Sauvegarde; le ministre de la Justice du Québec et titulaire du ministère des Institutions financières, Compagnies et Cooperatives, Me Jérôme Choquette (qui représentera le premier ministre Bourassa) et le président de l'Union internationale du notariat latin, le Dr Hans Hermann.

Bière au Colisée: de très bons profits

Selon le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, la vente de la bière au Colisée signifierait des profits nets de \$50,000 à \$75,000 annuellement. M. Lamontagne a réitéré hier, son intention de poursuivre la bataille en vue d'obtenir un permis de vente que la Régie des Alcools du Québec lui a refusé récemment... et ce après une longue période d'attente. Le maire a de nouveau qualifié de "chinoiserie" l'attitude de la RAQ. Pour sa part, notre confrère des sports, Jean Pouliot, trouve cette décision ridicule et injuste. Ridicule, parce qu'on a, entre autres, attendu un an avant de faire connaître la réponse, et qu'on le fait précisément deux semaines avant le premier match de hockey de la saison; injuste, parce qu'elle prive la ville, ou les soumissionnaires, d'un revenu dont ils ont besoin pour continuer à opérer l'éléphant blanc qu'est autrement le Colisée. L'observation de Jean Pouliot sur ce point est tout à fait logique puisque l'an dernier le Colisée a accusé un déficit de plus de \$25,000... et que sa dette cumulative est encore assez élevée.

Injuste, ajoute notre collègue, surtout parce que la décision de la RAQ ne reconnaît pas aux Québécois les mêmes privilèges qu'aux Montréalais et en fait des citoyens de seconde zone, même s'ils paient les mêmes taxes.

Contre le bill 12

Deux autres municipalités du Québec métropolitain viennent de faire connaître leur opinion sur l'application du bill 12, préconisée par le Groupement des locataires de la Vieille Capitale. Il s'agit de Charlesbourg et de Loretteville qui se déclarent en faveur du "statu quo", donc contre le bill 12, loi qui permettrait l'assujettissement de tous les logements construits avant 1968 à la Régie des loyers du Québec. Ceci porte à onze le nombre des municipalités qui ont répondu à la consultation entreprise en mars dernier par la Communauté urbaine de Québec, à la demande du GLQ. Jusqu'ici, Sillery, Beauport, Ville Vanier, l'Ancienne-Lorette, Ste-Foy, Ancienne-Lorette (paroisse), Charlesbourg et Loretteville désapprouvent l'idée du bill 12, alors qu'Orsainville, St-Augustin et Montmagny se sont dit en faveur mais à certaines conditions.

Les travaux de l'autogare de l'hôtel de ville ont débuté

par Eddie Labrie

Les travaux préliminaires à l'excavation de l'autogare de l'Hôtel-de-Ville de Québec ont débuté hier.

Ces travaux ont trait plus spécialement au déplacement, à l'amélioration ou au renouvellement des services d'utilité publique tels: l'Hydro-Québec, l'aqueduc, les égouts et Bell Canada.

Pour permettre la réalisation de ces ouvrages, la circulation a subi les modifications suivantes:

La rue Chauveau est devenue à sens unique du nord vers le sud sur toute sa longueur à compter d'hier et ce pour une période indéterminée. De plus, le stationnement est interdit complètement sur les deux côtés.

Par ailleurs, la circulation sur la côte de la Fabrique, en provenance de la Place d'Armes, a été détournée vers le sud sur la rue Chauveau, pour une période de dix jours environ. On suggère aux automobilistes qui se rendent habituellement à la basse-ville par

la Côte du Palais d'emprunter la Côte de la Canoterie via la rue Sainte-Famille; la côte de la Montagne ou la Côte des Glacis via la rue Dauphine et le Carré d'Youville pour les prochains jours.

COLLABORATION

Le Service de la circulation routière de la ville de Québec prie les automobilistes de se conformer à la signalisation mise en place et demande la collaboration du public afin que tous ces changements s'opèrent de façon sécuritaire.

COUT DU PROJET

Rappelons que le projet du stationnement de la Place de l'Hôtel-de-Ville est de l'ordre de \$2,900,000. Il pourra recevoir entre 700 et 800 automobiles.

Les travaux de construction s'échelonnent, selon le maire Lamontagne, sur une période approximative de 18 mois.

Des modifications près du pont de Québec

par EDDIE LABRIE

Des modifications seront apportées, à compter d'aujourd'hui, à la circulation, aux approches nord du pont de Québec, dans la municipalité de Sainte-Foy.

Dans une communication à la presse, le ministère de la Voirie signale que les usagers du boulevard Laurier devront emprunter une nouvelle voie à l'intérieur même de l'échangeur pour atteindre le pont.

Le trajet menant du pont au boulevard demeure cependant inchangé, précise-t-on.

NOUVELLES RAMPES

Par ailleurs, l'ouverture d'une nouvelle rampe de l'échangeur nord permettra une liaison directe, du boulevard Duplessis.

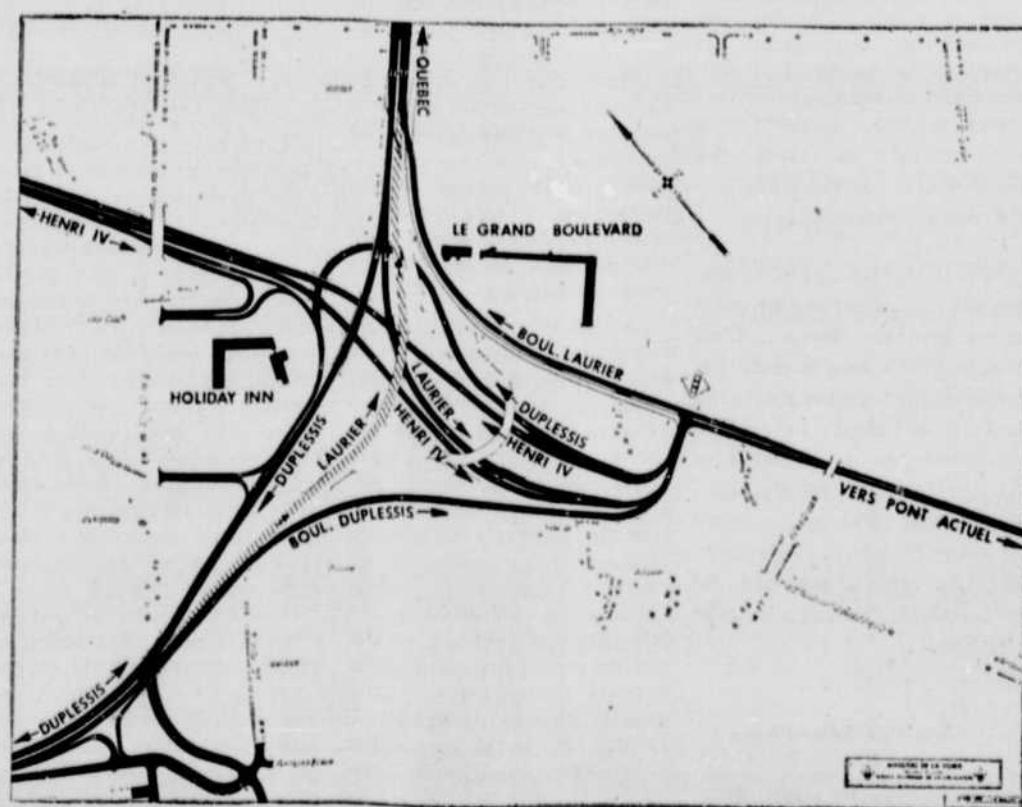
Peu de temps après, (une couple de semaines plus tard), ce sera au tour de la voie conduisant du boulevard Duplessis au boulevard Laurier d'être ouverte à la circulation.

SOULAGEMENT

Le ministère de la Voirie est d'avis que la mise en

service de ces deux rampes soulagera quelque peu le carrefour que chaque auto-

mobliste doit encore emprunter pour se diriger vers le pont de Québec.



Réflexions chez les libéraux



l'éditorial de
**Roger
BRUNEAU**

Quelques mois après l'éclatante victoire du 29 avril dernier, les libéraux du Québec ont décidé de se réunir pour réfléchir sur leurs structures comme pour évaluer leur orientation. Le congrès tenu à Montréal en fin de semaine aura permis de faire ressortir certains impératifs auxquels on pensait dans le secret mais dont on n'osait discuter ouvertement et librement.

On se souviendra que sous M. Jean Lesage, la Fédération libérale du Québec avait nettement ouvert la porte à la démocratisation et la jeune génération en avait profité pour occuper une place de choix dans l'organisme. Mais bien qu'il se soit franchement attaqué à la révision de ses structures depuis quelques années, le Parti libéral véhicule encore beaucoup d'idées issues de la lignée traditionnelle.

La démocratisation du parti a-t-elle été freinée par des éléments peu dynamiques et trop soucieux de politiquerie? On serait tenté de répondre par la négative à cette question, et d'affirmer que le résultat des élections d'avril dernier prouve bien la participation massive de la population au Parti libéral. Le programme de ce groupement politique, pourait-on dire, répondait à n'en pas douter aux aspirations de la majorité et celle-ci l'a manifesté clairement par son vote. Evidemment, c'est un fait indiscutable que les libéraux ont rejoint les désirs

fondamentaux du peuple en lui présentant leur programme électoral; cela ne peut être que la conséquence d'une compréhension plus précise des besoins de la collectivité.

Mais la démocratie ne s'arrête pas là et elle requiert encore des liens plus étroits entre le parti surtout parce qu'il est au pouvoir, et la population. La Fédération libérale du Québec est ouverte à toutes les couches de la société, aux penseurs de toutes les écoles possibles. Quiconque veut devenir membre de l'organisme n'a qu'à payer sa contribution et il recevra sans difficulté une carte de membre. Cela ne pose aucun problème. Pourtant, ce n'est pas une assurance qui garantirait la présence "représentative" de tous les éléments de la population et ce que décidera le parti, en partant d'une consultation régulière de ses membres, pourra en certaines circonstances manquer d'adéquation et se situer assez loin des désirs et des besoins de la collectivité.

Cette réflexion, à notre avis, vaudrait d'ailleurs pour n'importe quel parti au pouvoir, tant au provincial qu'au fédéral. Si nos partis politiques sont suffisamment démocratisés pour empêcher la dictature d'un seul homme, ils tendent parfois à instaurer la dictature des groupes qui ne sont pas nécessairement la majorité de ce qui est vrai, notamment, depuis l'apparition de troisième et quatrième partis dans les luttes électorales.

Les libéraux ont abordé ces questions en fin de semaine. Ils ont discuté, discuté, suggéré et réfléchi sur les paroles, pas toujours flatteuses, que leur ont adressées des experts politiques et syndicaux invités à communiquer leurs opinions aux délégués

du congrès. Si l'on fait abstraction des protestations assez sèches à l'égard de l'un des conférenciers, l'on peut dire tout de même que le congrès aura eu d'heureux résultats, ne serait-ce que la prise de conscience d'un besoin d'idées nouvelles pour approfondir le travail de démocratisation entamé il y a quelques années.

Il semble que les libéraux s'entendent pour la plupart afin d'exposer la formule d'animation pour l'avenir. Il s'agit pour eux de mettre au point une conception totalement différente du parti politique traditionnel. Par l'animation, les libéraux pourront déborder les cadres d'une simple organisation réservée, pour se mêler aux milieux sociaux, ouvriers et autres, non dans un but de simple propagande, mais afin d'inciter les individus à participer aux décisions du parti au pouvoir et de l'Etat lui-même. En somme, puisque la population ne va pas spontanément vers l'Etat — sauf pour quelques groupes exceptionnels — l'Etat se doit par l'intermédiaire des militants engagés, d'aller vers la masse. Cela permettra d'établir un lien en continue évolution entre les gouvernants et les gouvernés.

Le congrès libéral de la dernière fin de semaine, n'aura pas été des plus répercutants. Il n'aura pas fait le bruit des congrès de nomination que nous avons connus dans les dernières années; il n'aura pas fait choc non plus comme d'aucuns l'auraient peut-être souhaité. Cependant, les discussions qu'on y a tenues auront contribué à mettre le parti sur une piste nouvelle qui aboutira sans doute, avec le temps, à des options significatives pour l'avenir des libéraux et de toute la vie politique québécoise.

point de vue

Deux façons de "rester dedans"

On entend dire: "Ah! si Luther était demeuré dans l'Eglise catholique, que de maux celle-ci aurait évités!". En un sens, c'est indiscutable. La formule n'en renferme pas moins une équivoque. On peut, en effet, rester à l'intérieur de l'Eglise avec deux mentalités très différentes. Il vaut la peine, de nos jours, de les distinguer soigneusement.

On peut vouloir demeurer dans le catholicisme avec le désir sincère d'en respecter les structures fondamentales, de croire fermement aux dogmes définis, d'obéir à l'autorité légitime, dont on reconnaît de bouche et de cœur, qu'elle est d'origine divine. Bref, on reste dans l'Eglise sans rien abandonner de l'essentiel.

On est toutefois d'avis que sur des points secondaires, certaines manières de faire, certaines attitudes, des réformes s'imposent: on essaie de les promouvoir sans néanmoins s'attribuer une mission prophétique et je ne sais quelle infaillibilité. Rester dans l'Eglise avec cette mentalité n'offre rien d'équivoque. L'attitude qu'on prend ainsi est légitime et exige même, parfois, beaucoup de courage.

Mais on peut comprendre les choses autrement. On demeure à l'intérieur du catholicisme en vue, cette fois, de bouleverser ses structures fondamentales. On s'attaque aux dogmes, directement ou indirectement, sournoisement ou franche-

ment. On cherche à substituer à une Eglise hiérarchique une Eglise dite démocratique, dans laquelle le pouvoir viendrait de la base. On reste à l'intérieur mais, comme Samson, pour ébranler les colonnes du temple.

Que d'aucuns, à notre époque, agissent de la sorte, qu'on le veuille ou non, à plusieurs reprises, a clairement fait allusion au comportement que nous venons d'évoquer. J'ai entendu des catholiques, et pas des moindres, déclarer que les modernistes des années 1900 avaient eu tort de quitter l'Eglise; à cause de cette erreur de tactique, leurs projets de réforme ont échoué. Les "néo-modernistes", auxquels Paul VI faisait récemment encore allusion, entendent profiter de l'expérience de leurs prédécesseurs. C'est de l'intérieur qu'ils veulent ébranler l'édifice. Aussi ne quittent-ils point l'Eglise.

Devant cette façon de procéder, que peut faire l'autorité? Si elle condamne, on va pousser les hauts cris et l'accuser de despotisme. Si elle ne condamne pas et laisse, sans réagir, se répandre progressivement les doctrines et les pratiques les plus corrosives, les destructeurs pourront s'en donner à cœur joie. Tel est le dilemme devant lequel la hiérarchie se trouve placée.

Chanoine R. VANCOURT

(La France Catholique, Paris, 17.07.70)

Les implications des remous au Québec

Dans une conférence qu'il a prononcée devant la Chambre de Commerce et dont nous recevons un résumé, Gérard Plourde, 39, président de l'UAP, Inc., a esquissé un tableau des remous actuels au Québec et de leurs futures implications. Le climat d'insécurité au Québec serait caractérisé par:

- Une sécurité financière précaire;
- une philosophie incertaine dans nos réclamations auprès du Fédéral;
- une contestation étudiante, quelquefois accompagnée de violence;
- Saint-Léonard, le bill 63 et le bill 62;
- Les bombes jetées sans raison apparente, mais toujours avec un accent anti-anglais ou anti-autorité;
- La création du Parti québécois avec sa philosophie nouvelle;
- la mésestime à l'intérieur de nos deux grands partis;
- un syndicalisme d'une agressivité accrue par des querelles intersyndicales;
- une presse et une télévision qui ne font ressortir que les malaises en rejetant la responsabilité sur nos dirigeants;
- une désaffection religieuse et un affaiblissement de l'autorité familiale.

Les implications économiques d'une telle situation se traduiraient par un net fléchissement des investissements économiques chez nous, une continuation et peut-être une accélération du chômage, le risque de perdre certains sièges sociaux, un déplacement des centres de décision vers Toronto, une émigration d'un certain nombre de Canadiens français de talent et un exode des capitaux.

Notons encore parmi ces implications économiques, une baisse dans l'immobilier, une plus grande difficulté à financer les entreprises québécoises, une difficulté

croissante d'emprunter sur les marchés libres et un accroissement de l'écart entre notre standard de vie et celui des autres provinces.

A ces problèmes, M. Plourde propose des éléments de solutions. D'abord un désir d'exceller dans tous les domaines. Que chaque Canadien français décide de faire son travail encore mieux qu'il ne l'a fait dans le passé.

Deuxième suggestion: deux heures de travail de plus par semaine sans augmentation de salaire. Cette politique amènerait une plus grande production industrielle et une réduction des coûts à tous les niveaux.

Troisième suggestion: nouvelle politique des salaires. Accepter que les augmentations annuelles de salaires n'excèdent pas l'augmentation du coût de la vie.

Quatrième suggestion: moratoire sur les grèves.

Cinquième suggestion: élimination des droits successoraux.

Ces ébauches de solutions présupposent, dit M. Plourde, un vouloir collectif intense chez les Canadiens français de devenir maîtres chez nous. (...) "Je crois que si tous nos chefs de file acceptaient résolument de promouvoir l'une ou l'autre ou toutes ces suggestions, ou d'autres encore qui s'y rattachent, nous sortirions enfin des notres du négatif pour les diriger avec enthousiasme vers un but positif dont les résultats seraient rapides. Je ne crois pas que l'Ontario pourrait nous suivre facilement dans cette voie".

Inutile de dire que M. Plourde n'est pas le seul à penser ainsi. M. Laberge de la FTQ n'ont été consultés par M. Plourde avant cette conférence.

(Le Caducée)

LA PAROLE est aux lecteurs

"Gospel Night"

Monsieur le Rédacteur,

Cela s'appelle "Gospel Night ou Nite". Ça peut s'écrire de deux façons. C'est, semble-t-il, un terme nouveau qui fera bientôt son apparition dans le dictionnaire liturgique.

Cette importation nouvelle donne lieu à un spectacle qui peut se passer à n'importe quelle heure du jour ou de la soirée. Ça se passe dans une

église et cette fois-ci, pour faire mentir l'histoire sainte ou notre catéchisme moderne, tous les vendeurs de bric à brac, les chercheurs d'émotions fortes ou "gigoleux" aux cheveux longs y sont admis. Cette cérémonie Pop qui n'a rien du style venant du fin fond d'Afrique ou encore de Manseu se déroule en présence d'une batterie qui n'a rien d'une D.C.A., ni d'une grosse "Bertha" (1) ou encore

d'une batterie de cuisine! Donc, cette Bertha tout court sortie des tranchées de la "Somme" (2) même si elle est quelque peu rouillée, crache une musique cacophonique et infernale qui ferait dresser tout droit les oreilles d'un vieux "joual".

Le ministre du culte est au beau milieu de la place: il a les cheveux dans le collet et

se fait aller les "pleumas". Il s'ensuit un déhanchement qui va des hanches, passe par le postérieur et se termine à la grosse ortie. La "Danse macabre" de Saint-Saëns n'y vaudrait elle-même que du feu.

Ce nouveau-né attend sur une voie d'évitement, prêt comme une locomotive à foncer sur le "Main Line" ou encore mieux la voie principale. Ça portera le nom qu'on voudra bien lui accoler, soit une sauterie à la Tom Jones, un "Fesse-tival Pop", une messe mope, une messe Pop ou tout simplement une messe poluée!

Lauréat Couture,
93, rue Fraser,
Lévis.

1 — BERTHA — Pour ceux qui ne seraient pas trop

"ferrés" en histoire de guerre, rappelons que les historiens de la première guerre mondiale parlent de "Bertha" comme d'une grosse pièce d'artillerie lourde, un genre de mastodonte actionné sur rails et dont les Allemands se servaient pour canonner les villes de France entre autres. Paris, à des distances de trente-cinq à quarante milles, dans le but, paraît-il, de ruiner le moral des Français. Bertha aurait été baptisée de ce nom en l'honneur d'une proche parente de l'empereur Guillaume II.

2 — La Somme, un département français situé sur la route d'invasion des guerres qui ont affligé l'Humanité. Au dire des historiens de l'époque, la Somme fut le théâtre le plus sanglant de la guerre 1914-18. On raconte que dans l'enfer des batailles, les fantassins tombaient au rythme d'un à la minute.

L'artisan

L'artisan n'a pas, comme pensent les admirateurs, cette liberté de voir naître et mourir l'été. Il n'a que le temps de donner une forme à ses pièces de bois qui serviront à l'émervaillement de quelqu'un en quête d'absolu. L'artisan n'a trop

souvent que le temps de reproduire les mêmes pièces redemandées par une clientèle anonyme...

S'il lui arrive parfois de tronquer sa gouge contre quelques instants de flânerie, en se promenant sur les sables des gr-

ves, il s'y trouve bien quelque chose pour lui reprocher cet instant de liberté...

Celui qui ne connaît l'artisan qu'à travers son étalage de souvenirs, celui-là ne sait rien de l'artisan. Pour le connaître, il faut le voir à l'œuvre: démolir son bois. Chaque pièce a sa fonction propre. Il faut le voir dégrossir ce bois, le transformer, lui donner un fini agréable à voir, sans paraître comme le produit d'une "grosse machine industrielle".

Il faut voir avec quelle patience sera donné chaque coup de ciseaux. Il faut voir l'artisan recommencer mille fois le même mouvement et ne jamais le faire semblable.

Mais encore, si l'on ne connaît que ça, seulement ce qui se voit de l'extérieur, l'on ne connaît encore rien de l'artisan.

Un artisan ça se découvre... Il faut y mettre le temps, beaucoup de temps. On finit par conclure que son univers est grand, très grand... rempli d'œuvres à commencer, à continuer, à finir. Des ébauches qui resteront en plans, des plans qui ne parviendront même pas à l'ébauché...

Mais un artisan, ce n'est même pas ça... L'artisan ne parle guère avec ses lèvres... C'est tout ce qu'il a dans le cœur qui passe au bout de ses doigts, au bout de sa gouge. Le profane comprend peu de choses à ce langage. L'autre, celui en quête d'absolu, celui qui a poussé la curiosité jusqu'à l'établissement de l'artisan, celui-là sait que, tel un mystique, l'artisan aime avec son âme...

25.8.70

Angéline Saint-Pierre
Sculpteur,
Saint-Jean Port-Joli, Qué.

Présence de

L'OMBUDSMAN

Sous ce titre, nous publions les sommaires des plaintes étudiées l'an dernier par le Protecteur du citoyen. Me Louis Marceau. Ces textes, extraits du premier rapport annuel du Protecteur du citoyen, feront comprendre par l'exemple, le rôle que joue ce personnage et le genre de plaintes qu'on peut lui soumettre.

Plaintes relatives au ministère de la Santé

CAS No 157 — Le plaignant, dont les enfants ne peuvent fréquenter l'école s'ils ne sont pas vaccinés contre la varicelle, se plaint que le ministère de la Santé refuse de lui garantir que l'administration du vaccin antivariolique ne causera aucun préjudice à ses enfants.

La plainte n'est pas fondée. Le gouvernement n'a pas à donner aux citoyens l'assurance que leur soumission à la loi ne sera pas pour eux source de préjudice.

CAS No 158 — La plaignante est une corporation professionnelle dont les membres dispensent des services que peuvent également fournir les membres d'une autre profession reconnue par la loi.

Elle se plaint que différents ministères et organismes relevant du gouvernement, en particulier le ministère de la Santé et celui de la Famille et du Bien-être social, fassent preuve de discrimination à son égard en favorisant indûment les membres de l'autre profession.

La plainte, en substance, n'est pas fondée. Le gouvernement et les organismes qui en relèvent ne se sont pas, dans les directives données aux employés subalternes, rendus coupables de la discrimination dont on les accuse, encore que l'enquête ait permis de constater que ces directives n'avaient pas toujours été suivies. D'autre part, avant même que le protecteur n'intervienne, le ministère de la Santé avait fait en sorte que le lieutenant-gouverneur en conseil crée un comité interprofessionnel chargé d'étudier les problèmes soulevés par la plaignante.

CAS No 159 — Le plaignant, qui fait partie d'une communauté religieuse, est interné dans un hôpital psychiatrique. Il se plaint d'avoir été interné injustement à la demande du supérieur de sa communauté.

La plainte n'est pas fondée. Les procédures qui ont conduit à l'internement du plaignant ont été régulières et rien ne permet de dire qu'il soit la victime d'une injustice.

A SUIVRE

La "crise des crises"

Par Daniel Behrman

Ce qui change le plus dans le monde d'aujourd'hui, c'est le rythme même du changement.

Tel est du moins l'avis du biophysicien américain John Platt, directeur-adjoint de l'Institut de recherches sur la santé mentale de l'Université du Michigan. Pour lui, le problème n'est pas comment procéder aux transformations qui s'imposent dans les agglomérations urbaines ou en tout autre point du globe, mais plutôt comment affronter le processus même du changement. Car celui-ci ne se mesure plus aujourd'hui en points de pourcentage, mais dans des ordres de grandeur de dizaines, voire de centaines ou même de millions.

Le professeur Platt, qui prenait la parole devant un aéroport international d'architectes et de sociologues, réunis par l'Unesco à Helsinki pour envisager le rôle de l'homme dans la transformation de son milieu, a donné quelques exemples: en cent ans, la vitesse des communications est passée de celle du cheval à celle de la lumière; l'homme voyage aujourd'hui 100 fois plus vite qu'il y a un siècle; les ressources énergétiques ont été multipliées par 1.000 avec le passage du charbon à l'atome et la puissance des armes s'est accrue d'un million de fois entre la bombe de gros

calibre de 20 tonnes de la seconde guerre mondiale et la bombe-H de 20 mégatonnes. "Aucune institution humaine n'est préparée à faire face à des transformations d'une telle ampleur", a déclaré Platt, "nous nous trouvons en présence d'un événement historique d'une portée comparable à celle de l'invention de l'imprimerie ou de la révolution industrielle, mais sur une échelle beaucoup plus vaste."

"LE COMPTE A REBOURS EST COMMENCÉ"

Il compare la situation de l'humanité aujourd'hui à celle d'une fusée sur sa rampe de lancement. "Voici longtemps, dit-il, que le compte à rebours est commencé: si nous parvenons à traverser sans dommages la période initiale du décollage, nous nous lancerons dans une course passionnante vers des horizons encore inexplorés. Mais, alors qu'est mis à feu notre engin spatial, la poussée et le grondement de ses puissants réacteurs le secouent de toutes parts, risquant de le faire sauter avant même que nous ayons pris le départ."

Cette tension, qui atteint presque le point de rupture, ce stress comme disent les spécialistes des vols spatiaux, se traduira au cours des dix prochaines années par ce que Platt appelle "la crise des crises". Il n'est pas du tout

optimiste quant à notre capacité d'échapper au risque d'escalade nucléaire. A son avis, la prochaine décennie pourrait être marquée par des destructions écologiques massives et par d'énormes famines dans les pays en voie de développement qui pourraient faire jusqu'à 100 millions de victimes — plus que toutes les guerres que le monde a connues depuis le début du siècle.

Pour faire face à de tels problèmes, le professeur Platt réclame la constitution d'équipes interdisciplinaires de spécialistes — sociologues, économistes, psychologues, ingénieurs, architectes — capables d'analyser toutes les données d'une situation et de suggérer des idées et des procédés nouveaux pour surmonter les "crises" à mesure que celles-ci surgiront. Il compare une telle mobilisation de talents scientifiques à ce qui a été effectivement réalisé pendant la seconde guerre mondiale pour mettre au point la bombe atomique ou pour intercepter les sous-marins opérant contre les convois de ravitaillement.

Le problème du logement en particulier exige une réflexion et des solutions originales. "Même si les moyens de contraception devaient se perfectionner dans un avenir prochain", dit le professeur Platt, "la population du monde aura

doublé d'ici à l'an 2.000. Or, partout, les gens affluent vers les agglomérations urbaines, ils réclament un niveau de vie plus élevé. D'ici à la fin du siècle, nous aurons besoin de quatre fois plus de logements que nous n'en avons à présent. Il faudra en construire dans les vingt-cinq prochaines années plus que dans toute l'histoire du monde."

VERS UNE STRATEGIE GLOBALE

Comment résoudre ce problème? demande John Platt, et il répond: par la fabrication industrielle d'habitations en grande série. Dès maintenant, plus de 30% des logements construits aux Etats-Unis sont des habitations mobiles. Et l'année prochaine cette proportion devrait atteindre 50%.

Il voit l'immeuble de l'avenir comme une charpente métallique à l'intérieur de laquelle une grue introduirait des unités de logement fabriquées sur des chaînes de montage, comme le sont aujourd'hui les caravanes et les automobiles. Et, comme pour les voitures, le locataire pourra changer de modèle lorsqu'il se sera lassé de son appartement ou lorsque, sa famille étant devenue plus grande ou plus petite, ses besoins se seront modifiés.

Cet "habitat modulaire" fournirait une solution au problème angoissant de l'expansion

urbaine. Mais Platt voit d'autres moyens de faire face aux grandes mutations qui sont en train de s'opérer. Par exemple, les maisons de style arabe, construites autour d'un patio, pourraient trouver acquéreur ailleurs: "Je suis sûr qu'elles feraient fureur à Los Angeles", dit-il.

Sa thèse est que l'ère de la petite "cellule familiale" tire à sa fin. Il prédit un retour à la "grande famille", telle qu'elle existe en Afrique, mais sous une forme un peu différente: huit ou dix familles, n'ayant chacune qu'un enfant, pourraient vivre ensemble de manière à constituer un groupe assez important pour donner aux jeunes un milieu familial. Elles seraient logées dans de petites unités disposées autour d'une salle à manger commune et à proximité d'une crèche-garderie où les mères de familles désireuses de travailler au dehors pourraient laisser leurs enfants.

C'est ainsi que John Platt voit la vie en l'an 2.000, mais il y met toutefois une condition: l'adoption d'une stratégie globale pour attaquer de front les problèmes qui continueront à affluer de toutes parts. Si cela ne se fait pas, il pense que nous n'aurons pas plus d'une chance sur deux d'atteindre l'an 2.000.

(INFORMATIONS UNESCO)

Voici les compactes 1971 de Chrysler

Depuis longtemps, Chrysler a fabriqué et vendu quelques-unes des plus populaires compactes au Canada. L'année dernière, par exemple, plus de 40% des ventes de compactes étaient constituées de voitures de fabrication Chrysler.

Nous voici en 1971 et Chrysler prend les devants. Cette année, les concessionnaires Dodge et Plymouth dis-

posent de six nouvelles voitures compactes. Quel choix! Et chacun de ces modèles a été conçu et fabriqué avec le soin minutieux qui a fait la réputation du génie mécanique Chrysler. Une construction monocoque tout acier aux milliers de soudures pour assurer une plus grande robustesse et la fameuse suspension Torsion-Aire qui procure un roulement doux, stable et sûr!



CHRYSLER
CANADA LTÉE



Plymouth présente:

La Duster

La Scamp

La Valiant

Tout un phénomène! Elle donne le ton de la mode automobile 71! Elle sait être, selon vos goûts, toute séduction, toute robustesse et toute puissance. Avec un moteur pouvant aller jusqu'à 340 pouces cubes, la Duster 340 est la voiture sport par excellence. Nouvelles couleurs sportives, nouveaux effets décoratifs, nouveaux tableaux de bord type rallye et toute une nouvelle série d'accessoires facultatifs fantastiques comme le "spoiler" arrière, la radio stéréo et le magnétophone à cassettes!

La Duster et la Duster 340, des compactes sportives et puissantes... à des prix réalistes.

La dernière-née de la famille Valiant est une élégante hardtop à 2 portes. Elle porte bien son nom puisque c'est un plaisir à conduire et une valeur sûre! Habillez-la à votre goût, selon votre budget: toit en vinyle, sièges baquet, système magnétophone stéréo et votre choix de moteurs, un 6 cylindres 225 ou V-8 318. La Scamp est vraiment incomparable au point de vue élégance et valeur. Elle est en route. Même si vous ne la voyez pas tout de suite, patientez, la sportive Valiant vaut la peine d'attendre.

Depuis longtemps, la valeur de la Valiant est insurpassable et plus que jamais en 71. Elle est toujours aussi compacte, toujours aussi spacieuse, confortable et économique. La Valiant vous offre le confort d'une grande voiture avec tous les avantages d'une petite voiture: la commodité d'une quatre portes, un coffre arrière spacieux pour tout l'attirail des vacances, un six cylindres à l'allumage infallible ou un V-8 utilisant de l'essence ordinaire. Tout cela ajouté à une réputation impeccable de qualité font de la Valiant 71 un critère de grande valeur quand on parle de compactes.

Dodge dévoile:

La Démon

La Swinger

La Dart

La Démon et la démoniaque Démon 340 sont les toute dernières-nées de la famille des compactes Dodge. Les prix? "Abordables en diable!" Avec son allure endiablée, sa puissance, son équipement facultatif de choix, cette voiture mérite bien son titre de Sport Coupé. Si vous voulez vous laisser tenter par une compacte qui a du diable du corps, vous serez au paradis avec la Démon. Assez spacieuse pour cinq, avec son grand coffre arrière, la fameuse suspension à barres de torsion et une construction monocoque anti-bruit, la Démon n'a pas volé son nom!

Déjà formidable, la Swinger s'est encore améliorée en 71. La Swinger est une version hardtop à 2 portes difficile à battre. Elle vous offre un choix de moteurs allant du nerveux six cylindres 198 au robuste V-8 318 qui roulent tous à l'essence ordinaire. Entrez dans le "swing" et équipez votre Swinger de sièges baquet, d'un toit en vinyle, d'un système stéréo à cassettes et de tous les accessoires "swing". Une des plus belles compactes sur nos routes c'est assurément la Swinger.

La Dart a été conçue pour tous ceux qui ont le sens des valeurs. Une robuste sedan à quatre portes dans la tradition de confiance qu'inspire Dodge. Assez grande pour accueillir toute une famille et leur bagage, assez économique et maniable pour mériter le titre de compacte. Parmi l'équipement facultatif vous pouvez choisir un moteur V-8 318 qui tourne à l'essence ordinaire. Si vous désirez une sedan à 4 portes qui vaut son pesant d'or, la Dart est faite pour vous.



Vous trouverez ces toute nouvelles compactes Plymouth 1971 chez ces concessionnaires Plymouth.

Dans la région de Québec voyez-les chez:

UNIVERSAL AUTO LIMITEE

777, Première Avenue
Québec 3, Qué. — Tél. : 525-5111

ARMAND FOURNIER AUTOMOBILES LTEE

Rond-Point
Lévis, Qué. — Tél. : 837-2411

CHAMPOUX AUTOMOBILES INC.

2015 ouest, Boul Charest
Ste-Foy, Qué. — Tél. : 681-6076



**-Chrysler
prend les
devants!**



Vous trouverez ces toute nouvelles compactes Dodge 1971 chez ces concessionnaires Dodge.

Dans la région de Québec voyez-les chez:

R. TANGUAY AUTOMOBILES LTEE

Rond-Point
Lévis, Qué. — Tél. : 837-9383

CHOUINARD AUTOMOBILES INC.

2400, rue Dalton
Ste-Foy, Qué. — Tél. : 653-4961

Action financière

COTE DES BOURSES

Toronto

Tendance

TORONTO (PC) — L'indice a affiché une hausse modérée, lundi, pour la deuxième séance consécutive, à la Bourse de Toronto.

Ainsi, à l'indice, les industriels se sont hissés de 34 à 162,71, les valeurs de 75 à 167,20, tandis que les métaux non-ferreux ont flechi de 42 à 96,37 et les pétroles de l'Ouest de 62 à 178,07.

Au total, 2,07 millions d'actions ont changé de mains, par rapport à 2,08 millions vendus.

Les pertes ont dépassé les gains par 253 contre 209.

Chez les titres en hausse, Dominion Scottish Investments s'est hissé de 7,5 à \$11,3-8, Inco de 5-8 à \$41-1, Bell de 1-2 à \$11, Reed Shaw Osler Ltd. de 1-2 à \$16-12, Denison de 2-3 à \$23, Campbell Chibougamau de 25 cents à \$8, RIM Algom de 1-4 à \$17, Roman de 15 cents à \$6,20 McAdam 13 cents à \$1,03.

Scurry-Rainbow a gagné 1-2 à \$22-3-8, United Bata 20 cents à \$3,55, Chieftain 20 cents à \$1,45 et Walker-Goodman 1-2 à \$41-1.

Chrysler s'est hissé de un à \$24-1-4 mais General Motors a flechi de 2-4 à \$71-1-2.

Consolidated Bathurst s'est hissé de 1-8 à \$10-7-8, Woodward Stores A a flechi de 1-8 à \$16-7-8.

Chez les autres titres en baisse, Inter-City a perdu 1-2 à \$8, Donat 1-2 à \$11-3-8, Nortgate 1-4 à \$10-3-4, Sheritt 1-4 à \$17-7-8, Asamera 1-2 à \$16-3-8 et Canadian Export Gas de 20 cents à \$4,85.

TITRES LES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES

TITRES ventes haut bas ferm.

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Londres

Tendance

LONDRES (Reuter) — La tendance était à la hausse dans les fonds d'Etat, à la Bourse de Londres, hier.

Les statistiques du commerce britannique pour le mois d'août ont alourdi encore davantage les valeurs industrielles qui déjà fléchissaient bien avant que la nouvelle ne fut connue. ICI, Unilever, Beechams, Glaxo, Courtauld et Dunlop reculaient.

Chez les canadiennes, Dome, Gulf, Pacific Petroleum, Canadian Pacific, Hiram Walker, Inco et Braxton étaient en hausse, tandis que dans les bancaires, la Royale menait le mouvement de baisse.

A.S. américaines, Ford et IBM étaient soutenues et la tendance ailleurs était à la hausse.

Dividendes

Par la Presse Canadienne
John Labatt Ltd., 18 cents l'action ordinaire, le 15 octobre, inscription le 18 septembre; 25 cents l'action privilégiée de série A, le 15 novembre, inscription le 23 octobre.

Laurentide Financial Corp., 31-1/4 cents l'action privilégiée à 6 pour cent, le 10 octobre, inscription le 10 octobre.

MLW Worthington Ltd., 15 cents, le 1er octobre, inscription le 18 septembre.

Pennamills Ltd., \$1,50 l'action privilégiée à 6 pour cent, le 2 novembre, inscription le 5 octobre.

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2
N. Kelore, 9000 45 1/2 1/2

Montréal

Tendance

MONTREAL (P.C.) — Le marché des valeurs de Montréal était mixte et léger, lundi. Les banques et les services publics accusaient des baisses fractionnelles à la fermeture.

Consolidated-Bathurst, en hausse de 3-8 à 11, a annoncé une augmentation de \$10 la tonne du prix de son papier journal. En vigueur en janvier 1971, ce nouveau prix touchera le Canada et les États-Unis.

Cominco, en hausse de 1-8 à 21-1-2, a fait part d'une réduction de 10 pour cent de sa production canadienne de plomb concentré et raffiné. Elle a attribué cette diminution de production au ralentissement qui se manifeste dans l'économie nord-américaine.

Bell Canada, en hausse de 1-4 à 43, Vero Industries, de 1-2 à 25, Stom-Lasalle de 1-2 à 24-1-2 et Domett de 1-2 à 13-1-4.

Fraser Companies avaient grimpé de 1 à 25, Seagraves de 3-4 à 47-1-4, Canadian International Power de 3-4 à 27 et Walker Goodham de 1-2 à 1-4-1.

Au nombre des minières et des pétrolières, Denison avait gagné 1 à 22-1-2 et Inco 1-2 à 1-8, alors que Imperial Oil avait perdu 1-4 à 17-3-4.

L'indice des valeurs industrielles était en hausse de 43 à 164,67, celui des papiers de 79 à 89,04. L'indice des bancaires était d'autre part en baisse de 73 à 178,15 et celui des services publics, de 36 à 135,44. L'indice composé était en hausse de 16 à 160,91.

Le volume combiné des marchés des valeurs montréalaises et canadiennes, à la fermeture, s'établissait à 1,617,700 actions, au regard de 1,552,900, au même moment, vendredi.

TITRES LES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES

TITRES ventes haut bas ferm.

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Canadienne

Tendance

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES ventes haut bas ferm.

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 230 230

Alcan 230 230 2

Nouvelles orientations de l'éducation au Québec

Par Bernard RACINE

MONTREAL (P.C.) — Dès la prochaine session, le gouvernement a l'intention de présenter un nouveau projet de loi sur la restructuration scolaire de l'île de Montréal, a révélé hier soir M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'Éducation. Le nouveau bill sera modifié et ne retiendra que le principe d'une seule commission scolaire pour l'île de Montréal. "Nous avons l'intention d'offrir un projet de loi différent qui collera à la réalité", a-t-il dit.

Au cours d'une conférence de presse donnée à l'occasion de la nouvelle année scolaire, M. Saint-Pierre a aussi révélé qu'il avait l'intention de modifier aussi le Conseil supérieur de l'éducation de façon à le rapprocher du ministère afin que les consultations des conseillers arrivent avant la prise des décisions.

Après avoir passé en revue les objectifs du ministère au cours de la dernière décennie, M. Saint-Pierre a déclaré qu'il croyait qu'au cours de la prochaine décennie l'objectif serait de "maintenir le rythme de développement de l'éducation tout en réduisant les coûts de production".

"Pour cela, il faudra rationaliser l'administration scolaire à tous les niveaux, réadapter les contenus de formation et leur transmission aux besoins des étudiants et augmenter

le rendement des ressources investies dans le système scolaire..."

OUVERTURE

"Je suis profondément convaincu qu'au cours des prochaines années, nous devrons ouvrir le système scolaire sur la vie réelle. L'école devra, non seulement utiliser, mais susciter et exploiter les expériences vécues par les étudiants en dehors de l'école. Je pense même qu'il nous faudra songer, par exemple, à reconnaître des expériences de voyages ou de travail au même titre que des cours formellement sanctionnés par un examen".

Le système scolaire devra s'ouvrir aussi au marché du travail, a dit le ministre avant d'expliquer: "L'enseignement professionnel et technique au niveau secondaire et collégial, devra devenir de plus en plus adapté aux exigences du marché du travail. Personnellement, je crois que les entreprises doivent, dans une certaine mesure, participer à la préparation de la main-d'œuvre dont elles ont besoin."

"Il ne s'agit pas pour elles de dispenser la formation, mais bien d'y contribuer par le truchement de la réfection de leurs besoins, et par la mise à contribution de leurs équipements spécifiques".

M. Saint-Pierre a affirmé que pour s'ouvrir sur la vie

et le marché du travail, l'enseignement devra "intégrer et utiliser les moyens techniques, la technologie et les médias d'information...". L'enseignement ne peut plus boudier la technologie ou y être indifférent.

"Le système scolaire devra aussi s'ouvrir sur la culture et la diffusion omniprésente de l'information...". Le rôle du système scolaire se situe au niveau de l'intégration et de la mise en ordre de cette quantité énorme d'information.

"Il est clair en tout cas que les écoles n'ont plus et n'auront plus jamais le monopole de l'information. Elles doivent donc en prendre leur parti et se définir un rôle complémentaire et non moins essentiel que celui qui consiste à transmettre de l'information".

Le ministre a révélé que la clientèle scolaire des écoles, collèges et universités du Québec et la clientèle

de l'éducation permanente, atteindrait pour l'année scolaire 1970-71, la grand total de 2,200,000 personnes, et représente un accroissement de 1.8 pour cent par rapport à celle de l'an dernier.

Elle se répartit comme suit: maternelle, 103,100 — 69: 108,200; élémentaire: 915,800 — 942,800; secondaire: 658,100 — 608,800; collégial: 83,700 — 72,200; CEGEP: 62,700 — 48,634; universitaires: plein temps 59,800 — 5,200; temps partiel: 41,900 — 30,300. Il faut ajouter à ces chiffres ceux de l'éducation permanente: 380,000 personnes réparties à tous les niveaux.

Il a noté qu'on constatait une augmentation des effectifs scolaires à tous les niveaux sauf à ceux de la maternelle et de l'élémentaire. Cette situation provient de la baisse des naissances enregistrée en 1964.

Réforme en profondeur de la Régie des Transports

MONTREAL (P.C.) — Afin d'assurer au public un maximum de service et de sécurité tout en facilitant aux transporteurs la bonne marche de leurs entreprises, le gouvernement projette certaines améliorations, dont la réorganisation de la Régie des Transports, la révision du Code de la route et une nouvelle législation concernant la moto-neige et la motocyçlette.

C'est le ministre des Transports du Québec, M. Georges-E. Tremblay, qui a dévoilé ces projets hier, devant les membres de l'Association du camionnage du Québec Inc., section Montréal, au dîner-causette mensuel de l'organisme, dans la métropole.

Pour corriger les lacunes dont souffre présentement la Régie des Transports, le ministre "suggère la formation de quatre services distincts et autonomes à la Régie", soit un service de transport général, un service de transports par camion-basculé, un service de transport public et, enfin un

service de transport d'écoliers.

TRANSPORT PUBLIC

"Chacune des quatre sections ou quatre services suggérés à la Régie des Transports, a-t-il précisé, serait dirigée par un juge siégeant 12 mois par année et non plus 10, comme cela se fait présentement".

Le service de transport général sera spécialement chargé de la réglementation et du contrôle du transport général tel que celui des marchandises ou matériaux de construction, des produits alimentaires, etc., tandis que le service du transport par camion-basculé s'occupera plus spécialement de quelque 11,000 camionneurs artisans dont plusieurs travaillent à leur propre compte.

Le service du transport public aura spécialement charge du transport des voyageurs sur tout par autobus. "A l'heure actuelle, il y a environ 5,500 autobus en circulation au Québec, a dit le ministre. Le confort et la sécurité des voyageurs ainsi que la qualité du service exigent là aussi un contrôle sévère de la part des organismes gouvernementaux."

Enfin, on compte aujourd'hui au-delà de 10,000 autobus d'écoliers en usage au Québec. "Avec le développement extrêmement rapide de ce secteur du transport, de nombreux problèmes ont surgi, a dit M. Tremblay. Ils exigent une attention constante et une solution adéquate. Un organisme spécialement formé s'impose", d'où l'établissement du service de transport d'écoliers.

REFORMES

Cette réorganisation de la Régie des Transports, a dit le ministre, s'inscrit, au niveau gouvernemental, dans un vaste plan de réforme légale et administrative de la question des transports, et elle va permettre d'exercer un contrôle plus serré sur les taxes autorisées de la Régie et qui ne sont pas toujours respectées.

Quant au contrôle des permis de transport par camion, M. Tremblay a déclaré que le ministre a maintenant deux rou-

lottes qui servent aux inspecteurs aux frontières américaines et canadiennes et cela permet un contrôle beaucoup plus efficace des permis des camionneurs venant des États-Unis ou de l'Ontario, afin d'éviter le transport illégal.

Par ailleurs, le ministre a souligné que "le Code de la route lui-même est en voie de subir une révision complète qui amènera de très profondes modifications" capables d'en faire "un outil beaucoup mieux adapté aux besoins présents dans le domaine routier".

Cette refonte du Code de la route est un travail d'envergure, a dit M. Tremblay qui a fait part de son intention de proposer, dès la prochaine session du Parlement, entre autres, une nouvelle législation concernant la moto-neige et la motocyçlette.

LA MOTO-NEIGE

La législation sur la moto-neige aura pour but d'assurer le plus possible la sécurité des usagers de ces véhicules et les principaux changements concerneront l'immatriculation pour les qualifications requises pour les personnes qui désirent conduire ces véhicules.

Quant à la nouvelle législation concernant la motocyçlette, elle viserait surtout les accessoires de sécurité comme des barres latérales en métal destinées à protéger les jambes des occupants et le port du casque de sécurité qui pourrait être obligatoire pour le conducteur et pour tout autre occupant d'une motocyçlette.

Le texte de l'alloution de M. Tremblay avait été remis à l'avance à la presse.

Les vétérinaires critiquent le gouvernement

QUEBEC (P.C.) — L'Association des médecins vétérinaires praticiens est préoccupée par l'usage inconsidéré de médicaments par les cultivateurs qui, pour un bon nombre, préfèrent administrer eux-mêmes les médicaments à leurs bêtes plutôt que de faire appel aux services des vétérinaires de leur région.

Quelque 250 membres de l'association, réunis en congrès à Beauport, en banlieue de Québec, en fin de semaine, ont émis l'opinion que seule une législation appropriée pourrait mettre fin à cet état de chose.

Cependant, selon les vétérinaires, des gens "bien en place" n'auraient aucun intérêt à ce que le gouvernement provincial légifère sur cette question et mette fin à ce libre marché.

Les congressistes ont, par ailleurs, fort légitimement, le souhait d'une présence plus dynamique de la médecine vétérinaire et d'une collaboration plus étroite entre les ministères de l'Éducation et de l'Agriculture, afin d'effectuer les investissements qui s'imposent à l'École de médecine vétérinaire de Ste-Hyacinthe, pour que les chercheurs puissent obtenir les laboratoires et les salles d'animaux d'expérience indispensables.

INTEGRATION

L'intégration de la médecine vétérinaire à l'agriculture apparaît comme une chose essentielle aux médecins-vétérinaires praticiens qui réclament par ailleurs de meilleures conditions de travail, notamment ceux des milieux ruraux qui doivent parfois travailler 80 heures et plus par semaine.

Quant à l'étatisation telle qu'institué présentement au Nouveau-Brunswick, elle leur apparaît comme une solution peu valable et plusieurs vétérinaires, surtout parmi les jeunes, s'y opposent catégoriquement, car en plus d'être onéreuse et peu intéressante pour le producteur, une telle formule, croient-ils, ne ferait que saper leurs ambitions.

On a proposé, comme solution de rechange, l'établissement de cliniques à travers toute la province, la responsabilité de cet investissement étant partagée à part égale entre le gouvernement et les municipalités intéressées.

A cause du nombre dérisoire de jeunes qui se dirigent vers la profession de médecine vétérinaire, l'association croit qu'il faut de toute urgence que des conditions plus intéressantes leur soient offertes.

Le Dr André Saucier, de Montréal, a été élu président de l'organisme, à l'issue du congrès, dimanche.

Choquette lance un appel à la population pour combattre le crime

Par Françoise PAUL

QUEBEC — "Le crime, c'est l'affaire de tout le monde". Le ministre de la Justice et des Institutions financières, M. Jérôme Choquette, a ainsi fait appel hier à l'aide du public dans le combat pour la prévention et le traitement du crime dans la province de Québec.

M. Choquette parlait au dîner du club Richelieu. S'inspirant du rapport du Conseil de la sécurité publique à la Communauté urbaine de Montréal, il a souligné qu'à Montréal, le taux moyen de criminalité est de 2,049 pour 100,000 individus, et que ce taux se rapproche de celui des villes américaines de même envergure, en incluant le fait des révoltes noires. Toujours d'après le même rapport, la ville de Montréal est la première des villes canadiennes pour le taux de criminalité tandis que Québec se place au 6e ou 6e rang. Le ministre de la Justice a qualifié cette situation de "dramatique"; il en a retracé les origines et a proposé une solution dans la collaboration.

URBANISATION ET PROGRES

M. Choquette a tenu l'urbanisation et l'industrialisation responsables de l'augmentation du nombre de délits. Selon lui, lorsque la société reposait sur une base rurale, l'individu était en contact permanent avec l'environnement social, et principalement la cellule familiale. Connaissant parfaitement le milieu ambiant, il se sentait en confiance, soutenu moralement; s'il commettait un écart, ses proches se chargeaient gentiment de le ramener dans le droit chemin.

Avec le déplacement des populations vers les centres urbains, l'individu a, selon M. Choquette, perdu contact avec le milieu, et notamment avec la famille, qui disparaît graduellement. Il y a alors absence de conscience sociale. De plus, la facilité des moyens de communication dans les villes permet un apprentissage plus rapide des méthodes criminelles et facilite la pratique.

POLICE ET PUBLIC

Le ministre de la Justice a admis la nécessité d'augmenter l'efficacité des forces policières et des tribunaux. En 1969, 20% des crimes sur la personne et 10% des attaques à la propriété sont élucidés, et le taux de criminalité a augmenté à Montréal de 195% en 10 ans.

Il a cependant exprimé sa conviction que la police et l'appareil judiciaire sont impuissants à cerner à eux seuls le problème de la criminalité. "Le problème de l'industrialisation et de l'urbanisation demeure, et il faut suppléer l'absence de conscience sociale et refaire un milieu, rétablir un esprit communautaire", a-t-il ajouté.

Ce sont, d'après lui, les citoyens du Québec qui doivent venir en aide aux familles qui se désolent, engendrant la délinquance juvénile. "Nous devons appeler les citoyens à s'organiser pour aider la police à prévenir le crime", a déclaré M. Choquette. Il a fait état d'organismes régionaux déjà créés pour prévenir la délinquance ou favoriser la réadaptation des prisonniers lors de leur libération, tels l'Association pour la prévention de la délinquance de Sillery et le Comité pour la prévention des détenus de Chicoutimi.

Le ministre de la Justice a encouragé les Québécois à suivre cet exemple et à s'enrôler dans des mouvements régionaux aux buts identiques. "Si les citoyens voulaient bien se former en groupe régional, on aurait combattu le crime sous tous ses aspects", a-t-il assuré.

NOUVEAU POSTE

M. Jérôme Choquette a affirmé son intention de créer au sein du ministère de la Justice un poste de directeur de l'animation. Celui-ci serait chargé d'assister les groupes de volontaires engagés dans la prévention et le traitement du crime. Il se rendrait auprès des différents corps organisés pour les informer et leur fournir des moyens de travail. M. Choquette n'a toutefois pas précisé la date de la création de ce poste.

DEUX MINISTRES

Agissant comme conférencier, M. Choquette avait été présenté par le ministre de la Famille et du Bien-être, M. Claude Castonguay. Ils ont tous deux souligné l'importance d'une étroite coopération entre leurs deux ministères, tout en soulignant qu'il n'est pas aisé de coordonner le travail d'autant de personnes.

Reprenant pour un moment son rôle de ministre des Institutions financières, M. Choquette a souligné que chaque prisonnier coûtait \$10,000 par an à la province. Il a ajouté ce motif à tous ceux déjà énumérés pour inciter la population à coopérer avec la justice pour enrayer la criminalité au Québec.

CEGEP DE LIMOILLOU SERVICE DE L'EDUCATION PERMANENTE

INSCRIPTION :

Afin de permettre aux personnes qui étaient dans l'impossibilité de se présenter à la première séance d'inscription, une nouvelle période d'inscription se tiendra les 21, 22 et 23 septembre aux heures suivantes :

9h.30 à 12h.00
14h.00 à 16h.30
19h.00 à 21h.00

ADMISSION :

Les personnes n'ayant jamais suivi de cours à l'Éducation Permanente doivent nous faire parvenir leur demande d'admission*, avant le 18 septembre, au secrétariat de l'Éducation Permanente (local 238-D) aux heures suivantes :

9h.30 à 12h.00
14h.00 à 16h.00

* Formule disponible au secrétariat.
N.B. AUCUNE FORMULE NE SERA ACCEPTÉE APRES LE 18 SEPTEMBRE.

INFORMATION

Secrétariat (local 238-D) CEGEP de Limoilou, 801, 12e rue, Québec 3e, Québec
Téléphone : 529-2531, postes 223-224.

A Forestville

Bombe de 48 bâtons de dynamite désamorcée au quai de l'Anglo

FORESTVILLE (P.C.) — Une bombe, composée de 48 bâtons de dynamite reliés à un mécanisme d'horlogerie et à une pile sèche, a été découverte et désamorcée, sous un dalot élevé servant au transport du bois vers le quai de l'Anglo Pulp and Paper, à Forestville.

Les agents de la Sûreté du Québec poursuivent leurs recherches, l'individu ma-

tin, pour retracer les auteurs de cet attentat; on croit qu'il est relié à une série d'actes de sabotage survenus à l'Anglo, à Forestville, depuis le début de la grève de ses 150 employés le 10 août.

Un officier des forces armées canadiennes, cantonné à la base de Valcartier, près de Québec, a été dépêché d'urgence par avion pour désamorcer l'engin dé-

couvert par un agent de la police municipale de Forestville.

L'explosion aurait empêché le chargement d'une péniche à quai, et aurait paralysé les expéditions de bois pour longtemps.

De plus, la bombe aurait mis en danger la vie de nombreuses personnes qui empruntent une route passant à quelque 50 pieds de là pour se rendre au port.

Substance qui rétrécit les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans douleur pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé pendant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus sains.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et l'association d'une offre de remboursement.

Préparation H



BUREAU DU GREFFIER Elections municipales

DISTRICT LES SAULES — DISTRICT DUBERGER

Avis public aux Corporations, Sociétés Commerciales Associations et aux personnes non domiciliées

Les Corporations, les Sociétés Commerciales et les Associations sont inscrites sur la liste électorale si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité depuis au moins douze (12) mois avant le 1er septembre de l'année où se tient l'élection, comme propriétaire ou locataire d'un immeuble imposable ou comme locataire d'un magasin, d'un comptoir, d'une boutique, d'un bureau ou d'une place d'affaire, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre précédent.

Ces Corporations, Sociétés Commerciales et Associations votent par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par une résolution du Conseil d'administration, dont copie doit être déposée au bureau du Greffier de la Ville de Québec, entre le 1er septembre et le 8 octobre 1970.

Ce représentant, doit au moment de voter être majeur, posséder la citoyenneté canadienne et être employé, administrateur ou membre de la Corporation, Société Commerciale, Association ou nom de laquelle il vote (Loi des Cités et Villages, art. 129).

L'électeur non domicilié dans les districts Les Saules et Duberger est inscrit sur la liste du district où est situé l'immeuble dont il est propriétaire ou locataire; s'il est propriétaire ou locataire d'immeubles dans plus d'un district, il vote dans le district où est situé l'immeuble ayant la plus grande valeur ou dans celui où il paie le loyer le plus élevé suivant le rôle d'évaluation en vigueur. (Loi des Cités et Villages, art. 132).

Pierre F. Côté, avocat,
Président d'élection.



POURQUOI
TE
FENDRE
EN
QUATRE?
REGARDE
LE
11

MARDI LE 15 SEPTEMBRE 1970

9h15 LES ORALIENS — 9h30 LES SAINTES CHERIES —
10h.00 SCOLAIRE — 10h.30 EN MOUVEMENT — 10h.45
POLY — 11h.00 LA SOURIS VERTE — 11h.15 CINEMA —
13h00 HORIZONS VERTS — 13h30 CINEMA — 14h30
NI OUI NI NON — 15h00 FEMME D'AUJOURD'HUI —
16h00 BOBINO — 16h30 SOL ET GOSSET — 17h00
PERDUS DANS L'ESPACE — 18h00 LES DEUX D —
18h30 TELEJOURNAL — 18h40 NOUVELLES DU
SPORT — 18h45 24 HEURES — 19h00 NOUVELLES DU
REGIONAL — 19h30 CHER ONCLE BILL — 20h00
DEPARTEMENT "S" — 21h00 MOI ET L'AUTRE —
21h30 RUE DES PIGNONS — 22h00 FORMAT 60
— 23h00 TELEJOURNAL — 23h20 NOUVELLES
DU SPORT — 23h30 CINE-CLUB

REGARDEZ
BIEN
REGARDEZ
LE 11

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement



OTTAWA. — Le premier ministre canadien, M. Trudeau, et le premier ministre de l'Ontario, M. Robert, expriment leur satisfaction à la suite de la conférence sur la Constitution.

Trudeau en faveur de l'accélération de la réforme constitutionnelle

OTTAWA (P.C.) — La 5e conférence fédérale-provinciale sur la Constitution s'est, dès son ouverture lundi matin, lancée dans l'étude de l'accélération de la réforme constitutionnelle.

Dans son discours inaugural, le premier ministre fédéral, M. Pierre Elliott-Trudeau, a demandé aux participants de faire en sorte que la révision constitutionnelle puisse se faire rapidement. La semaine dernière déjà, de hauts fonctionnaires avaient fait savoir qu'il faudrait pour cela que les provinces accordent plus d'argent et d'énergie à cette réalisation.

Mais les premiers ministres de l'Ontario, M. John Robert, et de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, représentants les points de vue conservateurs et libéraux provinciaux, ont déclaré de leur côté que le processus de révision constitutionnelle allait prendre des

années et qu'il faudrait mieux revenir à la recherche d'une formule d'amendement à l'actuelle Constitution avant de tomber d'accord sur une future.

Une entente avait déjà été conclue il y a six ans sur une formule d'amendement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, permettant de la modifier sans qu'il soit nécessaire d'en référer au Parlement de Londres, comme c'est toujours le cas.

Mais cette formule devait être abandonnée par le Québec qui y avait d'abord souscrit.

En faisant sa première apparition à une telle conférence comme leader libéral et chef du gouvernement québécois, M. Robert Bourassa a réitéré les exigences formulées jadis par ses prédécesseurs de l'Union nationale, MM. Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand. Il a toutefois précisé qu'il au-

rait d'autres exigences à formuler un peu plus tard et il a réclamé des "réformes en profondeur, ajoutant enfin que le Québec ne tolérera pas de "lenteurs excessives" dans la conclusion d'un accord sur une nouvelle Constitution.

Le premier ministre Trudeau a déclaré, par ailleurs, qu'il était clair que le gouvernement Bourassa favorisait le maintien du fédéralisme canadien.

M. Trudeau a précisé qu'il avait eu cette certitude plus tôt examinant "brièvement", le mémoire que le premier ministre Bourassa a déposé, lundi, à la deuxième séance de travail de la conférence constitution-

nelle. Le chef du gouvernement canadien était interrogé par les journalistes, à l'issue de la première session de cette rencontre qui doit prendre fin mercredi soir, et à laquelle participent les 11 chefs de gouvernement du pays.

Tatcher contre la priorité donnée à la Constitution

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement Thatcher voit d'un mauvais oeil la priorité que l'on donne à la question constitutionnelle dans les conférences fédérales-provinciales et estime que cette question ne devrait faire l'objet que d'une seule rencontre par année.

Cette précision et cette suggestion ont été formulées, lundi, par le premier ministre Ross Thatcher de la Saskatchewan, à l'ouverture de la 2e séance de travail de la conférence constitutionnelle.

"Si l'Ontario et Québec veulent se réunir plus souvent pour arriver à une entente satisfaisante, nous n'y avons pas d'objection", a dit M. Thatcher, ajoutant toutefois que son gou-

vernement s'attend bien à être consulté avant que des modifications définitives soient apportées à la constitution du pays.

Le premier ministre de la Saskatchewan a souligné que, depuis le début de la révision constitutionnelle, soit depuis 2 ans et demi, aucun accord sur une constitution nouvelle ou révision n'est encore intervenu.

M. Thatcher croit que les gouvernements canadiens devraient adopter un mécanisme de délégation de pouvoir et que la constitution devrait être rapatriée le plus tôt possible pour permettre au Canada de la modifier "sans avoir à passer par le Parlement britannique".

La rédaction d'une autre constitution peut demander encore plusieurs années

— John Roberts

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre ontarien, M. John Roberts, a proposé, lundi, à ses homologues canadiens, l'adoption, dans un avenir immédiat, d'une formule de modification de la constitution du pays.

Il a aussi suggéré l'établissement de voies solides de consultation intergouvernementale, ainsi que la solution des problèmes les plus urgents et les plus importants qu'ont à résoudre les gouvernements provinciaux et fédéral.

Le premier ministre Roberts a fait ces propositions à l'ouverture de la 2e séance de travail de la conférence constitutionnelle, à Ottawa, groupant les 11 premiers ministres du pays.

Dans une déclaration dont copies ont été remises à la presse — la rencontre se déroulant à huis clos — le premier ministre ontarien soutient "qu'il convient d'accorder sans délai la priorité à une étude

intensive et à une entente prochaine sur une formule de modification".

Selon lui, une fois pareille formule adoptée, il serait possible de modifier immédiatement la constitution dans les domaines où il existe des problèmes urgents. M. Roberts estime que la révision entière de la constitution ou la rédaction d'un autre acte peut demander encore plusieurs années et que l'on ne peut pas laisser aussi longtemps la solution à certains problèmes.

Problèmes urgents

Il a donné, à titre d'exemple, les problèmes financiers et fonctionnels qui peuvent, selon lui, être résolus sans attendre la fin de la révision constitutionnelle, révision qui a débuté il y a deux ans et demi.

"Je doute fort, a-t-il dit, que chaque problème qui se pose à notre fédération exige qu'on change la constitution écrite. Les principales questions à l'ordre du jour de cette rencon-

tre, notamment le marché des capitaux et les institutions financières, et la gestion du milieu, démontrent le bien-fondé de cet argument.

"Ce n'est pas simplement en modifiant la constitution qu'on pourra résoudre les principaux problèmes existant dans ces domaines. Au contraire, a ajouté M. Roberts, il faudra plutôt que les gouvernements fédéral et provinciaux déploient des efforts continus, fondés sur des ententes solides qu'on aura conclues à la suite de négociations intergouvernementales".

Ce qui précède, a dit le premier ministre ontarien, milite en faveur de l'établissement, "dès maintenant", de mécanismes intergouvernementaux de consultation.

Revision

M. Roberts a aussi soutenu que la conférence constitutionnelle devrait hâter la révision préliminaire de la constitution, notamment en ce qui a trait à l'examen détaillé de la répartition des compétences législatives.

Au début de sa déclaration, M. Roberts rappelle que la révision de la constitution n'est pas l'idée d'un seul mais de tous les gouvernements provinciaux et fédéral.

Il y a lieu d'être fier d'avoir entrepris une telle tâche dans une atmosphère de paix, d'impartialité et de compassion, soutient-il. "Jusqu'ici nous y sommes arrivés et cela se poursuivra".

Cette deuxième séance de travail de la Conférence constitutionnelle prendra fin mercredi.

Il appartiendrait au fédéral de conserver l'environnement

OTTAWA (P.C.) — La Constitution canadienne devrait être assez souple pour permettre au gouvernement fédéral

d'adopter des mesures pour conserver l'environnement sur tout le territoire du Canada tout en respectant la juridiction des provinces dans ce domaine.

présentant de chaque province canadienne et de chaque Etat des Etats-Unis ainsi que d'un représentant de chacun des gouvernements "fédéraux".

Ce groupe de travail remplira bénévolement et dans un esprit de coopération les tâches de protéger l'environnement jusqu'à ce que la Commission mixte internationale prenne la relève.

LES GRANDS LACS

La proposition de M. Roberts concerne particulièrement la région des Grands Lacs "où la pollution est si grave que les provinces et les Etats limitrophes souhaitent voir le gouvernement fédéral renforcer son autorité et améliorer les conditions de l'environnement dans le bassin des Grands Lacs".

Cette analyse des problèmes de la pollution laisse entrevoir le besoin d'étudier un certain nombre de mécanismes pour en arriver au degré de souplesse requis, et pour garantir la création et la continuité de programmes efficaces d'environnement, selon M. Roberts.

Ces mécanismes sont, par ordre d'importance, d'abord les ententes intergouvernementales, la délégation législative ou administrative et la primauté de certains domaines où les deux niveaux de gouvernement exercent une compétence égale.

Le gouvernement fédéral devrait assumer la responsabilité entière de la protection de l'environnement contre les dangers de pollution d'ordre international et de la promotion, sur le plan international, des objectifs et devoirs du Canada en ce qui concerne l'environnement.

Il reviendrait toutefois aux provinces d'exécuter en majeure partie les programmes qui leur sont propres.

Telle est la position qu'a adoptée, hier, le premier ministre de l'Ontario, M. John Robert, dans un document déposé à la table des discussions constitutionnelles, à Ottawa.

Le problème de lutte contre la pollution de l'air et de l'eau fait l'objet, actuellement, de pourparlers entre Ottawa et les provinces afin de déterminer les compétences de chacun, selon la Constitution.

ECHANGE DE VUES

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a appuyé en principe les grandes lignes du document de M. Roberts, d'après les propos qu'il a tenus devant les journalistes à sa sortie de la salle de conférence.

M. Roberts a préconisé une série d'échanges de vues entre le fédéral et les provinces afin d'en arriver éventuellement à une entente écrite.

"L'aboutissement de ces négociations devrait être la conclusion d'une entente officielle entre deux ou plusieurs gouvernements."

"Ces ententes écrites auraient l'avantage de prévenir toute incompréhension ultérieure entre les gouvernements en cause", a poursuivi le premier ministre ontarien.

Ce dernier a proposé également la formation d'un comité ad hoc composé d'un haut re-

Bourassa satisfait de sa première rencontre

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, s'est déclaré très satisfait de la tournure et du ton qui ont marqué la première journée des discussions constitutionnelles lundi, à Ottawa.

M. Bourassa, pour qui c'est la première réunion de ce genre depuis son élection au poste de premier ministre, a dit aux journalistes qu'il n'est pas venu à Ottawa pour lancer des ultimatum au gouvernement fédéral mais pour discuter des propositions précises et complètes dans le cadre d'un nouveau partage des responsabilités entre les deux ordres de gouvernement.

Il a admis que le processus de révision de la Constitution est lent et que la formule d'amendement constitue la principale pierre d'achoppement des pourparlers.

Le premier ministre québécois a souligné ainsi à la suggestion de son collègue de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, de convoquer une seule conférence annuelle sur la question de la Constitution.

Tout comme M. Thatcher, M. Bourassa serait disposé à poursuivre des discussions bilatérales avec Ottawa en vue de hâter une entente satisfaisante sur le sujet, quitte à consulter les autres provinces avant d'ap-

porter les modifications définitives à la Constitution.

URGENCE

M. Thatcher est d'avis que le Canada fait face à de nombreux problèmes économiques fondamentaux et il voit d'un mauvais oeil à ce que l'on accorde la question constitutionnelle lors des conférences fédérales-provinciales.

Fondamentalement, M. Bourassa adopte la même ligne de conduite que ses prédécesseurs, Lesage, Johnson et Bertrand, sur la révision de la Constitution, la compétence du Québec dans le domaine de la politique sociale et la péréquation.

En réponse à une question, M. Bourassa a dit qu'il n'est nullement question que le Québec revienne à la célèbre formule Fulton-Favreau concernant le rapatriement de la Constitution.

Le gouvernement du Québec accorde encore une grande importance à la révision de la Constitution de façon à faire participer davantage le Québec au fédéralisme canadien.

Sur ce point, le premier ministre québécois s'est dit disposé à poursuivre les négociations avec Ottawa dans le but d'en venir le plus rapidement possible à un accord satisfaisant pour les deux parties.

Les Québécois ne tolèrent plus d'excessives lenteurs

— Bourassa

Par DON MACPHERSON

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a plaidé en faveur de la participation de sa province dans les décisions du gouvernement fédéral concernant "le développement économique, social et culturel du Québec".

Parlant à la séance d'ouverture de la conférence constitutionnelle, la première depuis la prise du pouvoir à Québec par les libéraux, le 29 avril dernier, M. Bourassa a affirmé que les Québécois veulent accélérer le processus de révision de la constitution.

"Nos concitoyens québécois ne tolèrent plus l'excessive lenteur des procédures de révision de la constitution, ni le chaos qui en résulte."

Le chef du gouvernement québécois a exposé les grandes lignes des réformes constitutionnelles qu'il préconise, mais

un document plus détaillé est actuellement en cours de préparation par ses hauts fonctionnaires.

Participation flexible

Il a demandé une participation flexible aux politiques fédérales monétaires, fiscales et commerciales et un rôle prédominant des provinces dans le développement des affaires sociales, telles que les ressources humaines, affaires urbaines et loirs.

M. Bourassa a également suggéré une répartition des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provincial afin de réaliser l'égalité économique régionale. "Une prise de position ferme est indispensable pour que la croissance économique du pays puisse être mieux équilibrée".

Par ailleurs, M. Bourassa a demandé une participation provinciale plus étroite dans le

domaine des communications, de l'immigration et des relations avec l'étranger qui touchent tout particulièrement l'existence et l'avenir du Québec.

Le premier ministre a par ailleurs prié les autres gouvernements, fédéral et provinciaux, d'étudier attentivement certains points du document de travail soumis par le Québec il y a deux ans, au sujet notamment de la monarchie, du parlementarisme, du nom officiel de la confédération, du concept des deux nations et du droit à l'autodétermination.

Toutefois, a-t-il ajouté, "le Québec n'est pas intéressé à commencer une querelle sur les mots et symboles."

"Ce qui nous intéresse, a encore dit M. Bourassa, se trouve dans la substance même de la Constitution et la possibilité de parvenir à une meilleure distribution des pouvoirs et des ressources."

Et M. Bourassa s'est directement opposé à Ottawa en exigeant pour les provinces le droit de payer les allocations familiales, alors que le cabinet fédéral les verse directement aux intéressés sans passer par les organismes provinciaux.

Les anglophones encore déçus du Québec

OTTAWA (P.C.) — Après chaque changement de gouvernement, au Québec, les premiers ministres des autres provinces espèrent que le Québec présentera des exigences plus modérées aux conférences constitutionnelles.

Une fois de plus ils ont été déçus, bien que peu surpris. Le premier ministre libéral du Québec, M. Robert Bourassa, a déclaré que son gouvernement n'était pas intéressé à entamer une bataille sur les mots et symboles, tels que le code criminel, l'assurance-chômage, les pêcheries et le commerce interprovincial.

Toutefois, on n'a pas porté suffisamment d'attention, dans le document québécois original, au contrôle de la pollution, à la recherche et aux communica-

Johnson, et réitérées ensuite par son successeur, M. Jean-Jacques Bertrand.

TRIBUNAL CONSTITUTIONNEL

En fait, M. Bourassa a même été plus loin.

"Les demandes faites jadis par le Québec sur la distribution des pouvoirs étaient incomplètes, a-t-il souligné. En 1968, M. Johnson n'avait pas été plus loin que certains points importants, tels que le code criminel, l'assurance-chômage, les pêcheries et le commerce interprovincial."

Toutefois, on n'a pas porté suffisamment d'attention, dans le document québécois original, au contrôle de la pollution, à la recherche et aux communica-

M. Bourassa a affirmé qu'un document plus explicite sera bientôt rédigé. Il a cependant de nouveau réitéré, comme l'avaient fait auparavant MM. Johnson et Bertrand, la création d'un tribunal constitutionnel qui arbitrerait en dernier ressort les divergences entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Le premier ministre a également demandé une réforme en profondeur de la constitution, affirmant ensuite que le Québec ne tolérerait pas de "lenteurs excessives".

Et M. Bourassa s'est directement opposé à Ottawa en exigeant pour les provinces le droit de payer les allocations familiales, alors que le cabinet fédéral les verse directement aux intéressés sans passer par les organismes provinciaux.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU

COMMUNIQUE

Ouverture des écoles à la régionale Chauveau

Mardi, 15 sept. 1970 :

Les élèves de niveau élémentaire qui suivent les cours pour enfance exceptionnelle et qui sont inscrits aux écoles de Duberger, St-Viateur et St-Félix.

Mercredi, 16 sept. 1970 :

Ecole St-Joseph à Loretteville.

Polyvalente de Neufchâtel : Sec. I et II, Sec. V professionnel industriel seulement. (Les élèves du cours régulier secondaire V seront informés plus tard de la date de leur rentrée).

Polyvalente de l'Ancienne-Lorette :

Sec. I et II, Professionnel court I, II et III, Secondaire V professionnel et industriel seulement. (Les élèves du cours régulier secondaire V seront informés plus tard de la date de leur rentrée).

Jeudi, 17 sept. 1970 :

Institut St-Louis-de-France à Loretteville Secondaire IV seulement.

Vendredi, 18 sept. 1970 :

Secondaire III, (Institut St-Louis-de-France) Professionnel court, Enfance exceptionnelle.

Les autres élèves inscrits aux polyvalentes de Neufchâtel et de l'Ancienne-Lorette seront informés prochainement de la date de rentrée.

DIRECTEUR GENERAL DES ECOLES
Robert Prémont

SPECIALISTE DE LA VUE Dr Laurent Massicotte

OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES
1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686

Berlitz peut améliorer votre anglais

Comment? La Méthode Berlitz®. Nos 90 années de recherches vous aident à apprendre l'anglais plus facilement et plus rapidement.

Incrovable? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... italien... ou français.

Berlitz®
Langues vivantes • Leçons pratiques

Québec, 500, Grande Allée, Tél. 529-6161
Chicoutimi, 152 rue Racine, Tél. 549-7474



● Comme les vétérans sont bien connus des amateurs et des instructeurs, c'est vers les recrues que se porte l'intérêt au début d'un camp d'entraînement. À gauche, Vic Stasiuk semble se demander s'il trouvera un nouveau Bobby Clarke parmi ces choix



au repêchage des Flyers, soit : Doug Kerslake, Dennis Giannini, Bill Clement, Henry Nowak, Gary Cunningham et Bob Kelly. Au centre, Marcel Pelletier accueille Jacques Lapierre, du Shawinigan, le choix n° 3 des Flyers au repêchage junior. À droite,



Eddie Bush devra trouver parmi ces cinq gardiens de buts les deux qui défendront la cage des As l'hiver prochain : Roger Kosar, Neil MacNeven, Bill Woodyatt, Bob Taylor ou Michel Belhumeur. (Photos L'Action, Marcel Laforce)

Heureusement que la patinoire de Sainte-Foy est disponible

Par Jean Pouliot

C'est à l'aréna de Sainte-Foy que se continuera l'entraînement des As jusqu'à nouvel ordre, car les lignes n'étaient pas terminées au Colisée hier soir.

Les joueurs ont été divisés en trois groupes qui pratiqueront chacun à deux reprises, à 7 heures 30 du matin et midi 45. Martin Madden dirigera une première formation comprenant les cerbères Woodyatt, MacNeven et Kosar, les défenseurs Lapierre - Cunningham, Farkas-Drolet et Parent-Legault, ainsi que les tris Ringler-Gorman-Kerslake, Loe-Tomasson-Hurlbert et Trevelyan-Giannini-Saleski.

À 9 heures 15 et 2 heures 15, Eddie Bush a en charge des gardiens Belhumeur et Taylor, des défenseurs Brossart-MacSweeney, Boutin-Pelletier, Mair-Houde, et des lignes Drolet-Wright-Sarrazin, Currier-Schultz-Nowak, Clement-Kelly-Dufour, ainsi que Gaudette et Chartré.

Enfin à 11 heures et à 3 heures 45, Vic Stasiuk comptera sur Parent et Favell, sur les deux défenseurs Watson-Ashbee, Hale-Van Impe et les frères Hillman, ainsi que les tris Johnson-Sutherland - Dornhefer, Clarke-Lesuk-Morrison, Pe-

ters-Heiskala - Swarbrick, Lacroix-Gendron-Nolet, avec Hughes et Bernier comme joueurs supplémentaires.

LES SIGNATURES

Même si les règlements de la Ligue Nationale stipulent que les joueurs doivent avoir signé leur contrat avant de se rapporter au camp d'entraînement, Keith Allen a acquiescé à la demande de plusieurs athlètes pris dans les écoles de hockey durant l'été de continuer les négociations durant le camp. En fait, 13 des 20 joueurs qui constitueront vraisemblablement les Flyers sont déjà sous contrat.

Du groupe, André Lacroix, Bernard Parent et Brent Hughes terminent la seconde partie d'un contrat de deux ans. Durant l'été, Allen a vu ses termes acceptés par Larry Hale, Joe Watson, Bobby Clarke, Jean-Guy Gendron, Earl Heiskala, Jim Johnson, Bill Lesuk, Lew Morrison, Gary Peters et Simon Nolet. Il a de plus fait signer leur premier contrat professionnel aux amateurs Bill Clement et Tom Trevelyan. Enfin, hier après-midi, le directeur-gérant des Flyers a rencontré une demi-douzaine de joueurs et deux d'entre eux, Bob

Currier et Michel Belhumeur ont signé une entente d'un an.

Allen s'attend à faire signer une quarantaine de joueurs pour les As et les Flyers, plus possiblement deux amateurs qui seront assignés au San Diego. Max McNab doit venir à l'entraînement, et comme les règlements de la Ligue de l'Ouest obligent à deux recrues, il fera son choix après les As.

Deux joueurs qui participent au camp, Gilles Drolet et Claude Houde, appartiennent au Canadien, mais les Flyers ont une option d'achat sur leurs services.

AILLEURS

Cinq équipes de l'Amérique ont commencé leur entraînement quelques heures avant les As. Springfield s'entraîne à Victoria depuis jeudi dernier avec les Kings de Los Angeles et les Voyageurs au Forum avec le Canadien depuis cette date également.

Vendredi, Cleveland se mettrait à l'œuvre avec Minnesota à Winnipeg et Rochester avec Vancouver à Calgary. Samedi, c'était au tour de Providence d'embrayer en même temps que les Seals d'Oakland à Oshawa. L'arena de Hershey n'aura sa glace qu'en prochaine fin de

semaine. Les Clippers s'y entraîneront à compter de dimanche et les Bears à partir de lundi. Les clubs disputeront 34 parties hors-concours, dont sept contre des clubs de la L.N.H. en commençant samedi prochain.

PRIX D'ADMISSION

Les centaines d'amateurs de hockey qui voudront bien voir

les As et les Remparts à leurs séances d'entraînement au Colisée, devront payer cette année pour les voir à l'œuvre et ce, dès le début du camp d'entraînement.

Voilà la politique que vient d'adopter la Commission de l'Exposition, qui administre aussi le Colisée.

Cette attitude est motivée par les frais de surplus occasionnés par la présence de nombreux

amateurs à chaque séance, dans les gradins du Colisée : nettoyage, présence de gardiens supplémentaires, et autres frais qui deviennent assez onéreux.

C'est ainsi que pour assister aux séances de conditionnement des joueurs de hockey, les adultes devront payer 50¢ et les enfants 25¢. Cette politique sera en vigueur jusqu'à l'ouverture du calendrier régulier.

Les Remparts soufflent un peu en attendant les Trifluviens

PAR JACQUES REVELIN

En attendant avec de plus en plus d'impatience le retour définitif au Colisée, Maurice Filion a modéré l'entraînement de ses joueurs, pour leur permettre de prendre leur deuxième souffle. Une seule pratique aura lieu en fin d'après-midi à Sainte-Foy et ce sera sans doute la dernière à cet endroit.

Hier, il n'y avait rien de spécial à signaler. Aucun entraînement, aucune signature de contrat, aucun échange de club. Les derniers développements ne surviendront pas avant quelques jours et il est même possible que Filion profite des deux prochains matches hors-concours face aux Ducs de Trois-Rivières pour effectuer un dernier test avec quelques recrues, tout en donnant une ultime chance à deux ou trois vétérans qui sont actuellement sur le bord du congédiement.

Après les deux joutes de la semaine, les Remparts perdront Guy Lafleur. Pas pour longtemps, heureusement. C'est lundi qu'il doit s'enlever vers l'Europe où il séjournera une semaine. Ce voyage lui a été offert quand

on le proclama l'athlète canadien français par excellence. Il sera de retour à Québec une dizaine de jours avant l'ouverture de la saison.

UN NOUVEAU PILOTE DIRIGERA LES DUCS

L'équipe trifluviennaise a changé d'entraîneur. Au cours de la dernière saison, Roland Morrisot faillit perdre un œil au Colisée, quand un œuf lancé par un spectateur l'atteignit en plein visage. Après plusieurs jours d'hospitalisation et une assez longue période de rétablissement, il reprit en mains son équipe mais avec une vision très affaiblie et c'est sans doute pourquoi il a passé la relève à Robert Léger qui dirigera désormais les Ducs.

Cette formation qui ne participe aux éliminatoires du printemps n'a perdu que quatre joueurs devenus trop vieux. Mais l'un d'eux sera difficilement remplaçable puisqu'il s'agit de Luc Simard, le champion compteur du circuit repêché par les Maple Leafs de Toronto. Toutefois, Richard Leduc sera encore le fougueux capitaine des Ducs et on en entendra sûrement parler...

Lundi matin, il ne restait plus que 25 joueurs sur la glace du Colisée de Trois-Rivières, à la suite du retrait de plusieurs jeunes aspirants qui ont été affectés aux Barons du Cap-de-la-Madeleine, le club-école des Ducs. Parmi les nouveaux qui sont encore qualifiés, on dit beaucoup de bien de John Christopher, un défenseur qui s'alignait pour le club junior B de Donnacona et d'un certain Jacques Pilon, de Chambly.

Voici les noms des joueurs ayant renouvelé leur contrat : Richard Latulippe, Michel Landreau, Richard Leduc, Alain Daigle, Gilles Rompré, André Deschamps et Luc Hébert qui doit jouer encore le rôle de... policier. Les deux vétérans seront sans doute Yves Gosselin et André Bélanger mais Denis Héron leur livrait une chaude lutte au cours de la semaine dernière. Rappelons que l'entraîneur en chef des Ducs est Jacques Toupin, l'ancien instructeur des As de Québec.

Les Ducs seront au Colisée vendredi soir et les Remparts leur rendront visite dimanche après-midi.

QUEBEC-DISTRICT

La présidence de la ligue Québec-District a été confiée à Raymond Corbin. Ses adjoints seront Jacques Paquet et Jean-Marc Blouin. Une réunion est prévue pour la semaine prochaine et toutes les équipes intéressées seront alors convoquées. Afin d'attirer le plus de gens aux compétitions, un comité spécial a été formé et la responsabilité a été confiée à Marc Boulanger. Ce comité spécial verra à communiquer à tous les endroits où se jouent le badminton. De plus, afin de faciliter la tâche de chacun, un président a été nommé pour chaque tournoi. C'est ainsi que Blaise Bédard est le coordonnateur du premier tournoi. Comme on peut le constater, le badminton dans la région se porte à merveille.



par Jacques REVELIN

Deux sports en plein essor

JUDO

Sport facultatif aux Jeux Olympiques. Il fut à l'honneur à Tokyo, ignoré à Mexico et reviendra au programme des Jeux de Munich et de Montréal. Donc, à considérer sérieusement dans la région québécoise où, d'ailleurs, le judo ne manque pas d'adeptes et de professeurs qualifiés.

Ce sport a l'avantage de pouvoir se pratiquer dès la prime jeunesse et l'intérêt qu'il suscite auprès des étudiants n'est sûrement pas négligeable. Depuis quelques années, la participation québécoise aux championnats provinciaux a enregistré des résultats de plus en plus notables. La sélection nationale sera évidemment difficile à obtenir, sans constituer une ambition irréalisable.

Ce sport a des principes très particuliers. Il serait bon, notamment, de bien déterminer la différence entre le judo et le karaté afin que l'on sache quel est celui des deux qui est "olympique". Partant de cette précision, ce sera le judo ou le karaté qu'il faudra surtout promouvoir, en se fiant aux connaissances et, de préférence, à ceux pour qui ce sport n'est pas exclusivement une profession lucrative mais qui se soucient également d'un développement strictement amateur. Ce sport est encore mal connu. C'est l'un de ceux ayant grandement besoin de propagande. À ce sujet, il faudra veiller qu'on lui accorde une attention spéciale.



VOLLEY-BALL

Ce sport a tardé à se répandre mais le voici devenu "mondial", ou presque.

Au Canada, cependant, il tarde à se généraliser, bien que sa popularité s'élargisse peu à peu aux dépens du basketball, semble-t-il.

Sport d'intérieur, il se pratique facilement en gymnase, sans matériel coûteux ni encombrant, dans un espace restreint. De plus, il n'exige pas de grandes facultés physiques mais surtout une bonne détente, de la vivacité et une assez bonne synchronisation des mouvements, trois aptitudes qui se développent n'importe où, y compris au Québec.

L'importance de promouvoir le volley-ball est surtout justifiée par l'accessibilité de ce sport pour l'élément féminin. Aussi, sans ignorer les garçons, l'effort de promotion du volley-ball pourrait davantage être axé en faveur des jeunes filles, puisque ce n'est pas un jeu brutal et qui, par surcroît, provoque des mouvements extensifs propices au maintien de la ligne (...)

Au Canada, le volley-ball n'est pas encore sous l'empire d'une province. Il faut donc que la nôtre en profite pour s'en attribuer la supériorité, gage de participation au J.O. puisqu'il s'agit d'un sport d'équipe. Ce sera la meilleure qui se qualifiera pour les compétitions internationales.



● Quatre vétérans des As qui ont passé l'été dans la Belle Province se retrouvent au début d'une autre saison (photo du haut), soit Onil Boutin, André Gaudette, René Drolet et Guy Dufour. Deux anciens du tournoi pee-wee, Gilles Drolet et Claude Houde, pourraient bien se tailler une place sur l'équipe locale, car Keith Allen a obtenu une option d'achat de leur contrat (photo du bas). (Photos L'Action, Marcel Laforce)

17 joueurs sous contrat

ONT SIGNE (17) — Bernard Parent, André Lacroix, Brent Hughes, Larry Hale, Joe Watson, Bob Clarke, Jean-Guy Gendron, Earl Heiskala, Jim Johnson, Bill Lesuk, Lew Morrison, Simon Nolet, Gary Peters, Bob Currier, Michel Belhumeur, Bill Clement, Tom Trevelyan. A VENIR (23)

Brumel est redevenu bondissant

MOSCOU AFP — Valéry Brumel, recordman du monde du saut en hauteur avec 2 mètres 28, victime d'un accident de la circulation il y a trois ans, et qui a subi sa dernière opération chirurgicale au début de l'été, a de nouveau franchi 2 mètres 10 au cours d'une séance d'entraînement, apprend-on dans son entourage.

quand on a l'oeur sur la main...

de Kuyper le gin au grand coeur.

DEPUIS 1695

on va aux courses

CE SOIR 7 hres 45 — QUEBEC

Pour opérer dans la Ligue Eastern

L'affiliation avec un club majeur est la prochaine étape à franchir pour Québec

Gilles Lamontagne



Maire de Québec

Québec, September 10th, 1970

Mr. Thomas Richardson, president
Eastern Baseball League
Williamsport, Penn.
U.S.A.

Dear Sirs:

To further the development of organized baseball in our city, it would be very interesting to have a team in an AA league.

I understand that the local Indians have asked for their admission in the Eastern Baseball League and it is my pleasure to give my fullest backing to this request.

It seems that two conditions for granting a franchise to the Indians in the Eastern Baseball League are the extension of the seating capacity of the stadium to 7,500 places, by the addition of bleachers and the improvement of the lighting system by converting it to mercury vapor lamps.

I want to assure you that the City of Québec is willing to meet these conditions and that, upon the admission of our local club in the Eastern Baseball League, steps will be taken to comply with them.

Hoping to see the Québec Indians play in the Eastern Baseball League next season, I am,

Yours truly,
Gilles Lamontagne,
Mayor of Québec City.

Voici une copie de la lettre que le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne a remis à la délégation québécoise à la veille du départ pour New York pour assister à une réunion de la Ligue Eastern. M. Lamontagne a promis l'entière collaboration de la ville au projet de doter Québec d'un club de calibre AA.

Par Réal LABBÉ

C'est au cours d'une conférence de presse donnée hier midi, à la Brasserie Molson, que la direction de la nouvelle franchise de la Ligue Eastern, a fait connaître les grandes lignes de son mode d'opération pour la prochaine saison. Tout d'abord il est fort probable que l'appellation "Indians" soit abolie, car selon un règlement du baseball mineur, l'équipe doit prendre le nom du club majeur et doit porter le même costume. L'ère des Indiens est révolue.

Le propriétaire de l'équipe, Hughes Beaudoin, a admis que rien d'officiel n'avait été fait en ce qui regarde le bureau de direction de la nouvelle équipe AA. Il est possible que des changements surviennent comme il se peut que les gens qui sont présentement en place demeurent à leur poste. Pour Beaudoin, il est préférable d'attendre que le club soit définitivement fixé au sujet de son affiliation pour prendre les mesures nécessaires.

Avec le changement de nom probable, une nouvelle page sera tournée dans l'histoire du baseball à Québec, car il faudra recommencer à neuf sur une plus haute échelle, à tous les points de vue.

L'AFFILIATION

Il semble que le pas le plus important sera franchi lorsqu'on sera fixé sur l'équipe majeure qui aura son club ferme à Québec. Les Hughes Beaudoin, George Nolan et Paul Garneau ont bien obtenu une franchise à la ville de Québec dans la Ligue Eastern pour la saison 1971, mais s'ils n'obtiennent pas une affiliation à un club majeur, ils ne pourront opérer cette franchise. La même situation existe pour Trois-Rivières.

Cependant de l'avis de tous les membres de la Ligue Eastern, le plus gros pas a été fait quand on a accordé la franchise, le reste doit venir par surcroît. Au cours de la

conférence d'information d'hier, on n'a pu tellement élaborer sur la prochaine saison, parce qu'il faut attendre la prochaine assemblée du baseball professionnel, à la fin de novembre, à Los Angeles, pour être définitivement fixé sur les modalités, comme le nombre de parties prévues au calendrier, l'agencement des voyages, etc.

LA VILLE

Quand la délégation de Québec est arrivée à New York, elle avait en mains l'appui à cent pour cent du maire Gilles Lamontagne. Dans une lettre adressée à M. Tommy Richardson, le maire Lamontagne déclare que la ville est prête à faire les améliorations nécessaires au stade selon les conditions de la Ligue Eastern, si ça peut aider Québec à être dotée d'une franchise.

Maintenant que la Capitale provinciale aura son club de calibre AA, la ville effectuera des travaux au stade Municipal en augmentant la capacité à 7,500 sièges et en modifiant le système lumineux pour le changer au complet par des lampes aux vapeurs de mercure.

Selon le maire, il en coûtera de \$35,000 à \$50,000 pour les lumières et quelque \$25,000 pour l'addition de sièges, ce qui ferait des déboursés de l'ordre de \$75,000.

CLUBS INTERESSES

Six clubs des ligues majeures seraient intéressés à démanteler leur franchise de la Ligue AA. Parmi ceux-ci on retient les noms des Indians de Cleveland, les White Sox de Chicago, des Padres de San Diego et des Royals de Kansas City. Il y aurait aussi les Expos de Montréal s'ils décident de démanteler leur franchise de Milwaukee. Tous ces clubs majeurs sont insatisfaits des ententes qu'ils ont avec des villes des États-Unis, spécialement au point de vue assistance alors qu'à Québec on a Trois-Rivières, on est capable d'attirer plus de 100,000 spectateurs en une saison.

Fanning est heureux du choix de Québec et de Trois-Rivières

Par Réal LABBÉ

La victoire surprise remportée par les délégations de Trois-Rivières et Québec a fait

couler beaucoup d'encre dans la Capitale provinciale et elle n'a pas fini d'en faire couler à la suite d'un article paru dans un quotidien montréalais mettant en doute l'attribution d'une franchise dans la Ligue Eastern pour ces deux villes de la province de Québec. Le président des Expos de Montréal, M. John McHale, le gérant-général Jim Fanning et le directeur des clubs fermes des Expos, Danny Mendez, ont semblé très surpris que le circuit présidé par Tommy Richardson ait accordé des franchises à ces deux cités.

Selon eux, la nouvelle était prématurée, donnant comme principale raison que pas un club majeur n'avait donné son appui à un club de la province pour une affiliation. "Je suis bien content que Québec et Trois-Rivières aient été acceptés dans la Ligue Eastern, a dit Jim Fanning au cours d'une conversation téléphonique hier soir, et d'ailleurs George Nolan m'a appelé ce matin (hier) et je l'ai félicité".

Fanning a cependant ajouté que le gros du travail restait à faire signifiant qu'il n'était pas aisé d'obtenir une affiliation. "C'est une grosse victoire", a continué Fanning, "je puis te dire qu'il reste beaucoup de choses à abattre car il y a environ trois semaines nous avons eu une réunion des clubs majeurs et il n'a été question de rien à ce moment-là".

Après lui avoir dit que nous avions eu un entretien téléphonique avec le gérant-général des Red Sox de Pawtucket, Steve Dailey, Fanning a alors déclaré que nous en savions plus que lui. De toutes façons, il a demandé à George Nolan, hier matin, d'attendre de ses nouvelles avant de faire des déclarations auprès des autres équipes pour trouver une affiliation. Il voulait sans doute montrer l'intérêt des Expos à installer une filiale AA à Québec si jamais ils devaient quitter Jacksonville.

STEVE DAILEY

Nous avons vainement tenté

de rejoindre le vice-président de la Ligue Eastern, Joe Buzas, qui a présidé à la réunion de la Ligue en dernière fin de semaine en l'absence du président Tommy Richardson. Cependant le gérant-général des Red Sox de Pawtucket, a bien voulu rappeler à Québec et il s'est dit assuré que toutes les chances étaient du côté de Trois-Rivières et Québec en ce qui concerne les affiliations. "Nous sommes sur le siège du conducteur, a-t-il dit, il n'y aura pas de problèmes".

Il a semblé vouloir dire que les anciens clubs de la Ligue Eastern trahiraient très fort pour trouver des affiliations aux deux nouvelles franchises. Selon Dailey, et l'annonce avait été faite auparavant lors de la conférence de presse des Indiens de Québec hier midi, six équipes seraient susceptibles de s'intéresser à la province de Québec.

Les développements ne devraient pas tarder et les Québécois devraient savoir d'ici quelque temps avec quelle équipe des ligues majeures ils feront affaires.

Les Mets se retrouvent sur un pied d'égalité avec Pittsburgh

MONTREAL (PA) — Les Mets de New York, capitalisant sur des erreurs de John Bateman et Ron Fairly, ont croisé le marbre à quatre reprises avec quatre points non mérités pour triompher des Expos de Montréal au compte de 9-5, à la 10e manche, devant plus de 15,000 spectateurs. Cette victoire des Mets les rapproche à une décimale des Pirates de Pittsburgh, en première position de la Ligue Nationale.

Le lanceur de relève, Danny Frisella, qui a retiré les 15 derniers frappeurs à lui faire face a remporté sa septième victoire de la saison. À la 10e manche, il donna sa place à un frappeur d'urgence.

Chez les Expos la recrue C. Mashore a réussi son 1er circuit à sa première présence au bâton dans les majeures, pour faire compter deux points. Il a aussi réussi un simple, pour une soirée parfaite au marbre.

N. Y. 000 050 000 4-9 12 1
Montréal 020 210 000 0-5 10 3

Sadecki, Taylor 4, Frisella 7-3 5, Ryan 10 et Grote, Dyer 10; Stoneman, Reed 5, Marshall 3-8 6 et Bateman. Cir: M; Mashore 1.

SAN FRANCISCO (PA) — Willie Mays a brisé une égalité de 3-3 en obtenant un but sur balles alors que les coussins étaient remplis dans la sixième manche, hier soir, pour mettre les Giants de San Francisco sur le chemin d'une victoire de 7-5 aux dépens des Braves d'Atlanta.

Frank Johnson a ensuite fait produire deux points avec un simple, pour couronner une poussée de quatre points dans cette sixième manche. Les Giants ont réussi leur autre point sur un mauvais lancer.

Atlanta 000 000 200-3 9 0
San Francisco 021 004 00x-7 15 2

McQueen 0-4, Nikero 6, Cardwell 8 et Tillman; Roberger 6-6, McMahon 7 et Dietz.

LOS ANGELES (PA) — Les

Dodgers de Los Angeles ont cogné cinq simples et un double de la première manche, hier soir, alors qu'ils ont eu raison des Padres de San Diego par le compte de 12 à 4.

Les Dodgers ont pris une avance de 5-0 dans cette première manche puis Wes Parker en a fait produire trois autres avec un simple dans la deuxième et un double dans la sixième. Parker a maintenant fait produire 102 points cette saison devenant ainsi le premier joueur des Dodgers à dépasser la marque de 100 depuis que Tommy Davis et Frank Howard ont réussi cet exploit en 1962.

S. Diego 010 000 003-4 11 2
L. Angeles 510 003 30x-12 14 0

Nyman 0-2, Wilson 1, Santorini 5, Willis 7 et Kendall; Osteen 13-13 et Sudakis. C-SD: Murrell 11.

NEW YORK
Agge, CD 6 2 2 0 1
Garrett, 3B, 2B 3 2 2 3 1
C. Jones, CG 3 1 1 1 1
Shenbrot, CD 4 0 0 1 1
Swoboda, CD 0 0 0 1 1
Clendenon, 1B 4 1 2 1 1
Boswell, 2B 3 0 2 2 2
Weis, 3B 0 0 0 0 1
D. Marshall, FU 1 0 0 0 0
Foli, 3B 2 0 0 0 0
Grote, R 3 0 1 0 0
Gaspard, CU 0 1 0 0 0
Dyer, R 0 0 0 0 0
Henderson, AC 3 0 1 0 0
Sadecki, CD 0 0 0 0 0
Taylor, L 0 0 0 0 0
Kranepool, FU 0 1 0 0 0
Frisella, L 1 0 0 0 0
Singleton, FU 1 0 0 0 0
Ryan, L 0 0 0 0 0
Total 38 9 12 7

MONTREAL

Hahn, CG-CC 2 0 0 0 0
Gosger, CC 2 0 0 0 0
Sutherland, 2B 5 0 0 1 1
Staub, CD 1-3 0 0 1 0
Bailey, 1B, 2B 4 0 0 0 0
Bateman, R 4 1 1 0 0
Laboy, 3B 2 1 1 0 0
M. Jones, CG 2 2 2 2 2
Mashore, CC 2 3 0 0 0
Fairly, 1B 3 0 0 0 0
Wine, AC 3 0 0 0 0
Stoneman, L 2 0 0 1 0
Reed, L 0 0 0 0 0
Fairly, FU 1 0 0 0 0
Marshall, L 1 0 0 0 0
Total 39 5 10 5

New York 000 050 000 4-9 12 1
Montréal 020 210 000 0-5 10 3

E: Laboy, Agge, Fairly, Bailey — DJ: Taylor 3 — LSF: New York 12, Montréal 8 — 2B: Bateman, Boswell, Hahn, M. Jones, Garrett — C: R. Targen, Opt. Levis-L, 14 — 3B: Mashore 1 — IV: Gaspard — SAC: Harrelson — BS: Shamsky, Wine, Swoboda.

LANCEURS

Sadecki 3-2 3 8 4 4 0 3
Taylor 1-3 1 0 0 1 0
Frisella, E-7-3 5 1 1 1 2
Ryan 1 0 0 0 1 1
Stoneman 4-1 3 6 3 3 3
Reed 2 3 1 0 0 0
Marshall, g-3-8 5 3 4 0 3 2

Partie sauve: Ryan 1 — ML: Marshall — Temps: 3h08 — Assistance: 15,462.

La Ligue Eastern sans président ?

La Ligue Eastern des États-Unis, de calibre AA, serait sans président depuis dimanche dernier. Tommy Richardson qui a dirigé les destinées de ce circuit pendant bien longtemps commençait à se faire vieux et on lui aurait confié un poste comportant beaucoup moins (même pas du tout) de responsabilité en le nommant en quelque sorte président honoraire de la Ligue. La vice-présidence est assumée par Joe Buzas, le président des Red Sox de Pawtucket. C'est d'ailleurs lui qui a présidé à la réunion de la Ligue en fin de semaine dernière.

La Presse Canadienne a transmis un communiqué provenant de Tommy Richardson à l'effet que les villes de Québec et Trois-Rivières seraient admises dans la Ligue Eastern, et c'est fait depuis samedi dernier. Le candidat le plus sérieux dans le moment pour remplacer Richardson serait Buzas. Avec le départ de Tommy Richardson, la Ligue Eastern va perdre un des grands noms du baseball. (R.L.)

Bocabella au rancart

MONTREAL (PC) — Les Expos de Montréal annoncent que le receveur John Bocabella ne pourra plus jouer d'ici la fin de la saison. Il a subi une appendectomie. Il a participé à 61 matches, a conservé une moyenne au bâton de .269, avec cinq coups de circuits et 17 points produits. Il est âgé de 29 ans.

McDowell sera prêt

CLEVELAND, Ohio (PC) — Le lanceur Sam McDowell, des Indians de Cleveland, a reçu hier son congé du Centre médical Shaker, après avoir reçu des traitements pour un choc léger et une blessure à la tête, à la suite d'une attaque dans le bas de la ville de Cleveland, dimanche soir.

McDowell a déclaré qu'au moins trois individus l'ont attaqué alors qu'il retournait à son hôtel. L'un des trois agresseurs l'a frappé avec un bâton et les voleurs déguerpissent avec au moins \$120.

Il a fallu sept points de suture pour fermer la plaie, mais on croit qu'il pourra être au monticule, jeudi, contre les Tigers de Detroit.

Statistiques finales du baseball pee-wee (détail)

Statistiques finales:			
Classement des frappeurs: Minimum de 20 apparitions			
Nom	Équipe	AB	CS Moy.
R. Bouchard, Christ-Roi	24	11	438
R. Johnson, Beauport	26	11	423
A. Giguère, Beauport	31	13	419
P. Rochon, Beauport	39	12	414
A. Parent, Beauport	20	11	392
C. Lachance, Christ-Roi	20	7	350
B. Ouellet, Christ-Roi	27	9	332
J. Douville, Christ-Roi	21	7	333
R. Labonté, Christ-Roi	24	11	323
R. Delisle, Christ-Roi	35	9	321
R. Cagion, Christ-Roi	31	2	290
D. Dore, Christ-Roi	22	6	272
G. Parent, Beauport	26	7	269
D. Gagnon, Beauport	34	6	250
R. Bédard, Christ-Roi	27	5	185
D. Cauchy, Christ-Roi	24	3	125
Classement des frappeurs: Moins de 20 apparitions			
R. Turgeon, Opt. Levis-L	10	5	300
D. Guay, Opt. Levis-L	4	2	300
G. Bourassa, Opt. Orsain	11	5	483
D. Villeneuve, Opt. Orsain	14	6	458
G. Hueton, Opt. Levis-L	12	5	416
R. Guay, Opt. Levis-L	5	3	406
R. Turgeon, Opt. Levis-L	14	3	357
P. Roy, Opt. Levis-L	14	3	317
S. Nadeau, Opt. Levis-L	15	5	202
R. Sylvestre, Opt. Le-L	10	3	300
Classement des lanceurs: Série éliminatoire			
Nom	Équipe	Pp	Moy. Kb
R. Johnson, Beauport	4	0	1,000 76
A. Binet, Beauport	1	0	1,000 12
G. Côté, Beauport	12	3	233
M. Pouliot, Opt. Levis-L	18	4	222
Y. Rieth, Opt. Orsain	10	2	200
J. Dussault, Opt. Levis-L	3	1	200
J. Julien, Opt. Orsain	5	1	200
J. Labrie, Opt. Orsain	11	3	181
J. Bernard, Opt. Orsain	12	3	167
L. Fournier, Opt. Levis-L	12	2	167
G. Guay, Opt. Levis-L	14	2	142
M. Ouellet, Beauport	7	1	142
G. Leblanc, Opt. Orsain	9	1	111
M. Pénard, Opt. Orsain	10	0	000
R. Joncas, Opt. Orsain	9	0	000
R. Blodreau, Christ-Roi	6	0	000
S. Cantin, Beauport	2	0	000
B. Gauthier, Opt. Levis-L	3	0	000
A. St-Hilaire, Beauport	2	0	000
M. Piquet, Beauport	1	0	000
D. Guay, Opt. Levis-L	1	0	000
L. Fournier, Christ-Roi	1	0	000
A. Buisson, Opt. Orsain	1	0	000

EXCELLENTE OPPORTUNITÉ POUR UN JEUNE HOMME OU UNE JEUNE FEMME AYANT CONNAISSANCES DANS LA PROMOTION

Les As de Québec offre une excellente opportunité à une jeune personne qui possède des idées progressives et nouvelles dans le monde de la promotion.

Excellente chance d'avancement dans le monde excitant du hockey pour la personne qualifiée.

Doit être parfait bilingue et avoir des connaissances de promotion dans les journaux, la radio, T.V. et écoles.

EXCELLENT SALAIRE

POUR ENTREVUE, S'ADRESSER AU BUREAU DES AS DE QUÉBEC,

Colisée de Québec, téléphone : 522-4008 entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m., à partir de jeudi le 17 septembre 1970.

Ce que j'en pense...



REVE OU REALITE ?

Nous conservons précieusement l'édition de 1956 du Baseball Guide, d'abord parce que 1955 fut la dernière année de Québec dans le baseball organisé et aussi parce que notre nom y figure comme statisticien de la Ligue Provinciale. Ainsi avons-nous appris avec une joie non dissimulée que les Indiens avaient été invités à l'assemblée de la Ligue Eastern, puis qu'ils avaient été acceptés en un temps-record. Quand un ami nous prévint hier soir que "La Presse" avait la nouvelle et que Jim Fanning la qualifiait de prématurée, nous avons eu l'impression que sentirait un gagnant présumé de la loterie à une erreur d'impression viendrait d'arracher son prix.

Il y a sûrement des différences appréciables entre la version du vice-président de la Ligue et l'interprétation de Jim Fanning. Selon le sportif de Pawtucket, il ne s'agit que d'une simple formalité de l'obtention d'une affiliation avec un club majeur, car la Ligue aurait six demandes. D'autre part, d'après le directeur-gérant des Expos, les clubs majeurs se sont penchés sur le problème récemment et il ne serait pas question de démanteler des clubs d'une Ligue à l'autre.

Après 15 ans d'attente, la tentation est forte d'écarter d'un revers de la main les empêchements de danser-en-rond, mais une joie prématurée risquerait de se transformer en amère déception. Comme dirait René Lecavalier, "attendons voir".

IL FAUT QUE ÇA MARCHE

Notre grande crainte est que, si ça ne marche pas, les gens boudent définitivement le stade.

C'est arrivé à Montréal quand Jean Barrette a pratiquement annoncé que les Royals obtiendraient une franchise qui se retrouverait plutôt à Baltimore. Ce fut la mort de l'Internationale à Montréal et il a fallu dix ans, plus toute l'influence de Jean Drapeau, avant le retour du baseball organisé dans la métropole.

Hughes Beaudoin mérite mieux que cela. Laval Couture et Paul Garneau n'ont pas soutenu l'équipe à ses moments creux pour que ça se termine ainsi. Claude Bédard et George Nolan ne doivent pas avoir établi tous ses contacts en vain.

Enfin, il faut que ça marche, ne serait-ce que pour le stade. Tout le parc Victoria et les nombreux sports qu'il abrite profiteraient du nouveau système d'éclairage au mercure. Enfin, la venue de baseball de classe "AA" permettrait de reconstruire les "bleachers" qui se paieraient en quelques bonnes journées.

Avec des mois de juillet comme on a eu cette année, n'y a-t-il rien de plus agréable, pour ceux qui ne peuvent se payer la campagne, qu'une belle soirée au baseball ? Trois-Rivières est avec nous, et quand le Coeur du Québec a dit: "Le pont, il nous le faut et nous l'aurons", il l'a eu. Que tout l'Est de la province se rallie autour du nouveau slogan: "Le baseball organisé, il nous le faut et nous l'aurons", et les bâtons disparaîtront des roues par enchantement.

UN REGLEMENT SPECTACULAIRE

Les lecteurs qui ont pris le temps de lire dans l'édition d'hier le nouveau règlement provisoire de la mise-au-jeu libre admettront que ça ne manquera pas de couleur.

Un gardien de buts va y penser deux fois avant de geler une rondelle hors de sa zone réservée, contre Chicago par exemple, car à la mise au jeu suivante, l'arbitre déposera la rondelle sur le bâton du centre dans le grand cercle à côté du filet et personne ne pourra empêcher ce dernier de faire une passe-arrière à Bobby Hull qui attendra le bâton levé.

Le règlement n'est encore qu'à l'essai et il reste des détails à régler, comme par exemple où doit se placer l'arbitre. Mais après la période de joutes hors-concours, tout le monde se réunira à nouveau et on établira les règles définitives pour la saison 1971-72. "Tu n'auras pas besoin de chercher longtemps qui placer en arrière, a dit Vic Stasiuk à Eddie Bush en lui montrant Guy Dufour, car il a tout un plomb".

L'ANECDOTE DU JOUR

La stature des recrues au camp des Flyers et des As fait non seulement le sujet de conversation des amateurs, mais aussi des instructeurs et des vétérans.

Vic Stasiuk, qui aimait taquiner Guy Dufour parce qu'il errait un peu partout sur la glace à son année de recrue, lui a dit hier: "Si tu laisses ton aile demain, tu vas de faire tuer". Guy lui répondit: "Je n'ai pas peur: j'ai une bonne vue et à la dernière minute, je lève mon bâton pour me protéger de l'adversaire".

— "Je ne parle pas de tes adversaires, de dire Stasiuk. Je parle de tes deux compagnons de ligne, Bill Clement et Bob Kelly. Si tu laisses ton aile et entres en collision avec eux, tu es fini".

Ici et là

Les propos de Nolan, Garneau et Beaudoin concernant l'octroi officiel d'une franchise dans la Ligue Eastern, ont été corroborés par le confrère Gaston Pélipin, qui a consacré toute une page du Nouvelliste à la grande nouvelle, après avoir assisté à l'assemblée en qualité d'interprète pour la délégation trifluvienne. — Doug Favell s'est rapporté aux Flyers hier soir, même si son épouse attend toujours l'heureux événement qui était prévu pour dimanche. — S.H. le maire Gilles Lamontagne estime à moins de \$75,000 le coût des travaux au stade et au lumineux. Même à 80,000 spectateurs par saison, ce n'est pas une dépense exagérée.

Il n'y a que des blessures mineures au camp As-Flyers. Tom Trevelyan souffre d'une infection aux yeux pour avoir gardé ses verres de contact trop longtemps. Bob Clarke a des rougeurs au coude et Keith Wright a développé un mal à l'aine. — Les équipes de l'U.Q.T.R. porteront désormais le surnom de "Patriotes" dans tous les sports.

Les petites annonces

Lisez et utilisez Résultats surprenants

L'Action

Tél. : 522-4771
3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907. L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, Agence France-Presse et de l'Audi Bureau de Circulation.

Les employés de L'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie du Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A "L'ACTION"

VENTE AU NUMERO 10¢

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Ancienne-Lorette, Beauport, Cap-Rouge, Champlain, Charlesbourg, Charny, Courville, Duboué, Giffard, Grand-Rin, Lac St-Charles, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, St-David, St-Emile, St-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Valer, Ville Montmorency.

40 CENTS PAR SEMAINE OU

12.00 par année	6 mois \$9.50
3 " 3.00	3 " 2.00
1 " 1.00	1 " 0.50

Pour nos abonnés qui paient directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. — Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs.

35 CENTS PAR SEMAINE OU

12.00 par année	6 mois \$9.50
3 " 3.00	3 " 2.00
1 " 1.00	1 " 0.50

Dans les autres provinces du Canada : \$27.00 par année 6 mois \$14.00 3 " 5.00 1 " 1.50

COUPON D'ABONNEMENT

L'ACTION C.P. 1727 QUEBEC 2, Qué.
J'inclus le montant de pour mois d'abonnement.
Veuillez adresser comme suit :
NOM :
ADRESSE :

TARIF DES PETITES ANNONCES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, annonces, messes de réquiem, remerciements pour sympathie, 15¢ par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot supplémentaire, deux cents. Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés dans la rubrique appropriée en page féminine. Reconnaissance ou remerciements pour services obtenus : 10¢. TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSEE Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq cents. Les annonces de plus de six insertions consécutives sont classées dans la rubrique "A nos annonceurs". En tête en noir, 25 cents additionnels par insertion, titre en caractères plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre. Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions, pour 28 insertions consécutives, moins 10%. Surcharge pour les annonces classées avec vignette double tarif. Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages, des annonces classées sont chargées à la ligne agée et comme suit : 1 insertion : 14 cents la ligne agée; 6 insertions consécutives : 12 cents la ligne agée; 26 insertions consécutives ou plus : 10 cents la ligne agée. Les annonces ne seront pas publiées qu'à un seul changement de copie par semaine. Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier. Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m. pour publication le même jour. Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable. Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance. Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions. Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais nous ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Argent à prêter

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue, Baillargen, Carrier & Laforte, notaire, 38, Desjardins, Québec. Tél. : 525-4537. 20540 10-9 (1 ms) 15

PARCOURSIER, je serais intéressé à prêter en 1er et 2e hypothèques par franchise de \$2,000 à \$20,000, aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances, vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 625-4198. 20355 27-8 (27 fs) 15

Asphalte

Terrains, stationnements, cours, trottoirs. Estimé gratis. Desrochers & Frère. Tél. : 527-7337. 20469 1-9 (1 ms) 18-A

A vendre — Divers

175, ST-JOSEPH EST 525-8155

MEUBLES et appareils électriques, centre de finances, acheteurs vos meubles comptant, vendons meubles neufs sans comptant, financiers au taux bancaire. 20353 27-8 (27 fs) 21

A VENDRE manteau de Castor Canadien, grandeur 18-20, en parfaite condition, \$250.00. Tél. : 653-4591. 12-9 (6 fs) 21

Piano à queue (Langelier) très bon état, venir voir et essayer, aussi bon choix de gros et petits pianos. Louis Carrier Marchand, Pintendre Co. Lévis. Tél. : 20321 20-8 (1 ms) 21

POLYON Polypropylène, laine Phénix (en gros), S'adresser 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue, Tél. : 623-9638. 20530 3-9 (1 ms) 21

Ancien mobilier de salle à dîner, fauteuil victorien, sofa antique, vieux lustres, exécutés etc. Tél. : 524-2831, S'adresser à 1185, avenue des Erables, 20700 12-9 (3 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, romans photo, romans, romans, COMPTOIR DU LIVRE 29, rue St-Vallier-Est. Tél. : 525-6402. 20489 8-9 (1 ms) 21

CENTRE SINGER VENTE machines à coudre usagées Singer, à partir de \$19.95. Pour réparation et location, S'adresser 324 est, St-Joseph : 522-8128. 20314 21-8 (1 ms) 21

A vendre — Divers

HENDI TURCOTTE LEE VENTE DE MEUBLES

A BAS PRIX ANNEUBLEMENT et équipement usagés de restaurant, poêle à patates tritées etc. Les Entreprises St-Laurent, 214 rue St-Jean, Québec. 20349 29-8 (1 ms) 21

CRÔTEAU LIMITEE CENTRE D'ECONOMIE 175, ST-JOSEPH EST 525-8155

MEUBLES et appareils électriques, centre de finances, acheteurs vos meubles comptant, vendons meubles neufs sans comptant, financiers au taux bancaire. 20353 27-8 (27 fs) 21

Bureaux à louer 5 BUREAUX avec secrétaire général, à louer — Route Kennedy, Lévis, informations. Tél. : 653-4591, Québec. 20340 25-8 (1 ms) 37

Clavigraphes CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER, \$7.50 par mois ou 3 mois pour \$18.00. GERALD MARTINEAU, 450, DORCHESTER, Québec. Tél. : 525-5199. 20299 20-8 (1 ms) 60

E. LACROIX INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél. : 522-1539. Agent exclusif : clavigraphes OLYMPIA. Vente et service, location machine à additionner Ameublement de bureau. 20644 11-9 (1 ms) 60

UNDERWOOD AGENTS exclusifs, CLEMENT & L'ÉMENT INC., 529-9244. Location \$7.50 par mois ou \$18.00 pour 3 mois. Réparations, ventes, machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures. 20554 4-9 (1 ms) 60

Chambres à louer

Banlieue-Loretteville, près hôpital, chambre studio à louer avec cuisines. Tél. : 842-1879. 20392 26-8 (1 ms) 44

Chambre et pension. Si désiré — Personne pouvant donner références tél. : 522-6244. 20431 28-8 (1 ms) 44

Commerces demandés

Nous avons plusieurs acheteurs avec comptant pour l'achat de commerces d'adresses : Immeubles Belvédère, Courtyers, 873, St-Vallier Ouest Québec. Tél. : 681-6358. 20447 28-8 (1 ms) 66-A

Cours privés

COURS PRIVES d'Anglais et de Français. 20659 11-9 (6 fs) 72-A

Langue Anglaise, cours privés seulement. Tél. : 524-4726. 20704 15-9 (mar. mer. au 30-9) 72-A

Ecoles

ECOLE BLUTEAU cours commercial, jour, soir, 5e à 12e année. Programme et certificat. Ministère de l'Éducation ou Commercial agréé. Position assurée, 473, Canadienne. Tél. : 524-3215. 20531 3-9 (1 ms) 81

Hommes demandés

URGENT Technicien de banc avec au moins 5 ans d'expérience pour réparations de Télé-Couleur et transistor par Cie établie depuis 20 ans à Québec. Remunération jusqu'à \$8,000, selon expérience. Ecrire incluant Curriculum Vitae à 835, 1ère Avenue, Québec. 20631 9-9 (6 fs) 105

Intéressé dans un EMPLOI OUTREMER Communiquer avec Trans World Service Corp. P.O. Box 6037 Albany, California 94706. 20673 14-9 (7 fs) 105

Hommes, femmes dem. 20480 1-9 (1 ms) 106

Hôpital maternité POUR MERES célibataires, service social, professionnelle, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social, aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, Haute Ville. Tél. : 529-1751. 20565 8-9 (mar.j.s. au 6-10) 106-B

Immeubles SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER Fiducie des caisses populaires, conclues la vente de vos propriétés ou commerces dans Québec et banlieue. Nos clients sont sérieux et ont le financement nécessaire. J.-H. Paquet, Tél. : 529-0557. 20639 10-9 (1 ms) 111

AVEC Canadien c'est certain. Vous désirez acheter ou vendre propriétés à revenu, seules, commerces, terrains, Financement, si désiré, Immeubles Canadiens, Gilles Theriault, courtiers. 529-6178. 20665 1-9 (1 ms) 111

Logements à louer St-Pascal, 4 pièces, chauffé, eau chaude, 2e étage, 2185, boul. Montmorency, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi. 20675 11-9 (6 fs) 118

GIFFARD Giffard — Logement seul à louer, Duplex, 4 pièces, ter. p. l'arrière, sur la ville, entrée seule, eau chaude, fournie, libre immédiatement. Tél. : 661-6613. 15-9 (5 fs) 118

Médecins Dr. Chs. RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885, 1er, rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi. 20529 3-9 (1 ms) 140

DEPRESSION nerveuse, alcoolisme, manque de confiance, mauvais habitude. Centre de Psychologie Pratique, 750 Est, St-Joseph, Québec 524-5849. 20475 1-9 (1 ms) 140

MARCHANDS, jobbers, colporteurs, payez 20 à 40% meilleur marché que toute autre manufacture. Robes, jumpsuits, ensembles, robes, pantalons, François Proteau, 764, St-Joseph, suite 207 Québec, 429-7295. 20452 31-8 (1 ms) Marc. Séches

MARCHANDS COLPORTEURS PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous montrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LTD., 857-859, rue St-Joseph-Est, Québec, P.Q. 20477 1-9 (1 ms) M. Séches

LINGERIE GENERALE ATTENTION! MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBER, achetez votre stock d'automatisme et d'hiver au prix du manufacturier. Pantalons, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, lingerie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues, gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec. 20637 14-9 (1 ms) March. Séches

Devenez ELECTROLOGISTE Dans un laps de temps relativement court COURS JOUR ET SOIR

La destruction des poils superflus ouvre la voie à une nouvelle profession, agréable et rémunératrice, appelée à une grande expansion. L'épilation permanente par électrolyse vous assurera un avenir enviable dans la localité de votre choix.

ECOLE D'ELECTROLYSE ONYX ENR. détiennent permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées 530 ST-JEAN — QUEBEC — TEL. : 524-8220 20468 1-9 (mar.j.s. au 26-10) 81

Matériaux construction

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'au moins. Modern Plywood Ltd., 74, BOUL. PLE XI, Ville Belair, Tél. : 842-1911. 20643 14-9 (1 ms) 137

Occasion d'affaire OCCASION D'AFFAIRE Avez-vous des problèmes avec vos ventes? Nous pouvons suggérer plusieurs moyens pour y remédier. Pour entrevue écrire à : Institut de Promotion des Ventes, 930, Casot, Québec. Tél. : 688-0451. Demandez un Directeur. 20171 20-8 (1 ms) 151-A

FRANCHISE Sous la direction d'une compagnie nationale, un capital de \$690, ou \$1996, pour marchandises et équipement. Vous pouvez réaliser des profits de \$200, à \$600, par mois tout en retenant votre emploi actuel. Pour une entrevue sélective envoyez résumé complet et no de téléphone à : C.M.F. Entreprises Ltd., Casier 403, 3, Place Jean-Talon, Québec. 20632 9-9 (10 fs) 151-A

Propriétés demandées Propriétés de tout genre à revenus ou autres, avec clients avec comptant. S'adresser : Immeubles Belvédère, Courtyers, 873, St-Vallier Ouest, Québec. Tél. : 681-6358. 20448 28-8 (1 ms) 178-A

Roulottes GARAGES André Bélanger, dépositaire roulottes Rock et Holiday. Vente service et location, 3367, boulevard Hamel-Ouest, Les Saules. — Tél. : 527-0749. 20294 21-8 (1 ms) 192-A

Réparations de laveuses SERVICE AUTORISÉ des compagnies McClary, Easy Beatty, Connor, Thor, Tappan. 20563 8-9 (1 ms) A.V.

MAINTENANT EN MONTRE MAZDA 1971

MODELES "1800" SEDAN 104 H.P. 4 PORTES "1200" SEDAN "1200" COUPE 73 H.P. 2 PORTES R-100 COUPE 110 H.P. 2 PORTES MOTEUR "ROTATIF WANKEL" GARAGE O. GOSSELIN Inc. 185 ST-SACREMENT QUEBEC — 681-0525 20652 10-9 (6 fs) A.V.

Représentants demandés GAGNEZ de l'argent durant vos loisirs. Gros profits. Vendez les fameux Produits Rawleigh, nécessaires de tous les jours. Écrivez à W.T. Rawleigh Co. Ltd., Dept. 1-586-CC 4005, rue Richelieu, Montréal 207, Québec. 19607 14-9 (1 fs) 193-A

Service domestique Jeune fille pour faire la cuisine dans famille, chambre seule, bon salaire Tél. : 527-4348 ou écrire au 985 des Braves, Québec 6. 20483 1-9 (1 ms) 198

DAME OU JEUNE FILLE 25 à 35 ans, sachant faire cuisine, gros salaire. S'adresser 1155, Bonin Sillery. 20533 3-9 (1 ms) 198

Spécialistes DR. ROBERT EXCELLE DES HOPITAUX DE PARIS Spécialiste : maladies de la peau et du cuir chevelu, 969, avenue des Erables, Québec. Tél. : 522-1003. 19778 25-7 (mar.j.s. au 22-9) 202

Tabac en feuilles Grátis : Une pipe ou un briquet avec l'achat de 10 lbs de tabac en feuilles. Liste de prix sur demande. RENE ST-JEAN, 304, de la Couronne, Québec. 20340 24-8 (mar.j.s. au 17-10) 206

AVIS AUX FUMEURS 3,000 lbs tabac en feuilles mélangées, deux 3 ans 1, \$6.60 lb. Tabac à pipes, coupe naturel en boîte de carton \$1.45. Tabac à cigarettes, Virginie, deux \$1.45. Boîte, 25 cigarettes pour \$0.75. 4,000 tubes à cigarettes \$1.00. Cigarettes Tremblay King Size \$4.35 le carton. Joseph Tremblay, 245 ouest, rue St-Vallier, Québec. 20012 4-8 (mar.j.s. au 1-10) 204

Terrains à vendre CHARLESBOURG EST, grande propriété à construire, 125 x 100 avec petit chalet. Prix d'occasion, pour prompt acheteur. S'adresser à M. Raymond Bélanger, notaire. Tél. : 523-5352. 20638 14-9 (1 ms) 210

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

B. RACINE AUTOS INC. 1400, Dorchester-nord 1968 Camaro, 1968 Firebird, 1969 Mustang, 1964 Comet, 1966 Mercury, 1966 Chevrolet, 1967 Chrysler. Tél. : 525-4769. 20296 2-9 (1 ms) A.V.

VENTE & SERVICE DATSUN DALLAIRE AUTO ROND-POINT, LEVIS. Tél. : 837-8055. 20642 11-9 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN 1968 Chevrolet Bel-Air, sedan, automatique, 1967 Meteor, 1967 Volkswagen, 1967 Station Wagon Volkswagen, 1966 Pontiac, 4 portes, automatique, 1965 Volkswagen avec moteur neuf 1965 Viva, 1965 Chevrolet Convertible, 1963 Corvair, 50, rue Desjardins, Rond-Point, Lévis. Tél. : 833-2133. 20292 24-8 (1 ms) A.V.

TURMEL AUTOMOBILE 1969 Volvo, 1969 Volkswagen, 1968 Volvo Station Wagon, 1968 Plymouth convertible, 1967 Volkswagen, 1967 Pontiac, 1967 Volvo, 1966 Volvo, 1965 Volvo, 1963 Falcon, 1960 Pontiac sedan \$99, 1957 Jaguar en bonne condition, 1953 Pick Up Dodge, remorque \$150. TURMEL AUTO, 1385, Dorchester-Nord, Québec. Tél. : 522-2793. 20563 8-9 (1 ms) A.V.

Plan spécial POUR ETUDIANTS Volkswagen '70 TAXES COMME COMPTANT : \$25.00 PAR MOIS Appelez, nous irons vous chercher

JOS. LAHOUD AUTO 34, Dorchester-Sud Tél. : 529-9051 20248 24-8 (1 ms) A.V.

Accessoires d'autos MAURICE POIRIER INC. PIECES NEUVES et usagées, de toutes marques d'automobiles et camions, différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs, Hostis, Rustel. Attention spéciale au courrier. S'adresser à : 589, 1ère AVENUE, QUÉBEC 3. Tél. : 529-0561. 20470 1-9 (mar.j.s. au 29-10) A.A.

Accessoires d'autos et camions SPECIALISTE pare-chocs et grilles d'automobiles usagés et reconditionnés, assortiment complet d'ailes et hood, récents modèles. Edgar Croteau, 14, 3e Avenue — 524-7791. 20528 3-9 (1 ms) A.A. C.A.

Autos demandés B. RACINE AUTOS INC. ACHETONS COMPTANT, 1400, Dorchester-Nord, coin de l'Esplanade. Tél. : 525-4769. 20562 8-9 (1 ms) A.D.

Suspension SPECIALITE bushing de dix roues Rock Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis. Tél. : 837-2733, 837-3774. 20641 10-9 (1 ms) Suspension

La CROIX-ROUGE vous aide à chaque pas dans la vie

LES ECHECS PIEGES USUELS Si la fantaisie vous prend de commencer une partie de la façon suivante : 1 64, 65, 2 C3, C6, 3 F5, C67, 4 C3, d8, 5 d4, Fd7, 6 0-0, Cg6, 7 Cg5... il faut maintenant éviter de jouer 7... h6, qui semble normal à première vue. En effet, les coups qui suivent, à peu près forcés, deviennent maintenant possibles : 8 C-f7, R-f7, 9 Fc4, Rf7, 10 Dh5, Df8, 11 Dg5!, h-g5, 12 F-f5 mat. Cette défense de la partie espagnole qui commence par 3... Cg6, n'est pas souvent adoptée à cause de ce piège. Mais la véritable erreur a été commise au 7e mouvement : h6, qui n'est pas un coup de développement. Tandis que si les noirs jouent 7... Fc7, tout va encore bien.

No 140970 P.-H. N.

CONCESSIONNAIRE MAZDA

VENTE et service. Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrament, Québec. Tél. : 681-0525. 20296 24-8 (1 ms) A.V.

Alouette Autos Inc. Datsun, Vente-Service, 332, avenue St-Sacrament, Québec. Tél. : 683-2967. 20647 11-9 (1 ms) A.V.

CARILLON AUTO INC. AUCUN comptant, choix de 100 voitures, de qualité, 1962, à 1969, 401, 1ère Avenue, 529-1523. 19994 1-8 (mar.j.s. au 29-9) A.V.

Volvo neuve 1970 Modèle 142 PRIX REDUIT

Turmel Auto 1385, Dorchester — 522-2793 20701 12-15-9 (2 fs) A.V.

Plan spécial POUR ETUDIANTS Volkswagen '70 TAXES COMME COMPTANT : \$25.00 PAR MOIS Appelez, nous irons vous chercher

JOS. LAHOUD AUTO 34, Dorchester-Sud Tél. : 529-9051 20248 24-8 (1 ms) A.V.

Accessoires d'autos MAURICE POIRIER INC. PIECES NEUVES et usagées, de toutes marques d'automobiles et camions, différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs, Hostis, Rustel. Attention spéciale au courrier. S'adresser à : 589, 1ère AVENUE, QUÉBEC 3. Tél. : 529-0561. 20470 1-9 (mar.j.s. au 29-10) A.A.

Accessoires d'autos et camions SPECIALISTE pare-chocs et grilles d'automobiles usagés et reconditionnés, assortiment complet d'ailes et hood, récents modèles. Edgar Croteau, 14, 3e Avenue — 524-7791. 20528 3-9 (1 ms) A.A. C.A.

Autos demandés B. RACINE AUTOS INC. ACHETONS COMPTANT, 1400, Dorchester-Nord, coin de l'Esplanade. Tél. : 525-4769. 20562 8-9 (1 ms) A.D.

Suspension SPECIALITE bushing de dix roues Rock Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis. Tél. : 837-2733, 837-3774. 20641 10-9 (1 ms) Suspension

La CROIX-ROUGE vous aide à chaque pas dans la vie

LES ECHECS PIEGES USUELS Si la fantaisie vous prend de commencer une partie de la façon suivante : 1 64, 65, 2 C3, C6, 3 F5, C67, 4 C3, d8, 5 d4, Fd7, 6 0-0, Cg6, 7 Cg5... il faut maintenant éviter de jouer 7... h6, qui semble normal à première vue. En effet, les coups qui suivent, à peu près forcés, deviennent maintenant possibles : 8 C-f7, R-f7, 9 Fc4, Rf7, 10 Dh5, Df8, 11 Dg5!, h-g5, 12 F-f5 mat. Cette défense de la partie espagnole qui commence par 3... Cg6, n'est pas souvent adoptée à cause de ce piège. Mais la véritable erreur a été commise au 7e mouvement : h6, qui n'est pas un coup de développement. Tandis que si les noirs jouent 7... Fc7, tout va encore bien.

No 140970 P.-H. N.

FORD

"NOTRE DEVISE" BIEN VOUS SERVIR Bon choix de voitures usagées en parfaite condition

1969 GALAXIE "500" Fastback, power steering, power brake, radio.

1968 BARRACUDA Hard top, 2 portes, power steering, voiture en parfaite condition.

1968 MUSTANG Fastback, automatique, radio.

L'horoscope

MERCREDI, 16 SEPTEMBRE, 1970

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous ne serez pas complètement « dans votre assiette ». Ne vous laissez pas gagner par la paresse, réagissez.

22 avril au 21 mai (Taureau) — Vous serez dans une situation qui demande beaucoup de sang-froid. Au moment où vous vous y attendez le moins vous recevrez une marque d'estime très encourageante.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Plusieurs tâches importantes nécessiteront l'apport de vos talents. Vous ne pouvez pas reculer devant la marche des événements. Journée progressive.

22 juin au 21 juillet (Cancer) — Faites de votre mieux et ne vous souciez pas des commentaires. La position de la Lune jure de événements heureux au cours de la prochaine période.

24 juillet au 23 août (Lion) — Influences planétaires mixtes. Vous aurez du bonheur à converser avec une personne qui partage vos goûts et vos aspirations. Vous faites des projets audacieux.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous serez soumis à une épreuve de vigueur et d'endurance. Les enfants ne sont pas sous le signe des exigences difficiles à satisfaire.

**AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ D'ABORD
J.-E. ROUSSEAU
MARCHAND DE CHAUSSURES
211-213 Est, rue St-Joseph, Qué. 2**

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Trois éléments seront indispensables à franchir grime abond, mais avec de la patience et de votre goût et la bonne entente avec vos proches.

24 octobre au 23 novembre (Scorpion) — On s'opposera à vos projets sans aucun ménagement. Vous devrez faire « contre mauvaise fortune bon cœur ». Journée mouvementée.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Cherchez des mots images pour vous faire comprendre, vous aurez plus de chance de faire valoir vos idées.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous avez tout intérêt à demeurer calme, quelle que soit la situation dans laquelle vous vous trouvez. Un ami lointain se rappelle à votre souvenir.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Certains obstacles vous sembleront difficiles à franchir grime abond, mais avec de la patience et de votre goût et la bonne entente avec vos proches.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous aurez des idées lumineuses sur le plan domestique. Un imprévu casseuse aura le don de vous distraire de vos préoccupations.

Décès de monsieur Hilaire Couture

M. Hilaire Couture, ex-employé du C.N.R., époux de dame Antoinette Belzile et demeurant au no 1200, 11^{ème} Avenue Charny, est décédé subitement à sa résidence le 14 septembre dernier à l'âge de 78 ans et 9 mois.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Achille Fontaine (Madeleine) de Charlesbourg, M. et Mme Charles-E. Couture (Lucie Lett) de St-Hyacinthe, M. et Mme Raymond Couture (Celine Huard) de St-Romuald, M. et Mme Léo Belzile (Marcelle) d'Amos, M. et Mme Georges Plante (Louise) de Ste-Foy, Dr Pierre Couture et Mme Louise Roy de Ste-Thérèse de Blainville, M. et Mme Denis Couture (Marie Dussault) de St-Jean Chrysostome. Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Soeur Alice Couture F.M.M. de Ste-Anne de Beaufort, M. et Mme Théodore Nolin (Olivia) de Pintendre, M. et Mme Alphonse Couture Palma Gosselin de St-Romuald, Mme Sylvain Belzile (Antoinette Pelletier) de Limoulin, Mme Paul Lebel (Germaine Belzile) de Limoulin, M. et Mme Camille Deschênes (Gilberte Belzile) de Neufchâtel, M. et Mme Robert Belzile (Zénaïde Francoeur) de St-Anselme, M. et Mme Sam. Belzile (Jeannette Ladouceur) de Québec, M. et Mme Albert Belzile (Pauline Fortin) de Toronto. Ses petits enfants: Line, Luc, Pierre et Marc Fontaine, Daniel et Suzanne Couture, Christiane, Josée et Michel Couture, Danielle et Marie-Claude Couture, Sylvie, François, Jacques et Catherine Plante.

Les funérailles auront lieu jeudi à 3 heures 30 en l'église de Charny et l'inhumation suivra au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 920, 9^{ème} Avenue Charny.

SERVICES SPÉCIAUX

Monuments funéraires — Fixez votre rendez-vous, téléphonez 523-7482 ou 523-5394 ou écrivez: Villeneuve & Frère, 1050 Canadiens, Québec 3. En grani de qualité, toute dimension, travail garanti. 20405 27-B (mar.j.s. au 24-10) 5.5.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo pour mardi:

Régions des Cantons de l'Est, de Montréal et Ottawa: couvert, risque de pluie au début de l'avant-midi et plus tard dans la journée. Maximum environ 60.

Aperçu pour mercredi: Averses. Plus chaud. Régions du Lac St-Jean, de Québec, des Laurentides et de la Mauricie: risque de gel. Se couvrant autour d'hui. Maximum environ 50.

Régions de Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Îles et Gaspé: ensoleillé, se couvrant à la fin de la journée. Maximum environ 50.

Aperçu pour mercredi: Pluie. TORONTO (PC) — Voici les températures observées hier dans plusieurs villes nord-américaines:

	Min.	Max.
Vancouver	50	64
Victoria	44	61
Edmonton	27	58
Saskatoon	25	51
Regina	32	45
Winnipeg	35	54
Churchill	40	57
Sudbury	40	58
London	46	56
Toronto	48	59
Ottawa	39	60
Montréal	39	59
Québec	33	58
Fredericton	44	59
St-Jean	47	61
Moncton	47	62
Halifax	50	64
Chicago	56	58
Detroit	50	58
Boston	57	58
New York	66	72

Décès de madame Wilfrid Allaire

A Québec le 13 septembre à l'âge de 90 ans et 8 mois est décédée dame Josephine Cloutier, épouse de M. Wilfrid Allaire. Elle demeurait à 684, St-Bernard.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux et sa soeur Mlle Rose-Anna Cloutier, ses enfants: Mlle Gertrude Allaire, Mme André Brétour (Bibiane), Soeur Sabine Allaire des Clarisses de Rivière-du-Loup et ses petits-enfants, Pierre, Marie, Suzanne, Colette et Vincent Brétour, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Sylvio Marceau, 270, Marie-de-l'Incarnation. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 septembre à 10h, en l'église de St-Malo et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

Décès de monsieur Marcel Turgeon

A Lévis le 14 septembre à l'âge de 58 ans est décédé M. Marcel Turgeon, époux en 1^{ère} et 2^{ème} noces de Juliette Emond. Il demeurait à 633 St-Joseph, Lauzon. Il laisse un fils Alain, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs:

Mme Roméo Turgeon (Alice Gingras), Mme Gilberte Bégin, M. et Mme Jean-Marie Turgeon (Marie-Paul Demers), M. et Mme Maurice Thibault (Florence Turgeon), M. et Mme Charles-Edouard Turgeon (Jeanne Couture), M. et Mme Gaston Turgeon (Emmerence Beaudet), M. et Mme Paul-Emile Emond (Gemma Thibault), M. et Mme Fernand Samson (Juliette Emond), M. et Mme Normand Dupont (Lucie Emond), M. et Mme Edouard Rancourt (Fernand Emond), M. et Mme A.-J. Paradis (Monique Emond), M. et Mme Adrien Brisson (Catherine Emond), Soeur Jeanne Leclerc, Mme Alma Lacombe, Mme Marie-Anne Chouinard, Mme Valérie Caron, Mme Rose Couette, M. et Mme Paul Roy (Alexandrine Leclerc), M. et Mme Alphonse Leclerc (Blanche Carrier), M. et Mme Paul Leclerc (Yvette Nadeau), M. et Mme Ludger Roy (Georgette Leclerc), M. et Mme Julien Samson (Rolande Leclerc).

Les funérailles auront lieu jeudi à 3 heures.

Départ de Gilbert & Turgeon Ltée 58, avenue Bégin à 2h45 pour l'église de St-Bernard et de là au cimetière de Lauzon.

Décès de madame Amédée Samson

Mme Amédée Samson née Marie-Blanche Labrie épouse de feu M. Amédée Samson est décédée le 13 septembre 1970 à Québec à l'âge de 77 ans. Elle demeurait à 1514 rue Rivier, Ville Dubourg.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Paul Vézina (Jeannette Samson), M. et Mme Germain Vézina (Eva Samson), M. et Mme Gérard Samson (Mary Lajoie), M. et Mme Jos Carrier (Emilie Samson), M. et Mme Raymond Dumas (Noëlle Samson), M. et Mme Raymond Samson (Monique Vézina), M. et Mme Marcel Tanguay (Géraldine Samson), M. et Mme Raymond Vézina (Flaviene Samson), M. et Mme Charles Samson (Monique Rémy), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Soeur Emilia Samson, M. et Mme Philippe Labrie, Mme Arthur Carrier, M. et Mme Michel Hallé, M. et Mme René Samson, M. et Mme René Després, M. et Mme Henri Letourneau, M. et Mme Henri Samson, M. et Mme Horace Samson.

La dépouille mortelle est exposée à 203 rue St-Joseph, Lauzon.

Les funérailles auront lieu mercredi 3 hr. en l'église de Lauzon et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltée de Lauzon.

Décès de M. Jean-Marie Cloutier

A Québec, le 13 septembre 1970, à l'âge de 66 ans est décédé M. Jean-Marie Cloutier, ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale à Ste-Anne-de-Beaupré. Il était l'époux de dame Germaine Simard.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Mlle Jeannine et Marjorie; sa belle-mère, Mme A.-H. Simard de Rimouski; ses frères, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Joseph Guérin, M. et Mme Georges (Bernadette Trépanier), M. Herminie Simard, M. et Mme Alphonse Thomassin (Eugénie), M. et Mme Adélard (Anna Blouin), M. et Mme Arthur L. Gagnon (Fabiola), M. et Mme Charles (Hélène Cloutier), M. et Mme Eugène (Germaine Pichette), M. et Mme Arthur Gagnon (Béatrice), M. et Mme Edouard (Lucille Michaud), M. et Mme Jean-Baptiste (Mariette Mathieu), M. et Mme Albert B. Lavoie (Bernadette), M. et Mme Gérard Joncas (Adrienne), Mlle Fernande Simard, M. et Mme Rodolphe Roy (Marcelle), Mme Roland St-Pierre (Gilberte).

Il demeurait à 1000, rue Charland, Québec.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 5 heures p.m. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert, 738, avenue Royale, Beaufort, à 4 h 30 pour l'église St-Paul-Apôtre.

inhumation au cimetière St-Charles.

S.V.P. ne pas envoyer de fleurs.

15-9 (2 fs)

Nécrologie

ALLAIRE — A Québec le 13 septembre 1970, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Josephine Cloutier, épouse de M. Wilfrid Allaire, mère de Gertrude, Bibiane (Mme André Brétour), Soeur Sabine de la Communauté «Les Pauvres Clarisses» de Rivière-du-Loup, sœur de Rosa Cloutier. Elle demeurait à 684, St-Bernard.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures a.m.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

14-9 (2 fs)

BEGIN — A Bienville, le 13 septembre 1970, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Lucia Bégin, fille de feu M. Philias Bégin et de feu dame Lucie Samson, sœur de Lucien, Sr Lucia des Anges, S.C.S.L. Elle demeurait à 50, boul. de l'Entente, Bienville.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 9, Commerce, Bienville, à 8 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.

15-9 (2 fs)

BELANGER — A St-Ubaldo, Co. Portneuf, le 13 septembre 1970, à l'âge de 19 ans, est décédé M. Jean-Pierre Bélanger, fils de M. et Mme Léger Bélanger. Il demeurait à St-Ubaldo, Co. Portneuf.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures 30.

Départ du Centre Funéraire Raymond Paré, à 10 heures 15, pour l'église de St-Ubaldo et de là au cimetière paroissial.

15-9 (1 fs)

BOLDUC — A Lauzon, le 14 septembre 1970, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Laval Bolduc, typographe, époux de dame Antoinette Lapierre, frère de Germaine (Mme Joseph Gagnon), Roland (Fernand Brétour), Béatrice (Mme Robert Tremblay), Roger (Jacqueline Racicot), Patricia (Mme Laurent Hamelin), Mme J.-L. Lapierre (Hélène Savard). Il demeurait au 9, rue Ste-Sophie, Lauzon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 9, Commerce, Bienville, à 2 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière Mont-Marie.

15-9 (2 fs)

BUSSIERES — A Québec, le 13 septembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Eugène Bussières, fils de Mme Yvonne Gaudias Bussières, frère de Grégoire (Jeannette de Champlain), Roger, Maurice (Aurore Touzel), Hélène (Mme Georges-Henri Mathieu), Raymond (Cécile Routhier), Jeanette (Mme Fernand Puchol), Marcelin (Lucille Boivin), Irène (Mme Roger Diné).

Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 septembre, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Barby, angle de la Canadienne, à 9 heures 45, pour l'église de St-Paul-de-Matthew et de là au cimetière St-Charles.

15-9 (2 fs)

CARON — A Ancienne-Lorette, le 10 septembre 1970, à l'âge de 10 ans, est décédée dame Jeanne Ida Boulanger, épouse de M. Auguste Caron, mère de Liliane (Mme Roland Pelletier), sœur de Lauretta (Mme Paul Huot), Alma (Mme Jules Huot), Alice, belle-sœur de Mme G.-Henri Boulanger, Mme Alonzo Boulanger, Mme P.-Emile Boulanger.

Les funérailles auront lieu lundi, en l'église de Ste-Thérèse de Blainville.

15-9 (1 fs)

CLOUTIER — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 13 septembre 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Jean-Marie Cloutier, ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale, époux de dame Germaine Simard, père de Janine, Marjorie, sœur de Georges (Bernadette Trépanier), Eugénie (Mme Alphonse Thomassin), J.-Adelard (Anna Blouin), Fabiola (Mme L. Arthur Gagnon), Charles (Hélène Cloutier), Eugène (Germaine Pichette), Béatrice (Mme Arthur Gagnon), Edouard (Lucille Michaud). Il demeurait au 1000, rue Charland, St-Paul-Apôtre.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 5 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, avenue Royale, Beaufort, à 4 heures 30, pour l'église de St-Paul-Apôtre et de là au cimetière St-Charles.

S.V.P. ne pas envoyer de fleurs.

15-9 (2 fs)

COUTURE — A Charny, le 14 septembre 1970, à l'âge de 78 ans, est décédée subitement, M. Hilaire Couture, employé au C.N.R. à sa retraite, époux de dame Antoinette Belzile, père de Madeleine (Mme Achille Fontaine), Charles, Raymond, Marcelle (Mme Léo Belzile), Louise (Mme Georges Plante), Pierre, Denis, frère de Révérend Soeur Alice (Sr Franciscaine), Alphonse, Olivier (Mme Théodore Nolin). Il demeurait à 1200, 11^{ème} Avenue, Charny.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 920, 9^{ème} Avenue, Charny, à 3 heures 25, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial.

15-9 (2 fs)

GAINES — A Québec, le 13 septembre 1970, à l'âge de 30 ans, est décédée accidentellement, dame Lorraine Carbonneau, infirmière à l'hôpital St-François-d'Assise, épouse de M. William Gaines, fille de M. Clodomir Carbonneau et de dame Rose-Délila Hounzell, mère de Steve, sœur de Adèle (Mme Lionel LeBel), Alphonse (Paquerette Chénelle), Colette (Mme Etienne Dugas), Claude (Dorothée Tremblay), Pierrette, Micheline, Paquerette (Mme Hector Deroit), André-Pierre. Elle demeurait au 2129, boul. Benoît-XV.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 septembre, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1^{ère} Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-Charles (boul. Hamel).

15-9 (2 fs)

GAUVIN — A Québec, le 12 septembre 1970, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Annie Gauvin, fille de feu M. Charles-Edouard Gauvin et de feu dame Annie Chalouard, sœur de Béatrice, Marthe, Augustine (Mme Thomas Grenier), Marguerite (Mme Jean-Jacques Brunelle), belle-sœur de Mme Raymond Gauvin. Elle demeurait à 310, Pere Marquette.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46 Ouest, boul. St-Cyrille, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont.

14-9 (2 fs)

GOSSELIN — A Québec, le 13 septembre 1970, à l'âge de 57 ans et 4 mois, est décédée dame Alice Thibodeau, épouse de M. Gérard Gosselin, mère de Louise (Mme Ray. Paquet), Louis, Georges Gosselin (Denise Quimper), Rolande. Elle demeurait à 550, 2^{ème} Rue.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Paul-H. Tremblay, 698, 5^{ème} Rue, à 2 heures 50, pour l'église de St-Charles de Limoulin et de là au cimetière St-Charles.

14-9 (3 fs)

HEBERT — Au Foyer St-Sacrement, le 12 septembre 1970, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Gertrude Chabot, épouse de feu M. Donald Hébert, mère de Eliane, André (Huguette Picard), Maurice (Hélène Morin), Aline (Mme Jean-Marie Chabot), Lucie (Mme Jean-Yves Laflamme), sœur de Simone (Mme Georges-Emile Gingras), Gilberte (l'honorable Albert Bouchard), Cécile (Mme Lucien Paré), Hector (Marguerite Fournier). Elle demeurait autrefois à St-Malachie, Co. Dorchester.

Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Gérard Lehoullier & Fils Enr., à 3 heures 45, pour l'église de Ste-Claire de Dorchester et de là au cimetière paroissial.

14-9 (2 fs)

LELIEVRE — A Château-Richer, le 14 septembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédé le Frère Paul-Stratone (Roméo Lelièvre), des Frères Maristes.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 septembre, à 7 heures 30 p.m., sous la direction de J. Bouchard & Fils Ltée.

Départ du salon funéraire de la maison des Frères Maristes, Château-Richer, à 7 heures 20, pour la chapelle de la Communauté et l'inhumation suivra à l'ossuaire Communautaire.

15-9 (3 fs)

MAINVILLE — A Charlesbourg, le 12 septembre 1970, à l'âge de 77 ans et 5 mois, est décédée dame Laura Lacroix, épouse de feu M. Omer Mainville, mère de Roland (Clairisse Tremblay), Thomas (Yvonne Goulet), Richard (Monique Carmichael), Alice (Mme Jean-Louis Michaud), sœur de Philomène (Mme Ernest Poirier), Oscar. Elle demeurait à 830, de la Colombe.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils, 115, 80^{ème} Rue Est, à 2 heures 45, pour l'église de St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg.

14-9 (2 fs)

PAQUET — A Lévis, le 12 septembre 1970, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Alfred Paquet, marchand, époux en 1^{ère} et 2^{ème} noces de dame Eva Dorval, père de Albert (Florence Brulotte), Benoit (Antoinette Paquet), Roger, Robert, Jeanne (Mme Léopold Lessard), Léa (Mme Marc Croteau), Jean-Marc (Jacqueline Isabel), Gisele, Thérèse (Mme Roland Couture), Gertrude (Mme Alphonse Lacroix), Jacques (Ginette Cloutier). Il demeurait à 8, Ste-Marie, Lauzon.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, Lauzon, à 9 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

14-9 (2 fs)

RUEL — A La Malbaie, le 12 septembre 1970, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Harold Ruel, époux de dame Edna McEwen, fils de M. Joseph-Eugène-Raymond Ruel, père de Linda et Harold, frère de Pearl (Mme Gaston Duguet), Donald, Flory (Nicole Paré), Douglas, Jerry, Earl (Nicole Pichette). Il demeurait à 1171, Algonquin.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 septembre, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1^{ère} Avenue, à 9 heures 50, pour l'église de St-François-d'Assise et de là au cimetière St-David, Co. Lévis.

14-9 (2 fs)

SAMSON — A Québec, le 13 septembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Marie-Blanche Labrie, épouse de feu M. Amédée Samson, mère de Jeanette (Mme Jean-Paul Vézina), Eva (Mme Germain Vézina), Germaine (Mme Lajoie), Emilie (Mme Jos Carrier), Noëlle (Mme Raymond Dubé), Raymond (Monique Vézina), Géraldine (Mme Marcel Tanguay), Flavie (Mme Raymond Vézina), Charles (Monique Rémy). Elle demeurait à 1514, Rivier, à Dubourg.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures.

Départ du foyer funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, Lauzon, à 2 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

14-9 (2 fs)

TURGEON — A Lévis, le 14 septembre 1970, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Marcel Turgeon, époux en 1^{ère} et 2^{ème} noces de dame Germaine Leclerc, en 2^{ème} noces de dame Judith Emond, père de Alain, frère de M. Roméo Turgeon (Alice Gingras), dame Gilberte Bégin, Jean-Marie (Mme Pauline Demers), Florence (Mme Maurice Thibault), Charles-Edouard (Jeanne Couture) Gaston (Emmerence Beaudet). Il demeurait à 633-A, St-Joseph, Lauzon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon & Fils Ltée, 58, avenue Bégin, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière de Lauzon.

15-9 (2 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

COTE — Mercredi, le 16 septembre 1970, à 7 heures 30 p.m., en l'église de St-Yves, Ste-Foy, sera chanté le service anniversaire de dame Lorette Bussières, épouse de feu M. Célestin Côté. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

20660 14-9 (2 fs) S. A.

MONUMENTS

524-1561

J.-L. Thériault & Fils

710, 1^{ère} Avenue - Québec 3

Ouvre le soir et le samedi

LES PIEDS NICKELÉS



Plus long voyage de Paul VI en Asie

CITE DU VATICAN (AFP) — (De Georges Albert Salvan) — "Aggiornando" (renouvelé) de l'église post-conciliaire en Asie, rapports avec les protestants, appel pour la fin de la guerre du Vietnam, défense des droits des peuples du tiers-monde et de la justice sociale. Ainsi peut-on résumer les grands objectifs du neuvième et, sans doute, plus long voyage de Paul VI hors d'Italie, dont le Vatican a donné lundi le premier programme.

Le "sommet" des sept journées que le pape passera aux Philippines (4 jours) et en Australie (3 jours), du 27 novembre au 3 décembre, sera le "message à l'Asie", qu'il prononcera le 29 novembre, lors de la clôture de la conférence épiscopale de toute l'Asie, devant 7 cardinaux et 236 évêques de 14 pays réunissant

40 millions de catholiques. Les évêques du million et demi de Vietnamiens côtoieront ceux de sept millions d'Indiens ou de deux millions d'Indonésiens. Mais les plus nombreux seront les Philippines: Plus de 23 millions de catholiques, sur une population de 34,7 millions d'habitants: 43 évêques, prélats et vicariats apostoliques, trois archevêques, deux cardinaux, dont le cardinal Rufino J. Santos, qui recevra Paul VI à Manille. Fils de paysans sans terre, le cardinal a été orphelin à neuf ans et vendait des fleurs dans la rue avant d'entrer dans une maîtrise de cathédrale et d'être ordonné. A 62 ans, archevêque de Manille, le premier cardinal des Philippines, il a construit en quelques années plus de 70 églises. A Manille, Paul VI verra un quartier de la ville et rendra

visite au président Ferdinand Marcos. Mais il ne sera pas "techniquement" son hôte. En dépit du vœu de ce dernier qui, apprend-on de source sûre, eut souhaité de loger dans son palais, Paul VI résidera chez le nonce, Mgr Carmine Rocco, "selon l'usage en vigueur", précise le communiqué du Vatican. Il en ira de même en Australie. Pontife avant d'être chef d'Etat, Paul VI entend donner à son voyage un caractère d'abord religieux et humanitaire.

A Sydney, il présidera à un autre "sommet", la conférence épiscopale d'Australie-Océanie, groupant 63 évêques et deux cardinaux, dont le cardinal Thomas Norman Gilroy, archevêque de Sydney, né en 1896, ancien télégraphiste à bord d'un cuirassé anglais pendant l'expédition des Dardanelles en

1915, parvenu à la pourpre par le collège "de Propaganda Fide". L'Australie ne compte que 2,6 millions de catholiques pour une population de près de 12 millions d'habitants. Mais le pape participera, le 2 décembre, à une cérémonie œcuménique, aux côtés de pasteurs protestants et de représentants des religions établies en Australie. La veille, le gouverneur général, Sir Paul Hasluck et le premier ministre, M. John Grey Gorton, se seront rendus de Gaborra à Sydney pour recevoir la visite pontificale prévue par le protocole.

Le voyage de Paul VI, rappelait récemment le cardinal Jean Danielou, tient naturellement compte des invitations qui lui ont été adressées. Si la Chine l'en avait prié, il se

serait rendu à Pékin, ajoutait-il. En fait, il ne semble pas, jusqu'à présent, que l'espoir d'un "dégel", à la suite de la libération des géolés chinoises du prélat américain Mgr Walsh soit confirmé.

Une autre question sera celle des esclaves. Un porte-parole officiel à Ceylan aurait déjà annoncé un arrêt technique de l'avion pontifical à Colombo. Mais Mgr Nguyen Van Binh, archevêque de Saigon, a démenti les rumeurs sur une autre escale dans sa ville. Aucune précision n'est encore donnée par le Vatican.

Quoi qu'il en soit, à son retour, le pape aura visité les cinq continents et n'aura pas fait mentir le nom qu'il choisit en 1963, celui de Paul, l'apôtre missionnaire des "gentils".



L'inflation serait en perte de vitesse à travers le Canada

VANCOUVER PC — L'inflation au Canada est en perte de vitesse et la hausse des coûts de la main d'œuvre vont sans doute bientôt suivre le changement de climat.

C'est ce qu'a affirmé lundi midi le président de la Commission des prix et revenus, M. John Young, devant les membres de la Chambre de commerce de Vancouver.

Le Dr Young a fait un tour d'horizon sur les activités de la commission et sur ses résultats depuis sa mise sur pied par le gouvernement fédéral, en juillet 1969, dans une tentative de combattre la montée des prix au Canada.

L'optimisme du président de la commission s'appuie uniquement sur l'expérience, comme il l'a précisé lui-même, puisque "nous avons très peu de preuves sur lesquelles nous appuyer".

"Une chose est cependant claire: si on était revenu plus tôt au bon sens et à la réalité économique dans l'ampleur des hausses de salaires, nous aurions pu éviter une bonne partie du chômage et des pertes de productions que nous connaissons maintenant", a poursuivi le conférencier.

Dans l'esprit du Dr Young, il est également clair que "les décisions qui se prennent à l'heure actuelle en vue de modifier les hausses de coût peuvent provoquer un grand effet sur la position où nous allons vraisemblablement nous retrouver dans une année".

DÉPENSES NATIONALES

La croissance des dépenses publiques et privées a été beaucoup plus lente qu'il y a quelques mois.

Les dépenses nationales brutes, qui avaient monté à raison de 11,6 pour cent entre le quatrième trimestre de 1968 et le quatrième de 1969, n'ont connu depuis lors que la moitié de cette ascension, a précisé M. Young.

Cette restriction du taux de hausse des prix peut être considérée comme encourageante, ajouta-t-il, en expliquant que l'indice des prix à la consommation a monté de moins de 3-1,2 pour cent au Canada depuis les 12 derniers mois comparativement à 6 pour cent aux États-Unis.

Le président de la commission a reconnu que cette réduction marquée de la croissance des dépenses a provoqué une augmentation du chômage dont le taux des sans travail a atteint un sommet, soit 6-1,2 pour cent de la main-d'œuvre au Canada.

HAUSSES DE SALAIRES

"Nous avons donc une économie dont le comportement s'est quelque peu amélioré du côté des prix mais qui fonctionne dans des conditions temporaires anormales, a dit le Dr Young.

"La grande question qui se pose c'est de savoir si nous pouvons continuer à améliorer la tenue des prix pendant que l'économie revient à un taux de croissance plus normal, avec un chômage en décroissance et des marges de profits qui commencent à se relever de leur état de contraction actuel", a poursuivi le conférencier.

Ce dernier s'est inquiété de l'attitude du monde ouvrier et il a blâmé en termes indirects le refus des syndicats de collaborer avec la Commission et le monde des affaires en vue de juguler la montée inflationniste.

M. Young a demandé "n'est-il

pas inquiétant de constater que si le taux d'augmentation des prix a diminué, nous ne voyons pas encore de signes très nets d'une semblable modération dans les augmentations de salaires et traitements?"

Il a ajouté qu'au cours du deuxième trimestre de 1970, les principaux règlements salariaux ont comporté des hausses annuelles moyennes de 8-1,2 pour cent, ce qui est beaucoup plus que la moyenne à long terme de l'augmentation annuelle de la productivité nationale qui est de l'ordre de 2-1,2 à 3 pour cent.

Pendant ce temps, a poursuivi le président de la Commission, les profits des compagnies ont baissé de plus de 8 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente.

Le Dr Young a dit que depuis quelques mois, la poussée des politiques monétaires et fiscales appliquées au Canada et aux États-Unis se déplace progressivement vers une "vitesse économique".

Important déficit en Angleterre

LONDRES — (A.F.P.) — Le commerce extérieur de la Grande-Bretagne a enregistré en août un déficit record de 231 millions de livres. Ce déficit qui fait suite à un excédent tout aussi exceptionnel de 134 millions de livres est la conséquence de la grève des dockers.

Les déficits enregistrés en avril, mai et juin étaient respectivement de 6, de 28 et de 47 millions de livres.

Cette dégradation était généralement escomptée et le déficit correspond à peu près aux estimations, bien que ce matin le bruit ait couru dans les milieux financiers de Londres qu'il serait de l'ordre de 300 millions de livres.

La nouvelle a été bien accueillie sur les marchés financiers où elle a provoqué un léger raffermissement des fonds d'Etat et de la livre sterling qui a gagné deux points.

CALENDRIER

MARDI, 15 SEPTEMBRE 1970
Les Sept Douleurs de la Vierge Marie

Les marées de mardi le 15 sept.
Basses: 12.05 a.m. — 1.00 p.m.
Hautes: 5.10 a.m. — 5.40 p.m.

Demain:

Quatre-Temps
SS. Cornelle et Cyprien
SOLEIL:
Lever: 5.39
Coucher: 6.11
LUNE:
Lever: 6.36
Coucher: 6.39

Les marées de mercredi le 16
Basses: 1.55 a.m. — 2.25 p.m.
Hautes: 6.40 a.m. — 7.00 p.m.

Phases de la lune en septembre
Premier quart, le 7, à 11 h. 45 p.m.
Pleine lune, le 14, à 3 h. 21 p.m.
Dernier quart, le 21, à 9 h. 47 p.m.
Nouvelle lune, le 28, à 1 h. 28 a.m.

N.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

Le ton monte à Bordeaux

BORDEAUX (AFP) — Le ton monte à Bordeaux, six jours avant que les électeurs aient à choisir leurs représentants à l'Assemblée nationale. L'enjeu de la bataille dépasse de très loin la simple attribution d'un siège de député de la seconde circonscription de Bordeaux: il s'agit en fait d'un duel presque personnel entre le premier ministre Jacques Chaban-Delmas, et le chef de file des "réformateurs", Jean-Jacques Servan-Schreiber, secrétaire général du parti radical. Celui-ci qui durant un mois a vraiment tenté de regrouper autour d'un seul candidat les forces de gauche non communistes, a finalement décidé, après cet échec de se présenter pratiquement isolé face au premier ministre qui bénéficie du soutien du parti majoritaire l'U.D.R. (gaulliste) et de celui d'une grande partie de la population de Bordeaux dont il est maire depuis 23 ans.

Le coup d'envoi de la campagne électorale a été donné par "J.J.S.S." il y a huit jours. Au cours de réunions publiques quotidiennes, l'auteur du best-seller "Le défi américain" condamne en termes très violents la politique gouvernementale. M. Jacques Chaban-Delmas, de son côté, a décidé de ne tenir aucun meeting, mais répond aux attaques de Servan-Schreiber "par personnes interposées", à savoir au cours de conférences de presse.

La plus importante des dernières attaques du leader radical concerne l'implantation prochaine à Bordeaux d'une usine Ford. J.J.S.S. accuse le premier ministre d'avoir usé de sa qualité de chef de gouvernement pour contraindre, alors qu'une campagne électorale s'ouvrait dans son fief, la grande firme américaine à s'installer à Bordeaux, et non pas dans les Ardennes, comme cela était initialement prévu affirme J.J.S.S.

Les plus importantes des dernières attaques du leader radical concerne l'implantation prochaine à Bordeaux d'une usine Ford. J.J.S.S. accuse le premier ministre d'avoir usé de sa qualité de chef de gouvernement pour contraindre, alors qu'une campagne électorale s'ouvrait dans son fief, la grande firme américaine à s'installer à Bordeaux, et non pas dans les Ardennes, comme cela était initialement prévu affirme J.J.S.S.

Grèves sauvages dans l'industrie de l'auto

OSHAWA, Ont. PC — A 18 heures de la proclamation officielle de la grève dans les usines GM au Canada et aux États-Unis, des grèves sauvages ont éclaté aujourd'hui, lundi, dans trois usines de la société General Motors du Canada, soit à Oshawa et Windsor, en Ontario, et à Ste-Thérèse, au Québec.

Par contre, on signalait que le travail se déroulait normalement aux usines GM de Toronto, London et St. Catharines, bien que les porte-parole syndicaux aient fait savoir que les ouvriers pouvaient débrayer à tout moment.

Les six usines GM emploient près de la moitié des 47.000 hommes qui, au Canada, forment les effectifs des TUA, répartis parmi les trois grands de l'automobile.

Les deux usines d'Oshawa sont les plus importantes de la GM au Canada. Elles emploient près de 14.000 hommes sur les chaînes de montage de voitures et de camions de l'usine sud et à la production des pièces, à l'usine nord.

Dans cette dernière, près de 900 travailleurs étaient aujourd'hui à l'œuvre. Quant à l'usine de montage, elle était fermée, les 4.500 hommes de l'équipe de jour ayant refusé de franchir les piquets.

M. Ted O'Connor, président de la section 222 des TUA, a déclaré que le syndicat s'efforçait de persuader les travailleurs de réintégrer l'usine. Vendredi soir déjà, il avait tenté sans succès de mettre fin à la grève sauvage à l'usine de montage qui a été fermée par la société en fin de semaine.

Une centaine d'hommes for-

ment des lignes de piquet autour de cette usine, mais l'on ne signale pas d'incidents.

A WINDSOR

A l'usine de Windsor, quelque 700 ouvriers ont débrayé à 6.30 a.m., quelques minutes après la relève de l'équipe de nuit par celle de jour. Cependant, l'usine des transmissions, qui emploie près de 900 travailleurs, n'était pas encore affectée.

Les dirigeants de l'usine de Windsor, y compris le directeur général M. Don T. Blight, ont essayé en vain de persuader les travailleurs, affiliés à la section 195 des TUA, de réintégrer leur travail.

A l'usine de montage de Ste-Thérèse, un millier d'ouvriers qui avaient voté dimanche soir de mettre fin à la grève sauvage entamée vendredi, se trouvent en chômage forcé.

Les Palestiniens durcissent leur position

AMMAN (AFP) — Les dirigeants du Front populaire pour la libération de la Palestine ont durci leur position. Ils se refusent, ce matin, à fournir la moindre indication sur le sort des otages — au nombre de plus de 50 — qu'ils détiennent encore.

Le FPLP, a indiqué ce matin un porte-parole de ce mouvement de résistance, n'a pas autorisé Mgr Jean Rhodain, envoyé spécial du Pape en Jordanie et président de Caritas Internationalis, à rendre visite aux otages.

Les responsables du FPLP maintiennent leurs exigences. Ils ne libéreront les otages que lorsque les conditions qu'ils ont posées seront exécutées. Ils demandent notamment la libération de tous les Palestiniens détenus en Allemagne fédérale, Grande-Bretagne et Suisse, le retour du corps du Palestinien tué au cours du détournement de l'avion d'El-Al, et l'élargissement des deux Algériens appréhendés à l'aéroport de Tel-Aviv.

Les Palestiniens donnent l'impression de faire une nette distinction entre le cas des otages allemands, britanniques et suisses et celui des prisonniers israéliens. Selon le porte-parole du FPLP, ces derniers ne seraient relâchés qu'après la libération des deux Algériens et de nombreux prisonniers arabes détenus en Israël.

Les otages

Les otages, apprend-on de bonne source, se trouvent tous dans la capitale jordanienne. Il est cependant impossible de savoir dans quel quartier de la ville ils sont retenus. Il est très probable qu'ils ont été conduits au camp de réfugiés palestiniens de Wahadat, sur les hauteurs d'Amman. En effet, ce camp présente l'avantage de se trouver à proximité de l'une des deux grandes permanences du FPLP dans la capitale jordanienne et non loin de l'hôpital du Croissant-Rouge palestinien. Cet hôpital est entièrement contrôlé par les commandos palestiniens armés.

Le camp de Wahadat, où vivent plusieurs milliers de personnes, présente l'aspect d'une position retranchée. A l'entrée de la plupart des rues, des fedayin armés de mitraillettes et parfois de mitrailleuses montent la garde

Avions militaires pour les ministres canadiens

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a ordonné à deux de ses ministres et au gouverneur de la Banque du Canada d'utiliser des avions militaires canadiens plutôt que des avions de ligne, en raison des dangers de piraterie aérienne, a-t-on appris de source sûre, lundi.

Des porte-parole du bureau du ministre des Finances, M. Edgar Benson, et de celui du ministre d'Etat aux Finances, M. Herb Gray, ont révélé qu'ils ont annulé les réservations qu'ils avaient faites auprès de compagnie d'aviation, en vue d'une tournée européenne des ministres, à la demande de M. Trudeau.

M. Alain Benicy, conseiller spécial de M. Gray, a confié que les problèmes de piraterie aérienne avaient motivé la décision du premier ministre.

Le ministre Gray a quitté Trenton pour l'île de Chypre au cours de la fin de semaine, à bord d'un appareil militaire, via le Labrador, et l'Allemagne de l'Ouest. Il participera à une réunion des ministres des Finances des pays du Commonwealth. Le voyage devait en fait se faire par Air Canada. Une visite qu'il devait faire en Israël a également été contremandée.

on peut vaincre le cancer

société canadienne du cancer

LA RAU ESTIME QUE LES ÉTATS-UNIS ONT "GELÉ" LEUR PROPRE PLAN DE PAIX

LE CAIRE (AFP) — "Nous considérons que les États-Unis ont "GELÉ" leur propre initiative de paix, qu'ils ont également bloqué la concertation des quatre grands et que l'ambassadeur Jarring n'est plus en mesure d'agir. Bref, la situation est complètement "GELÉE" dans le domaine politique", a déclaré aujourd'hui à l'AFP M. Mahmoud Riad, ministre des Affaires étrangères de la République arabe unie.

Dans ces conditions, a ajouté le ministre "nous estimons que les quatre grandes puissances doivent prendre l'initiative de donner de nouvelles directives à l'ambassadeur Jarring et nous avons déjà pris des contacts à ce sujet".

M. Mahmoud Riad a souligné que l'Amérique avait créé cette situation par ses accusations non fondées contre l'Égypte, selon lesquelles celle-ci aurait violé le cessez-le-feu et surtout en promettant de nouveaux "PHANTOM" et de nouvelles armes à Israël. "Les États-Unis ont eu une attitude déloyale vis-à-vis de nous" a dit le ministre égyptien des Affaires étrangères.

Le programme actuel n'est plus celui de la position d'Israël qui persiste dans l'agression et l'expansion, position qui est déjà connue mais celui de nos rapports avec l'Amérique.

Quand les Américains nous ont proposé le plan Rogers qui n'était qu'une façon d'appliquer la résolution du 22 novembre du Conseil de sécurité, nous avons considéré que l'élément véritablement nouveau de ce plan était la promesse des États-Unis d'user de son influence et de faire pression sur Israël.

"Les États-Unis avaient également promis, a poursuivi M. Mahmoud Riad, de ne pas livrer de nouveaux "PHANTOM" ou de nouvelles armes à Israël pendant la mise en œuvre du plan Rogers.

"Nous avons compris que les États-Unis ne livreraient ces nouveaux armements qu'au cas où Israël accepterait l'initiative américaine, tandis que la République arabe unie la rejette. Or, c'est tout le contraire car c'est nous qui avons accepté l'initiative américaine alors qu'Israël l'a refusée en fait.

"Il est clair qu'en livrant de nouveaux "PHANTOM", les États-Unis ne tiennent pas leurs promesses, a poursuivi M. Mahmoud Riad, en outre, ils s'engagent en juges et nous accusent de violer le cessez-le-feu. Le 3 septembre dernier, les États-Unis nous ont accusé de ces violations. Nous avons répondu en démontrant que ces allégations étaient inexactes et fausses.

dées sur des informations erronées. Sans prendre la peine d'étudier notre réponse, ils nous condamnent. J'ai même demandé au représentant américain au Caire, M. Donald Bergus, de prier son gouvernement de vérifier ces informations.

Nous n'avons jamais reçu de réponse. En même temps, nous avions communiqué aux États-Unis les violations de cessez-le-feu commises par Israël, mais les États-Unis n'ont pas fait cas de ces violations", a ajouté le ministre.

M. Riad a dit encore qu'à son avis "Israël fait peser une menace permanente sur le cessez-le-feu, encourage en cela par l'attitude américaine".

"Quant à la République arabe unie, a-t-il conclu, elle s'attache toujours à une solution pacifique. Nous espérons que les États-Unis feront en sorte que toute initiative soit mise en œuvre en toute honnêteté et sincérité et qu'ils ne se prévalent pas aux pressions et manœuvres sionistes.

"Mais il est évident qu'Israël a réussi ses pressions sur les États-Unis. Toutefois, nous espérons que ceux-ci joueront à nouveau leur rôle en tant que grande puissance et membre du Conseil de sécurité, pour mettre en application la résolution du 22 novembre 1967 et réaliser la paix au Moyen-Orient".

CANDIDATS
demandés
dans toutes les parties de la province

C.A., C.G.A., A.P.A., R.I.A., Comptables publics ayant leur propre clientèle et désirant s'assurer une sécurité permanente. Bénéfices marginaux, fonds de pension, etc. Traitement: \$15.000 et plus. Toute demande sera tenue strictement confidentielle. Écrire à

Casier No 405
L'Action, Québec

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Professeurs demandés

Commerce: Sténo-dactylo
Comptabilité
Secrétariat médical
Mécanographie

Professionnel: Mécanique automobile
Électricité
Informatique
Agriculture
Construction et dessin technique.

Critères d'engagement pertinents à la fonction.
Demandes acceptées jusqu'au 18 septembre.
Adressez-vous par téléphone au:

Directeur des services au personnel
626-3113

OFFRE D'EMPLOI

Poste offert

DIRECTEUR GENERAL

Corporation du Manoir Charles-de-Foucauld

La Corporation du Manoir Charles-de-Foucauld administre une maison de protection, située à Giffard, relevant du ministère de la Famille et du Bien-être social.

FONCTIONS: Assurer la gestion de l'ensemble du Manoir Charles-de-Foucauld à titre de directeur général.

QUALITÉS REQUISES: Formation au niveau d'une Licence en administration scolaire et/ou en administration générale (formation académique: 17 ans de scolarité ou l'équivalent).

EXPERIENCE PERTINENTE: Enseignement aux inadaptes; Gestion du personnel.

TRAITEMENT: Selon la compétence et l'expérience. Les applications seront reçues jusqu'au 25 septembre 1970. Veuillez adresser votre curriculum vitae:

● histoire académique,
● histoire professionnelle,
● histoire sociale

à:

La Corporation du Manoir Charles-de-Foucauld,
a/s M. Raymond Beauchemin, président,
C.P. 130,
Giffard 5, Québec.

Verres de Contact
Centre d'Application de
Lentille Cornéenne
DR BERNAL BELLEMARE, M.D.
350 Foul. Charest Est
Suite 202
Québec — 529-3694

Une nouveauté révolutionnaire pour ceux qui portent des dentiers

Les dentiers n'ont jamais été si faciles à porter.

Pour la première fois, la science offre une crème adhésive plastique pour aider à tenir en place les dentiers — adaptés à la gencive supérieure ou inférieure — mieux que jamais! Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers plus fermement pendant des heures!

Cette découverte unique, c'est la crème adhésive pour dentiers Fixodont. La crème Fixodont non seulement fait tenir les den-

AVIS
Avis formel de convocation d'une
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
des
CHEVALIERS DE COLOMB,
CONSEIL QUEBEC 446
qui aura lieu
mercredi le 16 septembre '70 à 20 heures
à 270, chemin Ste-Foy.
Prière à tous les membres d'être présents.

FUTURES MARIEES
L'Action
vous offre un excellent choix de

FAIRE-PARTS
CARTES DE RETOUR

CARTES DE
REMERCIEMENTS
NAPPERONS
etc...

Signalez: 522-4771 demandez le local 57